



## Rapport Annuel 2023





#### Table des matières

Sigles et Abréviations **Missions Statutaires** Mot du Gouverneur Faits marquants de l'année 2023









#### **PRINCIPALES** EVOLUTIONS ECONOMIQUES

#### I. ENVIRONNEMENT **ECONOMIQUE INTERNATIONAL**

**PAGE** 24

- 1. Croissance économique
- 2. Inflation
- 3. Orientation des politiques monétaires
- 4. Marché et cours mondiaux









#### II. ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE

**PAGE** 32

- 1. Croissance économique
- 2. Finances publiques
- 3. Balance des paiements







## POLITIQUE MONETAIRE

#### I. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

PAGE 56

1. Evolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB)

PAGE 56

2. Conduite de la politique monétaire

PAGE 58

#### II. EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES



1. Contreparties de la masse monétaire

PAGE 70

2. Composantes de la masse monétaire

#### PAGE 72

## FINANCEMENT BANCAIRE ET INCLUSION FINANCIERE

#### I. ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS



1. Paysage bancaire et financier



2. Activités et résultats des établissements de crédit



3. Monnaie électronique



II. SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT



1. Missions d'inspection



2. Suivi du dispositif prudentiel



## RAPPORT D'ACTIVITES DE LA BCC

#### I. PRESENTATION DE LA BCC

PAGE 99

1. Structure organisationnelle de la Banque

99

2. Gestion des ressources humaines

PAGE 104

#### II. CONTROLE, SYSTEME D'INFORMATION ET EMISSION MONETAIRE



1. Contrôle permanent et audit interne

PAGE 106

2. Sécurité et système d'informations

PAGE 109

3. Gestion des signes monétaires

PAGE 114

### RAPPORT FINANCIER DE LA BCC

#### RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE



1. Evolution du Bilan de la BCC

PAGE 120

2. Compte de Résultat

PAGE 122

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (CAC)



LA BCC EN IMAGES

PAGE 130

ANNEXES STATISTIQUES

PAGE 138

#### Sigles et Abréviations

**ABCA: Association des Banques Centrales Africaines** 

AEFPF: Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole

**AFC: Africa Finance Corporation** 

AFD : Agence Française de Développement

AFI: Alliance pour l'Inclusion Financière

AFRITAC SUD: Regional technical assistance center for southern africa (Centre

régional d'assistance technique pour l'Afrique australe)

AID : Autres Institutions de Dépôts

ALU : Apport de Liquidité d'Urgence

APBEF: Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers

APILE : Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange

ATS: Automatic Transfer Switch

BAD : Banque Africaine pour le Développement

BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique

**BCC**: Banque Centrale des Comores

**BCE** : Banque Centrale Européenne

BCEAO : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

**BDC**: Banque de Développement des Comores

**BEAC**: Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale

**BEF**: Bangues et Etablissements Financiers

BFC : Banque Féderale de Commerce

BIC : Banque de l'Industrie et de Commerce

BM : Banque Mondiale

**BOA**: Banque Of Africa

BOAC : Banque Of Africa Comores

**BTP**: Bâtiments et Travaux Publics

**CAF**: Coût Assurance Frêt

**CASI**: Comores assistance international

**CBS**: Core Banking System

CDRIP : Centrale de Risques et Des Incidents de Paiements

**CEFC**: Chambre Economique Franco-Comorienne

**CEMAC** : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

CGP: Commissariat Générale au Plan

**COMESA: Common Market For Eastern Et Southern** 

Africa (Marché commun pour l'Afrique Orientale et Australe)

DAT : Dépôt à terme

**DTS : Droit de Tirage Spécial** 

EME : Etablissement de Monnaie Electronique

**ENR: Evaluation Nationale des Risques** 

**ERP**: Enterprise Resource Planning

€STR : Taux moyen pondéré au jour le jour du marché interbancaire de la zone euro

**FA: Autres Facteurs Autonomes** 

FAD : Fonds Africain de Développement

FALB : Facteurs Autonomes de la Liquidité bancaire

FEC : Facilité Elargi de Crédit

FED: Réserve Fédérale

FIDA : Fond International de Développement Agricole

FMI: Fond Monétaire International

FRPC : Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance

GAFI: Groupe d'Action Financière

GAP : Guichet automatique de banque

GIABA: Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment

d'Argent en Afrique de l'Ouest

IDA: Installation du Data Center

IFD: Institutions Financières Décentralisées

INSEED: Institut National de la Statistique et des Etudes

Economiques et Démographiques

LCB/FT: Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le

Financement du Terrorisme

LFR: Loi de Finances Rectificative

MCTV: Maison comorienne des transferts en valeur

ONG: Organisation non gouvernemental

PADSF: Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier

PASEC 2 : Projet d'Appui au Secteur de l'Energie

**PCE**: Plan Comores Emergent

PIB: Produit Intérieur Brut

PIDC : Projet Intégré de Développement des Chaines de

valeurs et de la compétitivité

**PNB: Produit Net Bancaire** 

PNG: Position nette du Gouvernement

PRA: Plan de Reprise d'Activité

PREFER : Projet Productivité des Exploitations Agricole Familiales et Résilience

PRRR: Projets de Réhabilitation du Réseau Routier

RO: réserves obligatoires

ROA: Taux de rentabilité d'actif

ROE : Taux de rentabilité des capitaux propres

RTI: Réseau de Télécommunication Interbancaire

SADC : Communauté de Développement de l'Afrique australe

SAU: Surface Agricole Utilisée

SIG : Système d'Information et de Gestion

SN: Stratégie Nationale

SNIF: Stratégie National pour l'inclusion financière

SNPSF : Société nationale des postes et services financiers

SONEDE : Société Nationale d'Exploitation et de Distribution d'Eau

SONELEC : Société Nationale d'Electricité

SRF: Service de Renseignement Financier

TC: Taxe sur la consommation

**TDB**: Trade and Development Bank

TEG: Taux Effectif Global

TIC: Technologies de l'Information et de la Communication

TMP: Taux moyen pondéré

TPG: Trésorier Payeur Général

TSAO : Taux Limite de Soumission aux Appels d'Offres de Liquidité

**UA: Union Africaine** 

UCCIA: Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
URGC : Union Régionale des Sanduk de la Grande Comore

URSA : Union Régionale des Sanduk d'Anjouan

USM : Union des Sanduk de Mohéli

**ZLECAF**: Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

#### Missions Statutaires

La Banque Centrale des Comores a été créée le 1er juillet 1981, en remplacement de l'Institut d'Emission des Comores. Elle est un Etablissement public de droit comorien, et dispose de son siège social à Moroni et de deux succursales à Anjouan et Mohéli. La Banque est la seule autorité monétaire de l'Union des Comores



#### Stabilité monétaire

Préserver la stabilité de la monnaie, c'est -à - dire une inflation faible et stable



#### Soutien au développement économique

Contribuer aux politiques économiques formulées par le Gouvernement



#### Stabilité financière

Favoriser la stabilité financière et la résilience du système financier grâce à la politique macroprudentielle

#### La Banque Centrale des Comores

- Définit et met en œuvre la politique monétaire
- Détient et gère les avoirs en or et les réserves de change
- S'assure du bon fonctionnement du système bancaire
- Exerce la surveillance et le contrôle des activités bancaires et financières
- Veille à l'application de la réglementation des changes
- Lutte contre la délinquance financière, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- Emet les signes monétaires, billets et monnaie métallique
- Veille au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement et de règlement

#### Mot du Gouverneur

«La Banque Centrale des Comores, une institution de confiance au service des Comoriens»

#### Dr Younoussa Imani

Gouverneur de la Banque Centrale des Comores Si je devais la résumer en quelques lignes, l'année 2023 a été marquée par les développements ci-dessous :

**Au niveau mondial,** on note une reprise encore lente malgré le recul régulier de l'inflation, en raison d'une part des conséquences à long terme des deux chocs (Covid-19 et guerre en Ukraine) et d'autre part, des effets conjoncturels notamment du durcissement de la politique monétaire pour la réduction de l'inflation. Les disparités entre les régions se sont aussi accrues en raison du dérèglement climatique avec les vagues successives des tempêtes, des inondations et des sècheresses. Enfin, 2023 restera une année particulièrement chargée en innovations, dont la plupart tournent autour des progrès de l'intelligence artificielle.

**Aux Comores**, la reprise de l'activité économique reste également timide, marquée par les effets de moyen/long terme de la crise Covid-19 et de la guerre en Ukraine. En effet, en 2023, la reprise de l'activité économique nationale s'est poursuivie bénéficiant d'une amélioration de la conjoncture internationale (baisse des prix des matières premières) mais surtout d'un environnement interne favorable en raison du recul de l'inflation et du soutien de l'activité économique par les partenaires au développement (le FMI, la Banque Mondiale, la BAD, etc). Globalement, l'activité économique est estimée en hausse avec 3,3% de croissance du PIB réel en 2023 après 2,6% en 2022.

En ce qui concerne l'inflation, elle a été en baisse en 2023 comme anticipée. En effet, l'inflation annuelle moyenne est ressortie à 9,0% restant encore élevée par rapport à son niveau d'avant la crise sanitaire à cause entre autres de la persistance de la guerre en Ukraine. Cela après une année 2022 caractérisée par une forte inflation (12,4% en moyenne annuelle) surtout au deuxième semestre, en raison principalement de la hausse des prix des produits importés.

**Pour la Banque Centrale des Comores,** ce fut l'année du renforcement de nos engagements en vue d'accompagner la reprise des activités économiques et de stimuler le développement économique et financier du pays. En effet, la Banque Centrale continue de jouer son rôle stratégique à la fois sur la stabilité monétaire et financière mais aussi sur le soutien à l'économie et à la société.

En matière de politique monétaire, celle-ci a été relativement restrictive même si le taux de réserves obligatoires a été rabaissé de 15% à 12,5% en octobre 2023. La BCC a augmenté son taux directeur principal de 50 points de base à 3% en juillet 2023 et a également accru ses opérations d'absorption de liquidité par dépôts à terme, en augmentant leur volume de 2,5 milliards FC à 10 milliards FC à partir de janvier 2023.

Aussi, la BCC a amélioré son cadre de politique monétaire, en instaurant la facilité de prêt marginal qui consiste en des avances de liquidité à 24h/7j destinées aux établissements de crédit en situation de déséquilibre de trésorerie temporaire.

Dans sa vision globale en phase avec le développement de l'inclusion financière, la BCC a mené des actions concrètes dans le cadre de la promotion de l'inclusion économique et financière, un objectif essentiel pour le développement durable et à la réduction des inégalités, par le biais de politiques ciblées afin de favoriser le bien-être financier de la population. Dans cette lancée, la BCC a adhéré à l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) en janvier 2023 alignant cette adhésion sur plusieurs objectifs lui permettant de bénéficier du soutien significatif de l'AFI sur la réalisation des axes stratégiques du développement de l'inclusion financière en Union des Comores.

La Banque Centrale des Comores a également poursuivi des réformes visant l'amélioration du cadre de politique monétaire ainsi qu'à la modernisation du système national de paiement avec le lancement du Core Banking System (CBS) et l'Enterprise Resource Planning (ERP), le Réseau de Télécommunication Interbancaire (RTI), l'Automatic Transfer Switch (ATS+), le Switch National, l'installation du Data Center, la réhabilitation du site de secours et la mise à jour de la Centrale des risques et des incidents de paiements (CDRIP).

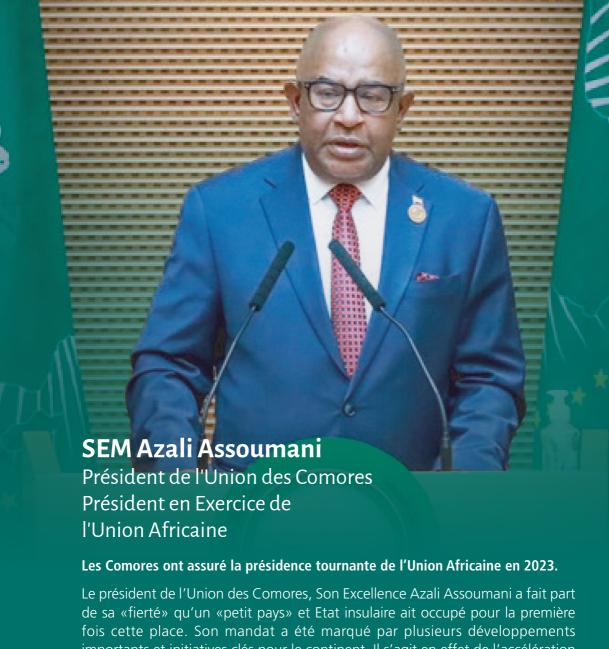
Plus en détail, ce document traditionnel de la Banque vous offre un éclairage sur l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques et décrit l'essentiel des informations économiques, financières et statistiques disponibles sur notre pays. Nous avons principalement noté que l'année 2023 a été marquée par :

- la poursuite des réformes en lien avec le programme économique et financier soutenu par le FMI, dont la mise en œuvre est jugée satisfaisante au cours des deux revues déjà achevées.
- l'activité économique en légère progression, favorisée par le recul de l'inflation.
- l'amélioration de la mobilisation des recettes de l'Etat, suivie d'une augmentation des dépenses d'investissement.
- le compte de biens structurellement déficitaire avec la dominance des importations sur les exportations.
- la masse monétaire en progression portée par les avoirs extérieurs nets.
- la poursuite de la modernisation de la politique monétaire avec de nouveaux changements apportés en 2023.
- le secteur bancaire qui continue de se développer avec une progression de la masse bilancielle.
- la réforme du secteur a fait des progrès significatifs sous l'impulsion de la Banque Centrale et de l'Etat et avec l'appui des partenaires dont la Banque Mondiale et l'AFD.
- la gestion interne efficace pour la BCC avec des résultats en progression de 29,2% en 2023 après avoir connu deux années successives de résultats exceptionnels.

En outre, les perspectives pour l'économie comorienne tablent sur une poursuite de la croissance. En effet, la croissance est attendue à 3,8% en 2024, compte tenu du contexte international de recul plus vite que prévu de l'inflation par rapport au pic de 2022. L'activité sera également soutenue par un environnement interne plus favorable grâce aux effets attendus des différentes mesures de soutien à l'activité économique par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre des projets prioritaires du PCE et les appuis des partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement.

Toutefois, ces perspectives de croissance sont tributaires de l'évolution de la situation interne notamment sanitaire, liée à l'épidémie du Choléra ainsi que les conséquences liées aux récentes inondations, mais aussi des incertitudes géopolitiques persistantes au niveau international.





Le président de l'Union des Comores, Son Excellence Azali Assoumani a fait part de sa «fierté» qu'un «petit pays» et Etat insulaire ait occupé pour la première fois cette place. Son mandat a été marqué par plusieurs développements importants et initiatives clés pour le continent. Il s'agit en effet de l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAF, l'admission de l'UA dans le G20, la prise en compte de la vulnérabilité climatique dans les stratégies africaines. Ces réalisations significatives ont renforcé le rôle de l'Union Africaine sur la scène mondiale et ont promu le développement durable et l'intégration économique du continent. Voici quelques-unes des réalisations notables :

#### 1. Accélération de la mise en œuvre de la ZLECAF :

- La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) est un projet ambitieux visant à créer un marché unique pour les biens et les services en Afrique, afin de stimuler le commerce intra-africain et de renforcer l'intégration économique. Sous la présidence des Comores, il y a eu un effort soutenu pour accélérer la ratification et la mise en œuvre des accords nécessaires pour la pleine opérationnalisation de la ZLECAF. Cela inclut la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires entre les Etats membres, facilitant ainsi le commerce et les investissements sur le continent. Au tout début de son mandat à la présidence de l'Union Africaine, le président Azali Assoumani a mis l'accent sur l'accord de ratification de la ZLECAF. Les Comores ont fait pression sur leurs pairs, permettant ainsi, une ratification supplémentaire depuis février 2023.

#### 2. Renforcement du poids de l'Union Africaine sur les enjeux internationaux :

- Le président Azali Assoumani a impulsé une dynamique permettant à l'Union Africaine d'évoluer en une puissance diplomatique capable d'influer sur ses partenaires internationaux. Alors que le monde devient de plus en plus complexe et incertaine, il est crucial que l'Afrique puisse s'unir pour apporter sa voix et marquer son empreinte dans cette évolution. Un certain nombre d'actions ont été réalisées ou initiées afin de renforcer le poids de l'Union Africaine dans les prises de décisions mondiales sous le mandat du Président Azali Assoumani. Il s'agit notamment de :
- En septembre 2023, l'Union Africaine a été admise au G20, en tant que membre permanent. C'est un évènement historique pour le continent africain car cette adhésion au G20 marque un nouveau tournant de l'influence africaine en tant que futur pôle de croissance dans l'économie mondiale. Le statut de membre permanent de l'Union Africaine au sein du G20 donnera à l'Afrique l'occasion de mobiliser son pouvoir diplomatique pour faire pression en faveur d'un programme mondial qui accorde une place centrale aux questions de développement du continent, et de négocier de meilleures conditions. Il est à rappeler que le continent africain dispose de plusieurs atouts pour pouvoir influencer l'économie mondiale :
  - Une Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) qui est une opportunité pour l'Afrique : c'est un vaste marché réunissant 55 Etats membres de l'Union Africaine et 1,4 milliard de personnes.
  - Une population jeune et en pleine croissance qui représente aujourd'hui 17% de la population mondiale, et 38% d'ici 2100.
  - L'Afrique est la région la plus riche du monde en termes de ressources naturelles.
  - L'Afrique dispose de vastes superficies de terres fertiles ainsi qu'une forte main-d'œuvre.

- Le Président Comorien Azali Assoumani a plaidé pour des réformes profondes de l'Architecture financière mondiale afin que celles-ci puissent répondre au mieux aux besoins réels de financement pour l'Afrique incluant les nouveaux enjeux climatiques et fardeau de la dette.

#### 3. Prise en compte de la vulnérabilité climatique dans les stratégies africaines :

- Le Président Azali Assoumani en tant que Président de l'Union Africaine a placé la question de la vulnérabilité climatique au cœur des stratégies africaines, en reconnaissant l'urgence d'adapter les politiques et les pratiques au changement climatique. Cela inclut le renforcement des capacités des Etats membres pour faire face aux impacts du changement climatique, ainsi que la promotion de mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cadre, le président de l'UA a formulé, conjointement avec d'autres dirigeants africains, une demande de financement substantiel des mesures d'adaptation du continent face aux changements climatiques, lors de la COP28 à Dubaï en 2023.

#### 4. Organisation de conférences internationales de haut niveau et de sommet bipartites :

- Lors de la présidence de l'Union Africaine en 2023 par les Comores, le pays a saisi l'occasion de faire entendre la voix des Etats insulaires en ce qui concerne l'élévation du niveau des mers et les questions liées à l'économie bleue. Il en a résulté, la conférence de diplomatie de trois jours intitulée : « L'économie bleue et l'action climatique en Afrique : les Etats insulaires et côtiers à l'avant-garde ». Cette conférence s'est tenue à Moroni du 12 au 14 juin 2023, et visait à sensibiliser les décideurs politiques au potentiel de l'économie bleue pour les Etats insulaires et pour le continent dans son ensemble.
- Sous la présidence des Comores, l'Union Africaine a également poursuivi plusieurs sommets, en l'occurrence les sommets Russie-Afrique à Moscou et Arabie saoudite-Afrique à Riyad. La participation de l'Afrique à ces rencontres avait notamment pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire et le développement.
- Le sommet Russie-Afrique à Moscou a conduit à l'envoi en novembre 2023 de 200 000 tonnes de céréales à six pays africains, renforçant ainsi la sécurité alimentaire du continent. De son côté, le sommet Arabie saoudite-Afrique a été marqué par l'engagement du prince héritier saoudien en faveur de plusieurs initiatives de développement en Afrique.

Ces réalisations témoignent de l'engagement des Comores à promouvoir l'intégration économique, à renforcer la position de l'Afrique sur la scène internationale et à répondre aux défis globaux tels que le changement climatique. La présidence des Comores à l'UA en 2023 a été marquée par un leadership proactif et des actions concrètes pour faire avancer l'agenda continental.

La Présidence Comorienne de l'Union Africaine s'est soldée par une distinction mondiale du Président Azali Assoumani en obtenant le Prix CRANS MONTANA, un prix dédié à des leaders mondiaux au regard de leur bilan et de leurs actions en faveur de la paix, du développement et d'autres enjeux cruciaux dans le monde.

Décerné depuis 1986, ce Prix récompense les efforts des grands acteurs politiques et économiques du monde parmi lesquels on peut citer, YASSER ARAFAT, ABDEL AZIZ BOUTEFLIKA, le roi MOHAMMED VI et ABDOU DIOUF.

## Faits marquants de l'année 2023



#### 5 janvier

Réunion de lancement de la mission sur l'opérationnalisation du TEG et la mise en place d'un taux d'usure L'objectif de la mission est de doter le système financier comorien d'outils permettant d'assurer une meilleure transparence en matière de tarifications des opérations de crédit et assurer la protection des clients



#### 11 janvier

Réunion du lancement du projet Core Banking Système (CBS) La BCC à travers le PADSF, a lancé la mise en place du CBS. L'objectif étant la modernisation du système national de paiements



#### 8 février

Réunion entre la BCC et l'APBEF Au cours de l'atelier de travail regroupant le nouveau bureau de l'APBEF et les responsables des banques et établissements financiers qui s'est tenue à la BCC, le Gouverneur de la BCC a abordé :

- i) la situation des BEF en 2022;
- ii) la modernisation de la politique monétaire ;
- iii) les différents chantiers en cours à la BCC



#### 25 février

Journée Portes Ouvertes

Le samedi 25 février a eu lieu la journée « Portes ouvertes » de la BCC. Cette journée dédiée aux étudiants et lycéens, était l'occasion pour la Banque de vulgariser ses missions et rôle peu connus du grand public



#### 8 mars

Journée Internationale des droits de la femme

Le Gouverneur et la Vice-Gouverneur de la BCC ont tenu comme à l'accoutumée à célébrer la femme le 08 mars 2023 à la Banque. C'était pour eux, l'occasion pour présenter leurs encouragements au personnel féminin de la Banque



#### 16 mars

Cérémonie de lancement de la campagne d'éducation financière Une campagne d'éducation financière a été lancée au Retaj avec la présence du Gouvernement de la BCC et le Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire. L'objectif est de fournir à la population comorienne, les connaissances financières nécessaires leur permettant de faciliter leur accès aux services financiers



#### 1 avril

Mise en place du TEG et travaux sur les taux d'usure La BCC a mis en vigueur un nouveau règlement qui rend obligatoire le calcul et l'affichage d'un Taux Effectif Global (TEG) par les établissements de crédit pour toute mise en place d'un nouveau dossier de crédit. Cette réforme a pour but entre autres de permettre à la population de bénéficier de la transparence des informations concernant les offres des établissements de crédit



#### 13 avril

Conférence de presse

Le 13 avril 2023, le Gouvernement de la Banque Centrale a tenu une conférence de presse pour éclairer la population sur l'affaire "NAZRA", notamment sur le rôle de la Banque Centrale, ses missions et sa responsabilité dans cette affaire



#### 16 avril

Réunion annuelle Banque Mondiale — FMI Le Gouverneur de la BCC et une délégation comorienne conduite par le Ministre des Finances, ont assisté aux Assemblées Annuelles du Printemps de la Banque Mondiale et du FMI à Washington le 16 avril 2023. Des réunions de travail de haut niveau ont eu lieu avec différentes instances des institutions de Bretton Wood



#### 8 mai

Ouverture des ateliers de formation pour la mission AFRITAC SUD sur la création de marché de titres publics aux Comores Le 08 mai 2023, a eu lieu l'ouverture des ateliers de formation sur la création d'un marché de titres publics aux Comores. Ces ateliers de travail se sont déroulés du 08 au 19 mai 2023 avec la participation des agents de la BCC et du Ministère des Finances, l'objectif principal étant d'élaborer et de mettre en place les réglementations et procédures nécessaires pour l'opérationnalisation de ce marché



#### 19 mai

Journée Portes Ouvertes

A l'occasion de la Journée Internationale des Musées (JIM), la BCC a ouvert ses portes aux élèves le 19 mai 2023. Ce fut un moment enrichissant qui leur a permis de découvrir l'histoire de la monnaie comorienne et sa fabrication. Un des objectifs de cette journée a été de promouvoir et enrichir la culture des jeunes comoriens



#### 20 mai

Conférence-Débat sur l'éducation financière

Toujours à l'occasion de la JIM, la BCC a organisé une conférence-débat le 20 mai 2023 autour de l'éducation financière, en présence de plusieurs étudiants de l'Université des Comores. Une projection de film sur la production de la monnaie a été effectuée, suivie d'une visite guidée du musée de la BCC



#### 7 juin

Adoption de la Stratégie Nationale de LBC/FT Le 7 juin 2023, le Gouvernement de l'Union des Comores a adopté en Conseil des Ministres la Stratégie Nationale de LBC/FT. Ce document constitue la principale feuille de route pour améliorer la conformité du dispositif national conformément aux recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) et renforcer son efficacité. Il regroupe toutes les actions et mesures qui vont soutenir les politiques nationales en matière de LBC/FT



#### 7 juin

Atelier d'information/ formation sur les réformes du cadre réglementaire bancaire Afin de s'aligner avec les standards internationaux (Bâle II et Bâle III), la BCC a organisé un atelier à l'endroit des établissements de crédit portant sur les réformes du cadre réglementaire bancaire. Cet atelier a vu la participation des principaux dirigeants des établissements de crédit de la place ainsi que leurs collaborateurs. Il a été prévu qu'un règlement sur les états déclaratifs accompagnés d'un Plan Comptable Bancaire va bientôt être disponible



#### 8 juin

Ateliers de formation sur du crédit-bail à Anjouan (Mutsamudu) Dans le cadre de la mise en place du crédit-bail, un atelier a été organisé, du 08 au 11 juin 2023 à Mutsamudu, conjointement par le Ministère des Finances, du Budget et du secteur Bancaire, le Gouvernement de l'Union des Comores et la Société Financière Internationale (IFC), en collaboration avec la BCC et le Commissariat Général au plan (CGP).



#### 12 juin

Visite de plaidoyer

Dans le cadre du processus d'évaluation mutuelle de la LBC/FT, le Gouverneur de la BCC s'est entretenu avec le Directeur Général du GIABA. Cette visite était l'opportunité d'échanger avec les autorités nationales sur les efforts du pays, particulièrement d'obtenir d'elles, un engagement politique et un soutien pour la LBC/FT



#### 16 juin

Ateliers de formation sur la CDRIP

Les banques et établissements financiers ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur les déclarations au niveau de la CDRIP du 16 au 17 juin 2023 à la BCC. Ces ateliers avaient pour objectif de prévenir les risques en matière d'octroi de crédit et d'identifier les incidents de paiement, grâce aux opérations de déclaration par les établissements



#### 19 juin

Ateliers de dissémination de la Stratégie Nationale (SN) La BCC et le SRF ont organisé, avec le PADSF, des ateliers du 19 juin au 4 juillet 2023 dans les trois îles avec comme objectif principal la dissémination de la SN aux autorités nationales compétentes et aux assujettis de tous les secteurs financiers et non-financiers



#### 20 juin

Sensibilisation/formation dans le cadre de l'implémentation du crédit-bail Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'implémentation du crédit-bail en Union des Comores, un atelier de sensibilisation/formation a été organisé par le CGP, la Société financière internationale avec l'appui de la BCC, du 20 au 21 juin 2023 à Fomboni, Mohéli



#### 12 juillet

Evaluation Mutuelle (EM) conduite par le GIABA Dans le cadre de l'EM, une visite a eu lieu du 12 au 29 juillet 2023. Les résultats de cette évaluation mutuelle ont fourni une analyse intégrée du degré de conformité du dispositif national de LBC/FT au regard des normes du GAFI et ont permis au pays de concevoir des stratégies appropriées pour remédier à toute déficience identifiée et de renforcer les mesures en place



#### 31 juillet

Atelier de formation sur la modernisation du système national de paiement par L'inclusion financière a pris place au sein de l'agenda du développement en tant qu'instrument privilégié visant à soutenir une croissance plus inclusive aux Comores. La BCC, récemment devenue membre de l'AFI, a bénéficié des ateliers de formation du 31 juillet au 4 août. Ces ateliers ont porté sur l'élaboration d'une stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), en collaboration avec les parties prenantes



#### 14 octobre

Signature avec la BOA En marge des Assemblées Annuelles du FMI ayant eu lieu à Marrakech, le Gouvernement de l'Union des Comores, représenté par le Ministre des Finances et le Gouverneur de la BCC, a signé un Protocole d'accord avec le groupe Bank Of Africa pour la création d'une nouvelle banque : BOA Comores (BOAC)



#### 17 octobre

Signature d'une convention tripartite pour renforcer les liens économiques

La BCC, la Chambre Economique Franco-Comorienne (CEFC), et l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat (UCCIA) ont signé une convention tripartite pour stimuler les communautés commerciales et industrielles comoriennes



#### 12 novembre

Forum : Inclusion Financière pour la Diaspora

La BCC a organisé un forum de sensibilisation à l'inclusion financière, en France en novembre 2023. Ce forum a été pour la BCC, une occasion de présenter son dispositif de transfert de fonds permettant d'effectuer des virements depuis un compte bancaire en France vers un compte bancaire aux Comores, de manière gratuite et sécurisée



#### 19 décembre

Début des travaux de mis en place du Réseau Interbançaire La BCC, avec la collaboration du secteur bancaire, a entamé des travaux d'envergure visant à mettre en place un réseau de télécommunication de pointe, l'objectif étant d'améliorer et de sécuriser l'ensemble des transactions financières. A terme, elle contribuera à réduire significativement les délais de traitement des transactions bancaires, offrant ainsi une expérience plus rapide et plus sûre à l'ensemble des comoriens



#### 29 décembre

Migration vers le nouveau système ERP La BCC a migré vers un nouveau système, le Core Banking System (CBS). Un projet qui a été réalisé avec l'appui technique du PADSF et le cabinet Accompany & Temenos. La mise en production du CBS-ERP a permis à la BCC d'optimiser sa gestion interne

# PRINCIPALES EVOLUTIONS ECONOMIQUES

## Activité économique internationale en 2023

#### Croissance économique



Taux de croissance mondial



Taux de croissance des pays avancés



Taux de croissance des pays émergents et en développement



Taux de croissance en Afrique Subsaharienne

#### Inflation



Taux d'inflation mondial



Taux d'inflation des pays avancés



Taux d'inflation des pays émergents et en développement



Taux d'inflation en Afrique Subsaharienne

#### Prix des produits de base



#### **Energie**

Taux de croissance des prix de l'énergie



#### Métaux

Taux de croissance des prix des métaux



#### **Produits alimentaires**

Taux de croissance des prix des produits alimentaires

## I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

#### 1. Croissance Economique

L'activité économique mondiale a poursuivi son ralentissement de croissance en 2023, marquée par le resserrement des politiques monétaires, dans un contexte d'inflation constamment supérieure aux cibles des banques centrales. Par conséquent, le FMI a publié un taux de croissance moyen mondial de 3,2% en 2023 contre 3,5% en 2022.

En effet, au niveau de la demande, la consommation et l'investissement privé ont été plus soutenus que prévu. Du côté de l'offre, la réduction des goulets d'étranglement liée à la résolution des problèmes de la chaîne d'approvisionnement et de la réduction des délais de livraison ont engendré une hausse généralisée de l'activité. Dans les pays avancés, le taux de croissance est en baisse passant de 2,7% en 2022 à 1,6% en 2023 résultant du repli continu

de l'activité dans l'ensemble des pays de ce groupe. Aux Etats-Unis, la croissance est partie à la hausse de 2,5% en 2023 contre 1,9% en 2022. Ce qui s'explique notamment par le dynamisme de la consommation des ménages, lui-même lié à la baisse de l'inflation, de l'investissement public et la demande extérieure. Dans la Zone euro, la croissance économique est ressortie à 0,4% en 2023 après 3,4% en 2022. Ce repli excessif de l'activité est imputable à l'exposition relativement élevée à la guerre en Ukraine, qui s'est traduite par des taux d'intérêt réels plus élevés, un choc structurel de compétitivité lié à l'énergie et un environnement extérieur très incertain. Ce ralentissement reflète également le recul de l'activité économique en Allemagne qui enregistre un taux de croissance négatif (-0,2%) en 2023.



Figure 1 : Taux de croissance en pourcentage



Source: FMI WEO1, \* prévisions

Dans les économies émergentes et en développement, le taux de croissance a légèrement progressé en passant de 4,1% en 2022 à 4,3% en 2023.

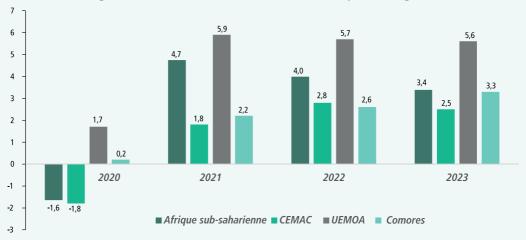
En Chine, après les difficultés liées à la crise sanitaire et celles du marché immobilier, l'activité a connu un rebond de 5,2% en 2023 contre 3,0% une année auparavant suite à l'ouverture des frontières.

En Russie, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de

3% après –1,2% en 2022 en lien avec la hausse de la demande notamment l'explosion des dépenses liées à la défense et la hausse des exportations des produits énergétiques.

En Afrique subsaharienne, le rythme de croissance a ralenti à 3,4% contre 4% en 2022 en raison des effets négatifs du changement climatique.

Figure 2 : Evolution des taux de croissance en pourcentage



Sources: FMI WEO, BCC

<sup>1</sup>WEO: perspectives économiques avril 2024

#### 2. Inflation

A l'échelle mondiale, l'inflation prend son recul au fur et à mesure et passe d'un taux moyen de 8,7% en 2022 à 6,8% en 2023, suite au maintien du resserrement du crédit et des effets de transmission des baisses continues des cours des matières premières.

Dans les pays avancés, l'inflation annuelle moyenne est passée à 4,6% en 2023 contre 7,3% en 2022. Aux Etats- Unis, l'inflation s'établit à 4,1% en 2023 contre 8% en 2022.

Cette baisse s'illustre notamment par une pression moins forte sur le prix des biens (vêtements, voitures d'occasion, etc.) et sur le coût des services de transport. La Zone euro enregistre quant à elle un taux d'inflation annuel de 5,4% contre 8,4% en 2022, baisse portée par le ralentissement des prix de biens, principalement les produits alimentaires, et des services.



Figure 3 : Evolution de l'inflation à l'international en pourcentage

Quant aux pays émergents et en développement, l'inflation a légèrement ralenti à 8,1% en 2023 après 9,9% en 2022. En Russie, le taux d'inflation moyen annuel s'établit à 5,9% contre 13,8% en 2022.

Source: FMI WEO

En Turquie, l'inflation est passée de 72,3% en 2022 à 53,9% une année après. Cette baisse est due au resserrement de la politique monétaire relevant son taux directeur de 8% à 15%. En Argentine, le taux d'inflation annuel a atteint 133,5%.

En chine, le taux d'inflation est de 0,2% en 2023 contre 2% en 2022.Ce phénomène de faible inflation prend sa source tout

d'abord dans la politique monétaire plus restrictive par la Banque populaire de Chine, ensuite par le profit de ses relations commerciales avec la Russie et l'Iran et enfin par le faible dynamisme de son activité économique en 2022.

En Afrique subsaharienne, le rythme de croissance du niveau général des prix reste élevé faisant passer le taux de 14,5% à 16,2% entre 2022 et 2023. Environ la moitié des pays de la région affichent une inflation globale supérieur à 10%, liée principalement à une hausse des prix des produits alimentaires.

#### 3.Orientation des politiques monétaires

Dans un contexte de pressions inflationnistes mondiales plus élevées, les autorités monétaires sont confrontées à des dilemmes entre une politique monétaire visant à diminuer la demande globale et une autre à assurer la stabilité financière.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale (FED) a relevé son taux de fonds fédéraux de 525 points de base entre mars 2022 et août 2023, soit le plus haut niveau enregistré ces dernières années. Le durcissement des conditions financières induit par le resserrement monétaire a conduit à d'importantes corrections sur les principaux indices boursiers américains, les prix de l'immobilier et le marché obligatoire.

Dans la Zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) est déterminée à assurer le retour de l'inflation au niveau de son objectif de 2% à moyen terme. Elle a rehaussé ses taux directeurs de 25 points de base en septembre 2023. En effet, les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt sont relevés respectivement à 4,50%, 4,75% et 4,00%. Le resserrement de la politique monétaire s'est transmis vigoureusement à l'économie reflétée par la baisse de la demande.

La Banque d'Angleterre (BoE) a quant à elle relevé ses taux directeurs à 5,25% en septembre 2023, son plus haut niveau depuis 15 ans. Son comité de politique monétaire affirme que ce resserrement

présente de plus en plus de signes d'impact sur le marché du travail et sur la dynamique de l'économie réelle.

La Banque du Japon (BoJ) a conservé l'orientation accommodante de sa politique monétaire en avril 2023. Ainsi, le taux de dépôt à court terme a été maintenu à -0,1%. Elle continuera de mener sa politique d'achats illimités des obligations du Gouvernement à 10 ans, avec pour objectif de plafonner leurs rendements à 0,25%. Compte tenu des incertitudes entourant l'environnement international, la BoJ devrait poursuivre sa politique monétaire accommodante.

Dans les pays émergents et en développement, les taux directeurs restent inchangés depuis un certain temps dans nombre de grandes économies, telles que l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Indonésie et le Mexique.

En revanche, la Banque populaire de Chine a été l'une des rares banques centrales à assouplir sa politique monétaire. L'affaiblissement de la dynamique économique a ramené les autorités chinoises à réduire leur taux directeur à 3,45% après 3,55% en septembre 2022.

Il en est de même pour la Banque Centrale du Brésil, qui a appliqué une politique monétaire de surchauffe en faisant passer son taux cible des fonds fédéraux (SELIC) à 12,3% en fin 2023 après 13,8% en décembre 2022. La Banque centrale turque a relevé son taux directeur de 8,5% à 15% en mai 2023. Selon elle, le resserrement monétaire sera renforcé

autant que nécessaire jusqu'à ce qu'une amélioration significative des perspectives d'inflation soit obtenue.

En Afrique subsaharienne, la majorité des banques centrales ont continué d'appliquer des politiques monétaires restrictives. Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion du 07 juin 2023, de maintenir inchangé le taux directeur à 3,00%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,00%.

Lors de la réunion de son Comité de Politique Monétaire du 26 juin 2023, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a maintenu inchangé ses taux d'appels d'offres, de la facilité de prêt marginal et de dépôt à 5,00%, 6,75% et 0,00% respectivement.

#### 4. Marché et cours mondiaux

A la fin de l'année 2022, le niveau des cours mondiaux affiche des tendances

relativement baissières et se stabilise à partir du deuxième trimestre de l'année 2023. Ce reflux des cours mondiaux s'annonce comme un des principaux facteurs du repli de l'inflation globale.

Les cours mondiaux des produits de base ont chuté de près de 40% entre mi-2022 et mi-2023, ce qui a contribué fortement à la réduction de l'inflation mondiale d'environ 2%.

Les produits énergétiques enregistrent une baisse d'environ 37% en 2023, en liaison avec le cours du pétrole brut (Brent) qui s'est établi en moyenne à 80,6 dollars US le baril, soit une baisse de 16% par rapport à la moyenne de 2022.

Les prix des denrées alimentaires ont baissé de 6,1% en 2023 par rapport à 2022. Les cours des métaux ont baissé d'environ 13% par rapport à 2022, principalement sous l'effet de la faiblesse de la demande mondiale et de l'amélioration de l'offre.

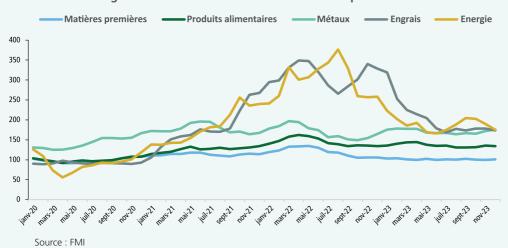


Figure 4 : Evolution des cours mondiaux des produits de base

#### 4.1. Prix de l'énergie

Selon le FMI, l'indice des prix de l'énergie a chuté de près de 37% en 2023 en raison du reflux des prix mondiaux moyens du gaz naturel (-63%), du charbon (-53%) et du pétrole brut (-16%). Cette baisse des cours des produits de l'énergie est particulièrement soutenue par la baisse de la demande globale de ces produits.

En effet, les prix du pétrole ont subi des pressions à la baisse dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique mondiale, une production record aux Etats-Unis et un niveau de production et d'exportations stable en Russie.

En ce qui concerne le gaz naturel, la hausse soutenue du prix de l'année précédente additionnée à des températures hivernales accommodantes en 2023, ont engendré une baisse de la demande et par ricochet du prix du gaz naturel.

Enfin, les charges élevées sur les droits d'émission de CO<sub>2</sub> et le développement des énergies renouvelables ont encouragé la substitution du charbon vers le gaz naturel et d'autres énergies propres. Ce qui a causé une baisse de la production et du cours du charbon.

#### 4.2. Prix des métaux

Les prix des métaux ont régressé en moyenne de 13% en 2023. Cette baisse

est particulièrement portée par la baisse du prix du manganèse (-51%), du cobalt (-46%), des métaux rares (-39%) et du Lithium (-38%). Cette évolution s'explique par divers facteurs, notamment une offre abondante, un essoufflement des secteurs de l'industrie lourde et un ralentissement du secteur immobilier en Chine.

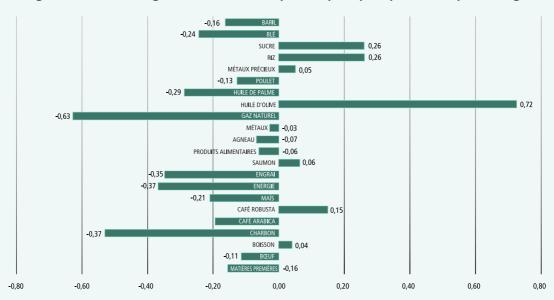
A l'inverse d'autres métaux tels que l'uranium, l'or et l'argent ont connu des hausses respectives de 20%, 8% et 7%, au cours de la période 2022-2023.

#### 4.3. Prix des produits alimentaires

L'indice des prix des produits alimentaires a enregistré une baisse moyenne de 6% en 2023 après une croissance de 15% en 2022, en raison du reflux des coûts de l'énergie et une diminution de la demande suite aux politiques monétaires restrictives généralisées au niveau international. En effet, ce repli de prix des biens alimentaires s'illustre par une baisse importante de l'huile de palme (-29%), suivi par le blé (-24%), le maïs (-21%), le café arabica (-19%), le poulet (-13%) et la viande de bœuf (-11%).

A contrario, on observe une hausse de prix de l'huile d'olive, du riz et du sucre respectivement à 72%, 26% et 26% au cours de la même période.

Figure 5 : Variation en glissement annuel des prix des principaux produits en pourcentage



Source : FMI

**Economie nationale** en 2023 Croissance économique L'activité économique est 2,9% estimée en hausse de 3,3% contre 2,6% en 2022 Taux de croissance du secteur primaire 2,5% Taux de croissance du secteur secondaire 3.0% Agro-alimentaire 3,6% Taux de croissance du secteur tertiaire 9,0% Taux Par **Inflation** d'inflation par origine fonction, annuel l'inflation est 6,8% essentiellement portée par Inflation alimentaire 9,3% les produits 8,9% L'inflation alimentaire est alimentaires ressortie à 6,8% en 2023 Inflation importée Inflation locale contre 12,7% en 2022 L'inflation importée est L'inflation locale est ressortie à 9,3% en 2023 6,8% contre 14,2% en 2022 ressortie à 8,9% en 2023 10% contre 11% en 2022 Contre 18,3% en 2022 Contre 32,1% en 2022 Légumes et Huiles et Contre 12,6% graisses en 2022 Lait, fromage

# II. ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE

#### 1. Croissance économique

En 2023, la reprise de l'activité économique nationale s'est poursuivie bénéficiant d'une amélioration de la conjoncture internationale (résolution des problèmes de la chaîne d'approvisionnement et baisse des cours des matières premières) mais surtout d'un environnement interne favorable en raison du recul de l'inflation mondiale

et du soutien à l'activité économique des partenaires au développement.

Globalement, l'activité économique est estimée en hausse de 3,3% en 2023 après 2,6% un an auparavant. Cette croissance est tirée par la demande intérieure, principalement la consommation finale des ménages.

3,8% 4,0% 3.8% 900 3,5% 800 3,3% 3.8% 700 3,0% 2,6% 600 2,2% 2,0% 2,5% 500 2,0% 400 1.5% 300 1,0% 200 0,5% 100 0,0% 0 2020 2024\* 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2021 2022 2023 PIB nominal (en milliards FC) Taux de croissance réel (en %)

Figure 6 : Evolution du PIB nominal et du taux de croissance réel

Sources: INSEED et estimations BCC, \* projections

#### 1.1. Analyse sectorielle de la croissance

La croissance est portée par l'accélération du secteur tertiaire (+3,6% en 2023 contre 2,4% en 2022), ramenant sa contribution à la croissance du PIB à 1,9% en 2023 après 1,3% un an auparavant, en lien avec la bonne performance du commerce, des transports et des services d'hébergement et de restauration.

Les secteurs primaire et secondaire sont restés vigoureux avec des taux de croissance respectifs de 2,9% et 2,5% en 2023 contre respectivement 2,8% et 2,4% en 2022.



Sources: INSEED et estimations BCC

#### 1.1.1. Secteur primaire

Le secteur primaire s'est consolidé avec une croissance de 2,9% en 2023 après 2,8% en 2022 grâce aux performances réalisées dans l'agriculture, la pêche et dans une moindre mesure l'élevage.

La valeur ajoutée de l'agriculture a progressé de 3,1% en 2023 après 3,0% une année auparavant.

En effet, la campagne agricole 2022/2023 a été caractérisée par des conditions climatiques favorisant entre autres une bonne récolte et une extension de la surface agricole utilisée (SAU) notamment pour les produits de rente qui est passée de 80 100 ha en 2022 à 162 700 ha² en 2023. Dans ces conditions, la récolte des produits de rente a crû de 15,4% pour atteindre 361,3 tonnes en 2023 contre 313,2 tonnes un an auparavant. Cette hausse est portée par la production de la vanille (+16,7%) et du girofle (+5,8%).

Pour sa part, l'agriculture maraîchère et vivrière a tiré profit de la politique de distribution des semences (+56,4% d'augmentation des importations de semences pour atteindre 912 tonnes

en 2023), par le gouvernement et les partenaires au développement à travers les projets de l'Union. Il s'agit notamment du :

- Projet Intégré de Développement des chaines de valeurs et de la Compétitivité (PIDC) de la Banque Mondiale (BM);
- Projet Productivité des Exploitations Agricoles Familiales et Résilience (PREFER) du Fond International de Développement Agricole (FIDA);
- Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores) de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Parallèlement, les activités du soussecteur élevage sont restées dynamiques bénéficiant également des appuis des projets des partenaires notamment le PIDC et le PREFER, reflétés par l'augmentation des importations (+18,7% en 2023) des animaux sur pieds essentiellement les caprins.

Il en est de même pour le sous-secteur pêche grâce aux bonnes conditions

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Source : Office nationale des produits de rente

météorologiques mais également aux appuis des ONG à savoir Dahari à travers le projet « Développer un modèle incitatif pour la conservation marine » en améliorant les techniques de pêche ainsi que la mise en place d'un modèle de gestion marine communautaire à terme.

Ce dynamisme s'est reflété aussi avec l'acquisition de 107 nouvelles embarcations par les pêcheurs durant l'année 2023.

#### 1.1.2. Secteur secondaire

Dans un contexte de baisse des cours mondiaux des matières premières, la valeur ajoutée du secteur secondaire s'est consolidée à 2,5% en 2023, tirant profit entre autres du Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores (APILE) de l'Union Européenne et des projets de Réhabilitation du Réseau Routier (PRRR) de la BAD qui a décaissé un montant de 5,3 milliards FC en 2023.

Les activités des sous-secteurs « textiles et articles d'habillement » et « métallurgiques, ouvrage en métaux », sont restées vigoureuses ayant bénéficié de l'organisation des festivités coutumières et religieuses.

Parallèlement, l'activité agroalimentaire s'est mieux portée; elle a été soutenue en amont par la baisse des prix des intrants (qui a entrainé une hausse de la valeur des importations notamment de la farine) et en aval par l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

La performance du secteur secondaire a concerné également la branche « construction et BTP » en lien avec la baisse des cours de certains matériaux de construction conjuguée à la poursuite des grands chantiers d'infrastructures de l'Etat avec l'appui des bailleurs de fonds.

Pour sa part, la production de la branche « électricité et eau » s'est légèrement améliorée en 2023, portée essentiellement par la production de l'électricité d'origine solaire à travers le Projet d'accès à l'énergie solaires aux Comores (Comores Energie) de la BM.

A l'inverse, la production d'électricité d'origine thermique reste confrontée à de multiples difficultés entrainant des délestages répétés et ce en dépit du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie en Union des Comores (PASEC 2) de la BAD.

Malgré les appuis de quatre projets au secteur de l'eau et d'une augmentation du nombre d'abonnés (+11,7%) pour atteindre 22 627 en 2023, la production d'eau de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution d'Eau (SONEDE) est restée stable (6 millions de mètre cube).

#### 1.1.3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 3,6% en 2023, un rythme de croissance proche de la moyenne d'avant la crise du Covid-19. Cette situation s'explique principalement par la reprise de l'activité touristique et du commerce.

L'activité touristique a tiré profit des arrivées aux frontières, pour affaires, qui ont plus que triplé à 20 297 personnes essentiellement en provenance des pays africains résultant de la présidence comorienne de l'Union Africaine en 2023.

Parallèlement, avec la levée totale des restrictions de voyages, les activités de transports se sont mieux portées notamment le trafic aérien avec une forte augmentation du nombre de vols inter-iles et internationaux.

S'agissant des activités du commerce, elles ont bénéficié de la reprise de la demande intérieure en lien avec la baisse de l'inflation après la pression inflationniste de 2022.

#### 1.2. Analyse de la croissance par la demande

Au niveau de la demande intérieure, la consommation finale des ménages s'est améliorée de 3,8% en 2023 contre 1,5% en 2022, tirant profit du reflux de l'inflation conjuguée aux hausses à la fois des salaires notamment des agents de l'Etat, des envois de fonds des migrants ainsi que les transferts de fond aux populations vulnérables dans le cadre des

Projets de Filets Sociaux de la BM, avec un décaissement de 1,3 milliard FC en 2023.

De même, la consommation finale publique a rebondi de 9,5% en 2023 après 0,3% un an auparavant, reflétant entre autres les dépenses engendrées par la présidence comorienne de l'Union Africaine avec l'augmentation des dépenses en biens et services de 28,2% par rapport à 2022.

Pour sa part, la formation brute de capital a enregistré une hausse de 3,7% par rapport à l'année 2022 portée essentiellement par sa composante publique, reflétée par une forte augmentation (+60,4%) des dépenses d'investissement de l'État en 2023 à prix courant.

Tableau 1 : Composantes de la demande au prix de l'année précédente (variation en %)

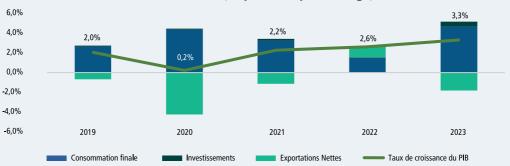
	2019	2020	2021	2022	2023
Consommation finale	2,5	4,1	2,9	1,3	4,3
Investissements	0,8	0,6	1,3	0,3	3,7
Exportations de biens et services	0,2	-52,3	32,5	36,9	-15,6
Importations de biens et services	2,1	-6,9	10,6	7,8	0,1
Taux de croissance du PIB	2,0	0,2	2,2	2,6	3,3

Sources: INSEED et estimations BCC

En revanche au niveau de la demande extérieure, les exportations de biens et services ont reculé de 15,6% par rapport à 2022 en raison de la forte baisse des exportations de biens principalement les produits de rente, en dépit d'une amélioration des exportations de services. S'agissant des importations de biens

et services, elles sont restées stables en lien avec la baisse des importations des services atténuée par la hausse des importations de biens. Dans l'ensemble, les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance du PIB réel en 2023.

Figure 8 : Contribution des composantes de la demande à la croissance (en points de pourcentage)



Sources: INSEED et estimations BCC

#### 1.3. Inflation

Aux Comores, le niveau d'inflation reste élevé par rapport à la moyenne d'avant crise (Covid-19 et guerre en Ukraine), estimé à 9,0% en 2023 contre 12,4% en 2022. Cette situation s'explique par un recul plus lent que prévu de l'inflation alimentaire au niveau mondial à cause de la persistance de la guerre en Ukraine avec notamment le non renouvèlement de l'accord entre les Nations-Unies, l'Ukraine, la Russie et la Turquie, sur les exportations des céréales ukrainiennes pour l'approvisionnement du marché mondial.

La tendance haussière des prix à la consommation, amplifiée à fin mai 2022 à la suite de l'augmentation des prix des produits énergétiques, s'est poursuivie jusqu'à mai 2023, avec des taux d'inflation en glissement annuel à deux chiffres. A la fin du deuxième trimestre, l'inflation a entamé une tendance baissière et ce reflux s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année 2023 (-2% d'inflation en fin décembre 2023).

Figure 9 : Evolution de l'inflation en glissement annuel

25,0%

20,0%

15,0%

10,0%

5,0%

-10,0%

Igrafiel Legriel Mat's April Mai Juit Juit Agrit Septembre Occubre Morenbre Decembre

-2022 —2023 —2021

Sources: INSEED et calculs BCC

En 2023, la baisse de l'inflation est due essentiellement à la baisse des prix des produits « alimentaires et boissons non alcoolisées » qui représentent plus de la moitié du panier de consommation des ménages comoriens. En revanche, les prix des deux autres principales fonctions de consommation, à savoir les services des « transports » et les services de « logement, eau, électricité » sont restés quasi stables au cours de l'année 2023 en raison du maintien des prix des produits administrés (produits pétroliers, électricité) depuis fin mai 2022.

#### 1.3.1. Evolution de l'inflation alimentaire

L'inflation alimentaire est ressortie à 6,8% en 2023 après 12,7% un an auparavant. Ce reflux s'explique principalement par le recul de l'inflation enregistrée au niveau des « huiles et graisses » (10,0% contre 32,1% en 2022), du « lait, fromage et

œufs » (4,1% après 12,6%) dans un contexte mondial de baisse de prix des denrées alimentaires ainsi qu'au niveau des « légumes et tubercules », (6,8% contre 18,3% en 2022) reflétant une amélioration de l'offre agricole locale malgré la hausse de la demande.

En revanche, les prix des « pains et céréales » ont augmenté de 8,9% en 2023 après 5,6% en 2022 avec la fin de la subvention du prix de la farine par le gouvernement entrainant des hausses du prix des produits à base de farine dont le pain.

Egalement, les prix des « poissons et fruits de mer », ont progressé en moyenne de 3,5% en 2023, avec des pics au premier trimestre 2023 suite à de mauvaises conditions météorologiques qui ont entrainé une baisse des captures de poissons durant cette période.

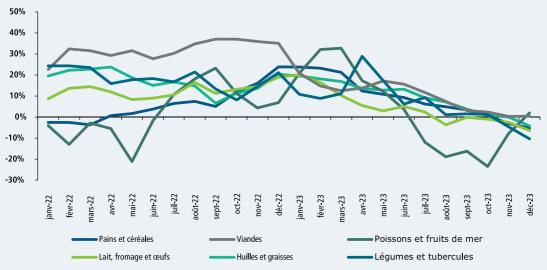


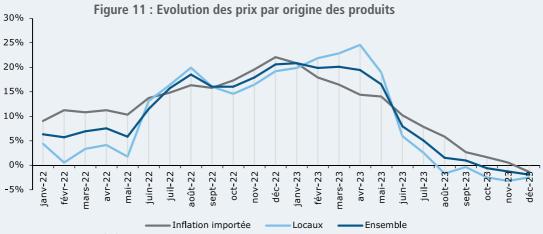
Figure 10 : Evolution de l'inflation des principaux produits alimentaires en glissement annuel

Sources: INSEED et calculs BCC

#### 1.3.2. Inflation par origine

Le recul de l'inflation en 2023 a été soutenue par la baisse des prix des produits importés dont l'inflation est ressortie à 9,3% après 14,2% en 2022, reflétant la baisse des cours des matières premières notamment des produits énergétiques et alimentaires au niveau mondial.

Parallèlement, avec la hausse de la production agricole, l'inflation des produits locaux a enregistré également une baisse pour se situer à 8,9% en 2023 contre 11,0% un an auparavant.



Sources: INSEED et calculs BCC

#### 1.4. Perspectives économiques en 2024

En 2024, l'activité économique devrait se consolider compte tenu du contexte international de recul de l'inflation plus tôt que prévu par rapport au pic de 2022.

Elle sera améliorée également par un environnement interne plus favorable par rapport aux effets attendus des différentes mesures de soutien à l'activité économique par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre des projets prioritaires du PCE et les appuis des partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement.

Les prévisions de la croissance tablent sur un taux de 3,8% en 2024. Cette croissance serait portée par l'ensemble des trois secteurs. Le secteur primaire resterait dynamique (+3,5%) avec l'appui du gouvernement dans l'agriculture (distribution des intrants en semences et des tracteurs aux agriculteurs) et dans l'élevage mais également les effets attendus des projets tels que le PIDC et le PRFFFR.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité est projetée à la hausse (+3,1%) avec la poursuite des travaux de construction et travaux publics. Egalement, les activités du tertiaire poursuivraient leur dynamisme (3,6% en 2024 comme en 2023), en lien avec la performance attendue de l'ensemble des sous-secteurs (commerce,

services des transports, d'hébergement et de restauration).

Du côté de la demande, la consommation finale se conforterait davantage de 4,0% en 2024 compte tenu des prévisions de baisse continue de l'inflation.

L'investissement devrait se consolider à 3,0% et serait porté principalement par sa composante publique avec la poursuite des grands chantiers d'infrastructures publics (route, la poursuite des travaux de construction de l'hôtel Galawa).

S'agissant de la demande extérieure, les exportations de biens et services devraient repartir à la hausse (+4,1%) après la baisse de 2023, du fait d'une meilleure offre des produits de rente notamment la vanille. De même, les importations de biens et services sont attendues en hausse de 4,1%.

Ces perspectives de croissance pour 2024 sont tributaires de l'évolution de la situation interne notamment sanitaire, liée à l'épidémie du Choléra ainsi que des conséquences liées aux récentes inondations.

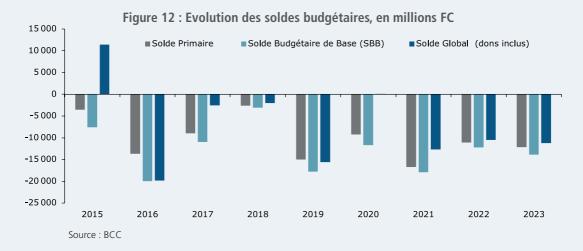
Par ailleurs, les incertitudes qui planent au niveau mondial, à savoir les tensions géopolitiques en l'occurrence la persistance de la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, peuvent avoir des répercussions négatives sur l'activité économique nationale.

#### 2 Finances publiques

#### 2.1 Exécution budgétaire

L'exécution du budget pour l'année 2023 a été marquée par des taux de réalisation de 92% des recettes totales (105,1 milliards FC) et de 78% des dépenses totales (130,7 milliards FC) par rapport aux projections établies par la loi de finances rectificative (LFR). Toutefois, en comparaison avec les réalisations de l'année 2022, une nette amélioration de la mobilisation des ressources est affichée avec une augmentation des recettes totales. De même, les dépenses totales ont enregistré une progression sur la période sous l'effet des investissements intérieurs.

En conséquence, le solde global (dons compris) est passé de -10,5 milliards FC en 2022 à -8,1 milliards FC une année après, soit une amélioration de 2,4 milliards FC. En revanche, le solde primaire s'est dégradé de 1,5 milliard FC pour s'établir à -12,3 milliards FC en 2023 contre -11,1 milliards FC en 2022. De même, le déficit budgétaire de base s'est creusé (-2,4 milliards FC) pour se positionner à 14,6 milliards FC en 2023.



#### 2.1.1. Evolution des recettes publiques

Après une contraction de 9,3% en 2022, les recettes totales ont enregistré une augmentation de 16,7% en 2023 passant de 82,8 milliards FC à 96,7 milliards FC sur la période. Cette évolution reflète à la fois la hausse des recettes intérieures (+9,6%) et des dons extérieurs (+31,9%).

Réalisées à hauteur de 103% de la loi de finances rectificative, les recettes intérieures se sont établies à 61,7 milliards FC en 2023 contre 56,3 milliards FC une année auparavant, résultat d'une augmentation simultanée des entrées fiscales et non fiscales

Les recettes fiscales ont atteint 49,6 milliards FC après 44,4 milliards FC en 2022, soit un accroissement de 11,9% équivalent à 101% du niveau prévu par la loi de finances rectificative. Cette évolution est principalement portée par les impôts et taxes intérieures sur les biens et services dont la mobilisation a fortement augmenté atteignant 15,7 milliards FC en 2023 après 8,2 milliards FC un an avant. Cette bonne performance est attribuable à la mesure douanière

portant sur la généralisation de la taxe sur la consommation (TC), avec 14 produits désormais taxés à 10%, ainsi qu'à la TC à l'importation (5,5 milliards FC en 2023).

En outre, les impôts sur les bénéfices et plus-values se sont consolidés à 8 milliards FC en 2023 contre 7,8 milliards FC en 2022, en lien avec les évolutions contrastées enregistrées au niveau des sous composantes. En effet, pendant que les impôts sur les sociétés privées ont enregistré une hausse de 43,1% grâce à la mobilisation au niveau des institutions financières, celles sur les sociétés d'Etat ont accusé un repli de 50,8% en lien avec la forte contraction des recettes émanant de la société comorienne des hydrocarbures.

En revanche, les impôts sur le commerce extérieur ont affiché un repli de 22,7% passant de 9,8 milliards FC en 2022 à 7,6 milliards FC en 2023. Cette contraction provient de la baisse des droits des douanes (hors ceux spécifiques aux véhicules et aux produits divers), causée essentiellement par la baisse des importations en

raison des retards de livraison des marchandises (problème d'accostage et de débarquement).

De même, les droits d'accises ont accusé un repli sur la période (-3,5%) pour s'établir à 17,8 milliards FC en 2023 contre 18,5 milliards FC sous l'effet du repli de la taxe sur la consommation du riz de luxe (-16,3%) et de la taxe intérieure sur le ciment (-7,6%).

Figure 13: Evolution des recettes publiques, en millions FC



Source : Ministère des Finances

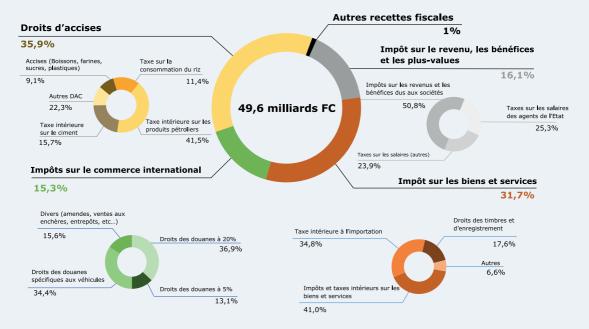
Dans le même temps, les recettes non fiscales ont également progressé sur la période, passant de 10,4 milliards FC en 2022 à 11,3 milliards FC une année après, enregistrant ainsi un accroissement de 9,5%. Cette hausse est portée essentiellement par les revenus du domaine notamment, les redevances administratives (+17,3%) et les frais de surestaries (+25,3%). Les recettes exceptionnelles ont quant à elles affiché un repli de 53,2% pour s'établir à 748,6 millions FC en 2023 contre 1,6 milliard FC une année auparavant, situation en lien entre autres avec le repli des recettes des passeports. En ce qui concerne les ressources extérieures, elles ont crû en 2023 passant de 26,5 milliards FC à 35 milliards FC sur la période. Cette évolution est portée par les aides budgétaires qui ont fortement augmenté, les financements

des projets ayant baissé. En effet, les aides budgétaires ont atteint 15,2 milliards FC en 2023 après seulement 1,8 milliard FC en 2022. Cette situation est favorisée d'une part, par les appuis plus importants que prévus de certains bailleurs, notamment la Banque mondiale (9 milliards FC contre 7 milliards FC initialement annoncé) et par les appuis non prévus initialement, notamment ceux de la Chine (668 millions FC).

En outre, l'AFD et l'Arabie Saoudite ont également contribué à la hausse des aides budgétaires à hauteur de 2,9 milliards FC et 2,3 milliards FC respectivement.

En parallèle, les financements des projets sont établis à 19,8 milliards FC en 2023 contre 24,7 milliards FC en 2022, soit une baisse de 20% équivalent à un taux de réalisation de 73%.

#### Composition des recettes fiscales, en pourcentage du total



#### 2.1.2. Dépenses totales

Exécutées à 78% de la loi de finances rectificative, les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 104,8 milliards FC en 2023 contre 93,4 milliards FC en 2022, soit un accroissement de 12,3%. Cette évolution résulte de la progression de 66,2% des dépenses d'investissement.

Les dépenses courantes ont légèrement baissé (-1%) passant de 74,9 milliards FC en 2022 à 74,2 milliards FC une année après, en liaison avec la baisse des dépenses de transferts et subventions compensée par la hausse des dépenses de biens et services et des salaires. Les dépenses de personnel ont crû de 9,1% pour s'établir à 30,9 milliards FC contre 28,3 milliards FC en 2023, en dépit de la réduction des fonctionnaires d'Etat suite au contrôle de la Fonction Publique ainsi qu'au non remplacement des départs à la retraite.

Les dépenses de biens et services ont quant à elles augmenté de 28,2% sur la période pour s'établir à 16,7 milliards FC en 2023 contre 13 milliards FC en 2022, réalisation dépassant les prévisions de la loi de finances rectificative (125%). Cette situation est imputable entre autres à la hausse des dépenses engagées au cours de la présidence de l'Union Africaine par les Comores.

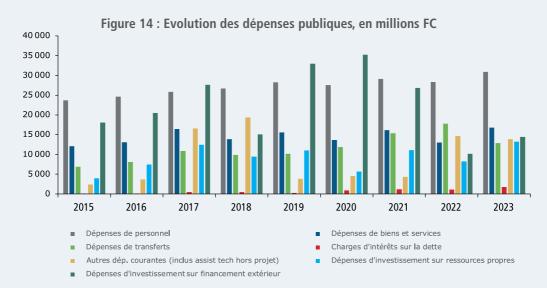
Après trois ans de hausse, les dépenses de transferts et subventions ont baissé de 25,7% passant de 17,8 milliards FC en 2022 à 13,2 milliards FC en 2023 pour revenir à la situation d'avant crise.

Par ailleurs, les charges d'intérêt sur la dette ont augmenté passant de 1,1 milliard FC à 2,3 milliards FC sur la période.

En parallèle, malgré un taux d'exécution

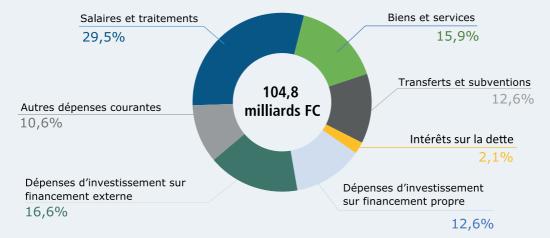
faible (40% de la LFR), les dépenses d'investissement ont tout de même augmenté de 66,2% par rapport à 2022, passant de 18,4 milliards FC à 30,6 milliards FC en 2023 en liaison à la fois avec les dépenses en capital sur financement intérieur et celles sur ressources extérieures.

En effet, grâce à la réhabilitation continue des infrastructures routières et la poursuite des gros chantiers du Gouvernement, les dépenses d'investissement sur ressources propres ont augmenté de 60,4% par rapport aux réalisations de 2022 pour s'établir à 13,2 milliards FC en 2022. Celles financées par des ressources extérieures ont quant à elles augmenté de 70,9% pour se situer à 17,4 milliards FC en 2023 après 10,2 milliards FC en 2022.



Sources : Ministère des Finances et BCC

#### Composition des dépenses totales, en pourcentage du total



#### 2.2. Financement

Le financement sur prêt pour l'année 2023 s'est établi à près de 5 milliards FC, majoritairement assuré par les ressources extérieures. En effet, le financement extérieur (78,4% du financement total) a atteint 3,9 milliards FC composé principalement de 8,7 milliards FC de tirage sur prêt et de 4,8 milliards FC au titre du remboursement de la dette extérieure.

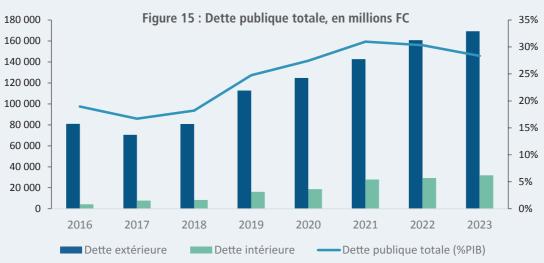
#### 2.3. Endettement public

A fin 2023, la dette publique totale a progressé de 5,9% pour s'établir à 201,2 milliards FC contre 190,1 milliards FC une année auparavant, portée par ses composantes externe et interne. En effet, la dette extérieure a crû de 5,3% sur la période pour s'établir à 169,2 milliards FC. Cette progression a été essentiellement tirée par la hausse de la dette multilatérale (+16,7%) dont le niveau s'est établi à 80,5 milliards FC en 2023 contre 69 milliards FC en 2022. Elle est majoritairement constituée de la Banque Mondiale (34%), la BADEA (15,7%), le FMI (14,7%), le FAD (13,1%) et TDB Group (10,2%).

De même, la dette bilatérale s'est élevée à 44,9 milliards FC en 2023, en hausse de 1,3% par rapport à 2022, hausse reflétée au niveau du Fonds saoudien (+8,5%). En termes de structure, elle est prédominée par le Fonds saoudien (46,2%), suivie d'Exim Bank India (27,9%) et du Fonds koweïtien (23,4%).

En ce qui concerne la dette publique intérieure, elle a augmenté de 9% passant de 29,3 milliards FC en 2022 à 32 milliards FC une année après, sous l'effet de l'accroissement de la dette auprès du système bancaire.

En conséquence, tenant compte d'une croissance nominale de 13,2% du PIB, le ratio d'endettement public est ressorti en repli de 2 points de pourcentage à 28,4% du PIB. Cette situation est reflétée par les baisses de 1,8 point à 23,8% du PIB pour la dette extérieure et -0,2 point à 4,5% du PIB pour celle intérieure.



Sources: Direction de la Dette et BCC



Figure 16 : Dette extérieure, en millions FC

Sources : Direction de la Dette et BCC

#### 3. Balance des paiements

En 2023, les flux de la balance des paiements restent encore sous l'incidence du réajustement des chaînes d'approvisionnement, de la fluctuation des prix et des pics atteints au niveau des rubriques voyages internationaux et transferts.

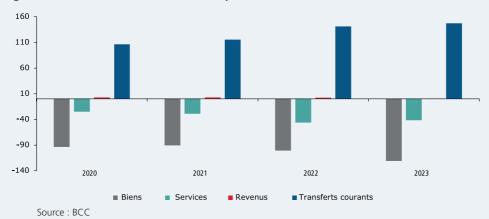
En somme, le solde global des transactions du pays avec le reste du monde s'est détérioré au terme de l'exercice 2023, s'affichant à 3,2 milliards FC contre 8,9 milliards FC à la fin de l'exercice précédent. Cette situation est consécutive à la dégradation du compte des transactions courantes toutefois atténuée par une progression du compte de capital.

#### 3.1. Compte des transactions courantes

Le déficit du compte des transactions courantes s'est accentué en 2023, ressortant à 15,1 milliards FC contre 3,2 milliards FC l'année précédente. Cette évolution est quasiment due à l'aggravation du déficit commercial. En effet, la balance commerciale est structurellement déficitaire en raison d'un tissu productif moins intense n'arrivant pas à satisfaire la demande locale, ainsi qu'une faible diversification des exportations. Ainsi, le solde du compte des biens est ressorti à -120,9 milliards FC à fin décembre 2023 contre -100,7 milliards FC à fin décembre 2022.

En revanche, bien qu'il soit également déficitaire, le solde du compte des services s'est amélioré s'établissant à -41,7 milliards FC contre -46,3 milliards FC l'année précédente. Toutefois, l'impact du déficit commercial sur le compte courant a été modéré dans une moindre mesure par le solde (en régression mais positif) des revenus, et surtout par celui des transferts courants passant de 141,3 milliards FC en 2022 à 147,2 milliards FC en 2023.

Figure 17: Evolution des soldes du compte des transactions courantes, en milliards FC



#### 3.1.1. Compte des biens

Les transactions sur les biens dégagent un solde déficitaire de 120,9 milliards FC en 2023 contre 100,7 milliards FC en 2022, soit une détérioration du déficit de 20,1%. Cette évolution est due à une hausse des importations, s'élevant à 135,9 milliards FC contre 127 milliards FC l'année précédente, soit +7%, conjuguée à une baisse des exportations, s'établissant à 15 milliards FC contre 26,3 milliards FC un an auparavant, soit -43%.

Concernant les exportations, elles sont essentiellement constituées par des produits de rente. Leur baisse a surtout concerné le girofle avec des quantités exportées en baisse de 40,3%, évaluées à 5 015 tonnes contre 8 399 tonnes en

2022. Cette évolution est consécutive au phénomène de déstockage survenu en 2022 et correspond à un retour à la situation normale. Il en est de même pour la vanille avec des quantités exportées estimées à 20 tonnes contre 34 tonnes en 2022, équivalent à des recettes de 0,9 milliard FC en 2023 contre 2 milliards FC l'année précédente.

Les essences d'ylang-ylang ont affiché des exportations de 15,3 tonnes en 2023 contre 39 tonnes en 2022, équivalent à des recettes de 1 milliard FC contre 1,1 milliard FC en 2022. Pour ce qui est des autres produits exportés, leurs recettes ont chuté s'établissant à 1,3 milliard FC contre 5,3 milliards FC en 2022.

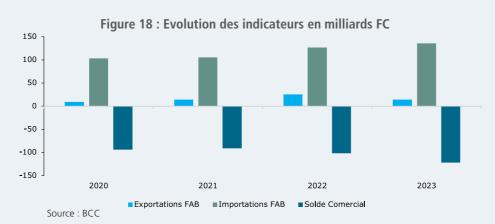


Parallèlement, la valeur des importations a progressé de 7% s'établissant à 135,9 milliards FC contre 127 milliards FC sur la période. Cette évolution provient essentiellement des produits alimentaires et des biens d'équipement.

En effet, en valeur CAF, les importations de produits alimentaires sont ressorties à 53,1 milliards FC en 2023 contre 51,1 milliards FC en 2022, soit une hausse de 3,8%. En dépit de la baisse des prix mondiaux, cette croissance est expliquée par un retour à la normale après le niveau faible d'importation enregistré en 2022 en raison des pénuries de produits de première nécessité.

Au même titre, les importations de biens d'équipement sont passées de 23,2 milliards FC en 2022 à 28,2 milliards FC en 2023.

En revanche, avec la baisse des cours mondiaux, la facture des importations des produits énergétiques s'est réduite pour l'année 2023, s'affichant à 50 milliards FC contre 56,4 milliards FC en 2022. De même la valeur des importations de biens intermédiaires s'est réduite s'établissant à 26 milliards FC en 2023 contre 27,3 milliards FC l'année précédente en liaison avec le prix. Les biens intermédiaires sont composés en grande partie de matériaux de construction







#### 3.1.2. Compte des services

Le compte des services a observé une amélioration de son déficit au cours de l'exercice 2023, s'établissant à 41,6 milliards FC contre 46,3 milliards FC en 2022. Ce progrès est en grande partie expliqué par la baisse des dépenses de transports et dans une moindre mesure par l'augmentation de certaines recettes de voyage. En effet, le déficit des services de transports, est ressorti à 34,5 milliards FC contre 40,3 milliards FC en 2022, soit une baisse de 14,3%.

Cette baisse est beaucoup plus observée dans les dépenses du transport maritime s'établissant à 20 milliards FC contre 27,5 milliards FC en 2022, en raison de la fin des perturbations sur la chaine d'approvisionnement entrainant une baisse du coût du fret. La hausse des recettes a surtout concerné le poste « voyages » notamment ceux effectués à titre professionnel passant de 1,8 milliard FC en 2022 à 5,2 milliards FC en 2023. Cette progression est consécutive à la présidence comorienne de l'Union Africaine. Les recettes de voyages à titre personnel ont quant à elles enregistré une baisse correspondant à un retour à la situation normale d'avant crise sanitaire après l'exploit réalisé en 2022 suite à la réquiverture des frontières.

Pour ce qui est des dépenses de voyages, elles ont augmenté s'élevant à 36,9 milliards FC contre 34,2 milliards FC en 2022. Cette augmentation est portée par les dépenses effectuées à titre personnel notamment les dépenses de santé et celles liées à l'enseignement supérieur.

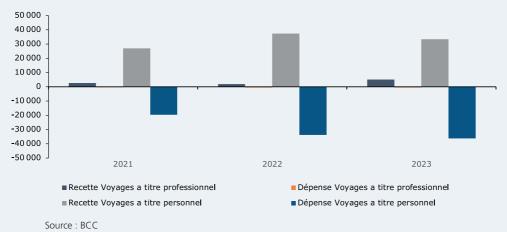


Figure 19 : Evolution des recettes et dépenses de voyages en millions FC

#### 3.1.3. Compte des revenus

Ce compte retrace les transactions du pays et le reste du monde en matière de rémunération du facteur travail, de la propriété d'actifs financiers et d'autres actifs non produits (la location de ressources naturelles).

Ainsi, les recettes issues de la rémunération des salariés se sont consolidées autour de 2 milliards FC en 2023. En revanche le revenu des investissements notamment les intérêts perçus se sont contractés sur la période s'établissant à 1,7 milliard FC contre 2,9 milliards FC l'exercice précédent.

Pour leur part, les dividendes et intérêts versés ont enregistré une augmentation sur la période, par conséquent, le revenu payé est passé de 2,4 milliards FC à 3,5 milliards FC. De cette manière au terme de l'exercice 2023, le revenu a régressé s'affichant à 0,2 milliard FC contre 2,5 milliards FC en 2022.

#### 3.1.4. Compte des transferts courants

Ce compte présente les transferts courants (en numéraire ou en nature) entre résidents et non-résidents. Autrement dit, cette rubrique contient les transactions correspondant à la fourniture d'un bien de consommation, d'un service, d'un actif financier ou d'un autre actif non produit sans la contrepartie d'un élément de valeur économique.

Ainsi, les transferts courants des administrations publiques comprenant l'aide budgétaire entre autres sont passés de 18,2 milliards FC en 2022 à 28,9 milliards FC en 2023.

Le solde des transferts privés s'est contracté en 2023, s'affichant à 118,2 milliards FC contre 122,9 milliards FC l'année précédente en dépit d'une amélioration des envois de fonds.

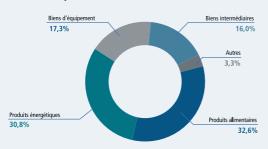
En effet, la légère croissance (+0,6%) enregistrée au niveau des transferts reçus a très vite été neutralisée par une augmentation sensible (+22,8%) des transferts émis. De cette façon, comme cela a été souligné plus haut, les transferts courants sont passés de 141,3 milliards FC à 147,2 milliards FC en 2023.

# Balance des paiements en 2023

	Données en millions FC		
	ompte des transactions ourantes	<b>2022 -3 204</b>	2023
Biens		-100 680	-120 879
Marchandises gér	érales	-101 413	-121 649
Exportations FAB		25 614	14 245
Importations FAB		-127 026	-135 894
Services		-46 272	-41 666
Transports		-40 342	-34 540
Transports mariti	nes	-27 547	-19 991
Transports aérien		-12 795	-14 549
Voyages		5 019	1 646
Voyages à titre pi	ofessionnel	1 314	4 513
Voyages à titre p		3 706	-2 867
Revenus		2 481	215
Rémunération des s	alaries	2 002	2 066
Revenus des investi		479	-1 851
Transferts courants		141 267	147 225
Administrations pu	hliques	18 281	28 975
Autres secteurs (see		122 986	118 249
	Compte de Capital	2022	2023
Compte de Capital		12 083	18 270
Transferts de capital		12 083	18 270
	ompte des opérations nancières	2022	2023
f			
Compte des opérations f	inancières	-9 578	-3 612
Compte des opérations t Investissements directs	inancières	1 929	2 435
Compte des opérations f	inancières		

#### Compte de biens : exportations et importations de biens

Composition des importations de biens



Composition des exportations de biens

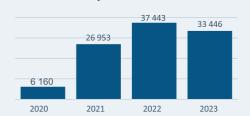


Compte de services : Dépenses et Recettes de voyages : Données en millions FC

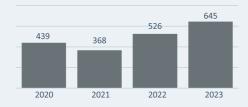
Recettes de voyages à titre professionnel



Recettes de voyage à titre personnel



Dépenses de voyages à titre professionnel



Dépenses de voyages à titre personnel



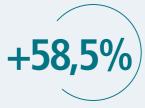
Compte des transferts courants



Evolution en pourcentage du solde des transferts courants



Evolution en pourcentage du solde des transferts privés



Evolution en pourcentage du solde des transferts publics

#### 3.2. Compte capital

Au sujet des transactions qui impliquent les transferts en capital à recevoir et à payer, ainsi que l'acquisition et la cession d'actifs non financiers non produits, l'économie dégage un excédent structurel en hausse de 51,2% en 2023, pour s'établir à 18,3 milliards FC en 2023 contre 12,1 milliards FC un an auparavant. Cet excédent est à assimiler pour sa plus grande partie au financement des projets de développement par les partenaires.

#### 3.3. Compte des opérations financières

En dépit de sa détérioration, le solde global du compte financier est ressorti positif au terme de l'année 2023. Toutefois, l'économie est toujours dominée par les importations avec une balance commerciale structurellement déficitaire, entrainant une croissance des engagements.

Ainsi, l'économie continue de bénéficier d'investissements directs étrangers avec un accroissement de 2,4 milliards FC en 2023 contre 1,9 milliard FC en 2022. Il en est de même au niveau des

autres investissements qui enregistrent une progression des engagements (notamment les prêts) de 7,5 milliards FC en 2023 contre une augmentation des avoirs (notamment les crédits commerciaux) de 23,9 milliards FC en 2022.

En fin de compte, l'excédent obtenu grâce aux transferts courants et aux transferts en capital, s'est traduit par une augmentation des avoirs de réserve<sup>3</sup> de 13,5 milliards FC en 2023 contre une diminution de 12,4 milliards FC l'année précédente. En effet, l'exploit réalisé en 2022 au niveau des exportations de girofle est survenu en fin d'année, ce qui s'était traduit par une augmentation des crédits commerciaux donc des avoirs dans les autres investissements au lieu d'une croissance des avoirs de réserve.

Cette croissance des avoirs de réserve permet de renforcer le ratio de couverture des importations de biens et services, qui s'est établi à 8 mois en 2023.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Les avoirs de réserve sont les actifs extérieurs que les autorités monétaires contrôlent directement et dont elles peuvent disposer immédiatement pour répondre à des besoins de financement de la balance des paiements, pour intervenir sur les marchés des changes afin d'influer sur le taux de change, ainsi que pour d'autres besoins connexes (par exemple maintenir la confiance dans la monnaie et dans l'économie et permettre d'emprunter à l'étranger). Source : Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale 6ème édition (MBP6).







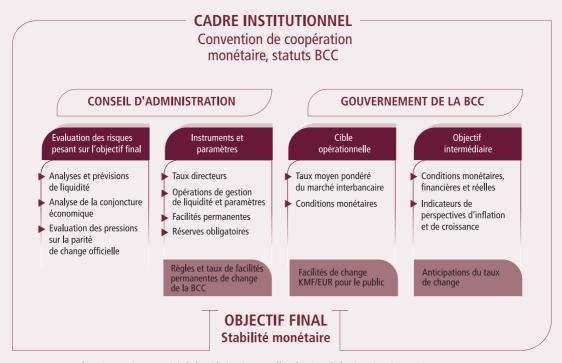






# O2 POLITIQUE MONETAIRE

# CADRE DE POLITIQUE MONÉTAIRE



Il est instauré un Comité de liquidité qui assure l'évaluation de la situation économique et monétaire ainsi que la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil d'Administration.

#### • Mesures de politique monétaire en 2023



Opérations de ponction de liquidité en 2023



# I. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

# 1.Evolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB)

La contraction du solde des facteurs autonomes observée en 2022 (-14,3 milliards FC) s'est poursuivie en 2023 avec toutefois une ampleur relativement moindre de 1,2 milliard FC. Celle-ci traduit l'effet net de l'accroissement simultané des « Autres facteurs autonomes » de 8,4 milliards FC, de la PNG du fait de l'augmentation des dépôts du Trésor de 7,5 milliards FC et de la circulation fiduciaire de 120 millions FC, dont

l'incidence négative globale n'a été compensée qu'à hauteur de 14,8 milliards FC par l'augmentation aussi significative des réserves de change.

En effet, l'encours des facteurs autonomes agrégés est passé à 47 milliards FC à fin décembre 2023 après 48,2 milliards FC à fin décembre 2022, ce qui a exercé un effet restrictif sur la liquidité bancaire au cours de l'année sous revue.

Tableau 2 : Evolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire en millions FC

Années	2023	2022	2021
Réserves des établissements de crédit	41 948	47 344	63 747
Encours (fin de période)	46 989	48 176	62 435
Total des flux des Facteurs Autonomes	- 1 187	- 14 259	12 229
Réserves de change	14 839	- 12 040	24 197
Circulation fiduciaire	- 120	- 11 724	- 7 880
Position Nette du Gouvernement	- 7 504	9 957	- 3 915
Autres facteurs	- 8 402	- 453	- 173

Source : BCC

Toutefois, la trajectoire du solde des FALB s'est redressée vers la fin du quatrième trimestre 2023, reflétant ainsi la saisonnalité observée à chaque fin d'année. Ce phénomène coïncide avec une hausse des réserves de change liée à l'afflux de la diaspora pour la célébration du Grandmariage.

Total FA 2021 Total FA 2022

Total FA 2023

Total F

Figure 20 : Evolution du solde de ses facteurs autonomes, en milliards FC

#### 1.1. Effets des réserves de change

Au cours de 2023, les avoirs de réserve de la BCC ont augmenté de 14,8 milliards FC, impactant ainsi positivement le solde des FALB dont ils demeurent la principale composante et sur lequel elles ont eu plutôt une incidence négative l'année précédente. En effet, les réserves de change sont passées de 126.3 milliards FC à fin décembre 2022 à 141,2 milliards FC à fin décembre 2023, parallèlement à l'intensification des flux de transfert nets de l'étranger au profit d'institutions financières locales, conjuguée à l'atténuation des flux sortants, et à l'afflux net de devises avec la visite de la diaspora pour des célébrations de mariage.

Par ailleurs, l'accroissement des réserves de change a atténué l'effet restrictif des autres facteurs autonomes sur le solde des FALB donc sur la liquidité bancaire.

#### 1.2. Effets de la circulation fiduciaire

Au cours de 2023, le montant des billets et pièces en circulation a connu une hausse de 120 millions FC en 2023, passant de 65,4 milliards FC au 31 décembre 2022 à 65,5 milliards FC au 31 décembre 2023. Ce léger accroissement a eu un effet restrictif sur le solde agrégé des facteurs autonomes.

Toutefois, cette faible variation n'est que la résultante des évolutions contrastées observées sur l'année sous revue ; elle recèle des pics et des phases de baisse substantiels qui ont tantôt amplifié la contraction du solde des FALB, tantôt amélioré épisodiquement.

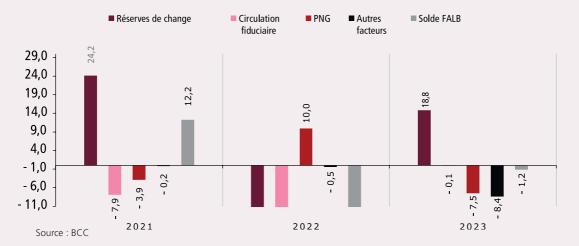
# 1.3. Effets de la Position Nette du Gouvernement (PNG)

Contrairement en 2022, la PNG s'est fortement détériorée de 7,4 milliards FC durant 2023, passant de -1,6 milliard FC au 31 décembre 2022 milliards FC à -9 milliards FC au 31 décembre 2023. Cette détérioration a impacté positivement le solde des FALB et découle de la hausse des dépôts du Trésor et des Administrations publiques (+7,9 milliards FC), plus forte que celle des prêts à l'Etat (+430 millions FC) au cours de l'année sous revue.

Quant à l'augmentation des dépôts du « Trésor et des Administrations publiques », elle est surtout observée sur le solde du Trésor dont la hausse observée résulte des aides budgétaires reçues et des prêts du FMI pendant la période. L'augmentation du solde des autres FA qui a été observée en 2022 s'est poursuivie en 2023 mais de façon plus accentuée, à hauteur de 8,4 milliards FC. Ce solde est passé de 11,2 milliards FC au 31 décembre 2022 à 19,6 milliards FC au 31 décembre 2023.

#### 1.4. Autres Facteurs Autonomes (FA)

Figure 21 : Incidence des différents facteurs autonomes sur le solde FALB



#### 2. Conduite de la politique monétaire

# 2.1. Evolution du cadre opérationnel de la politique monétaire

#### 2.1.1.Régime de corridor de taux directeurs

Depuis janvier 2023, la BCC a abandonné l'indexation automatique de ses taux d'intérêt au taux moyen pondéré au jour le jour du marché interbancaire de la Zone euro (€STR) et a adopté un régime de corridor centré autour du taux limite de soumission à ses appels d'offres de liquidité (TSAO) sur le marché monétaire.

Le TSAO a été institué en juillet 2022 dans le cadre du lancement de l'instrument « opérations principales de ponction de liquidité » à travers le mécanisme de dépôts à terme auprès de la BCC au profit des établissements. Communiqué publiquement depuis lors, le TSAO s'érige en taux directeur principal de la BCC : les autres taux de la Banque en sont déduits de part et d'autre par majoration ou minoration fixe, décidée en même temps par le Conseil d'Administration de l'institution. Ainsi, le TSAO constitue le taux médian du corridor défini entre le taux de la facilité de prêt marginal comme taux plafond et le taux de la facilité de dépôt<sup>4</sup> comme taux plancher.

En perspective de l'émergence d'un taux d'intérêt moyen pondéré du marché interbancaire, la BCC vise à piloter ce dernier à l'intérieur du corridor, mieux

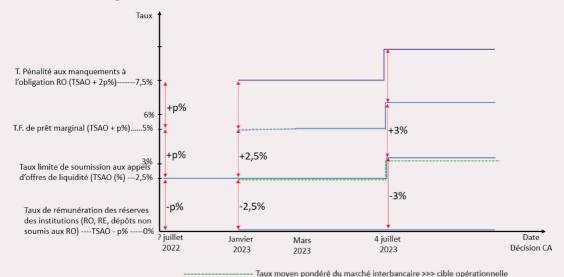
<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Les dépôts des établissements de crédit auprès de la BCC au titre des réserves libres jouent de facto ce rôle de facilité de dépôt.

encore, autour du TSAO qui en constituera donc la cible opérationnelle.

Fixé, pour les appels d'offres négatifs de la BCC, à 2,5% au 30 janvier 2023, le TSAO a été relevé à 3% à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 4

juillet 2023. Par la même occasion, le pas minoratif ou majoratif de déduction des autres taux directeurs à partir du TSAO a été élargi de 2,5% à 3%.

Figure 22 : Corridor des taux d'intérêt de la BCC



------ laux moyen pondere du marche interbancare >>> cibie operationin

Source : BCC

Ce nouveau système de corridor de taux directeurs a offert à la politique monétaire de la BCC un ancrage local aux dépens des fondamentaux externes.

#### 2.1.2. Evolution pour l'année 2023

Le processus de réforme poursuit son chemin et la boîte à outils de la politique monétaire de la BCC se garnit peu à peu. De nouveaux développements ont eu lieu au cours de l'année 2023, aussi bien sur le cadre opérationnel que sur le cadre analytique et prévisionnel de la liquidité.

#### ■Guichet de la facilité de prêt marginal.

Après la mise en place des opérations principales de ponction de liquidité l'année précédente, la BCC a instauré en mars 2023 l'instrument de la facilité de prêt marginal prévu dans le chapitre VII du règlement des opérations de politique monétaire. Cela consiste en des avances de liquidité à 24h/7j destinées aux établissements de crédit en situation de déséquilibre de trésorerie temporaire afin de les aider à ajuster leur trésorerie.

Ces avances sont accessibles à tout moment, à l'initiative des contreparties, moyennant la mise en pension d'actifs admissibles par la BCC, une conformité aux conditions d'éligibilité définies dans le règlement des opérations et reprises dans la convention de contrepartie à cette facilité, et le paiement d'un intérêt dissuasif dont le taux correspond au TSAO majoré d'un pourcentage.

Par ailleurs, dans son rôle d'autorité monétaire, la BCC vise, à travers ces facilités permanentes de prêt ou de dépôt, à maintenir le taux du marché interbancaire à l'intérieur du corridor défini et à limiter l'ampleur de ses fluctuations autour du taux directeur.

#### ■ Amélioration du cadre analytique

Les décisions de politique monétaire reposent sur les analyses et prévisions de liquidité établies régulièrement par le Comité de Liquidité de la BCC. Jusqu'en juillet 2023, les prévisions de liquidité établies étaient purement qualitatives en ce sens qu'elles se basaient essentiellement sur des jugements d'expert des membres du Comité. Grâce à l'assistance technique du FMI, le Comité établit des prévisions quantitatives, basées sur des modèles économétriques et qui sont appelées à être complétées par des enquêtes régulières sur le marché monétaire, notamment en ce qui concerne les réserves de change.

Ce cadre de prévision quantitative a nettement amélioré le cadre analytique de la liquidité et de décision de la politique monétaire.

#### 2.1.3. Perspectives d'évolution

La BCC maintient sa dynamique de réforme monétaire visant à compléter le cadre de mise en œuvre de sa politique monétaire. En 2024, elle envisage de mettre en place :

- le cadre d'éligibilité des actifs en couverture des opérations de politique monétaire ou d'Apport de Liquidité d'Urgence (ALU) aux établissements de crédit nécessiteux;
- les Accords de classement, partie intégrante du cadre de collatéral, servant de cadre d'acceptation des créances

- privées de haute qualité, moyennant l'application de décotes à définir, en garantie des emprunts auprès de la BCC;
- les opérations principales de refinancement, devant permettre à la BCC d'apporter de la liquidité au marché monétaire en cas de situation de déficit de liquidité structurel;
- le cadre de l'ALU aux établissements nécessiteux permettant à la BCC de jouer son rôle de prêteur en dernier ressort le cas échéant en prévention des risques de système.

Par ailleurs, le cadre opérationnel de la politique monétaire va bénéficier aussi du marché de titres publics dont la concrétisation est envisagée également courant 2024. En effet, les titres créés, en l'occurrence les Bons du Trésor, vont servir de collatéral sûr aux opérations de refinancement ou d'ALU tout en facilitant la mise en œuvre de la politique d'Open Market.

#### 2.2. Orientation de la politique monétaire

Au-delà du cadre opérationnel, des changements ont aussi été opérés dans la stratégie de politique monétaire.

Le coefficient de réserves obligatoires a été relevé de 12,5% à 15% en août 2022, dans le cadre de la normalisation de la politique monétaire post-Covid-19. Il a été maintenu à ce niveau tout le reste de l'année précédente, puis durant les trois premiers trimestres de 2023. Ensuite, le taux de réserves obligatoires a été de nouveau rabaissé à 12,5% en octobre 2023, cette fois en vue d'atténuer les effets asymétriques de l'instrument sur le système bancaire qui est fragmenté. Il est resté à ce niveau tout au long du quatrième trimestre 2023.

Pour autant, la BCC a poursuivi une politique monétaire de rigueur, compte tenu de la pression inflationniste encore présente. Cela à travers une ponction active de la liquidité tout au long de l'année 2023 et le maintien à 2,5% (fixé en juin 2022 par augmentation de 75 points de base par rapport à la situation antérieure) du taux plancher de rémunération des dépôts d'épargne et à 14% le plafond de la fourchette des taux débiteurs applicables aux opérations des établissements de crédit.

C'est à cet effet qu'elle a maintenu le volume plafond d'absorption de liquidité à 10 milliards FC depuis janvier 2023 et son taux directeur (TSAO<sup>5</sup>) à 3% à partir de juillet 2023. Comme ils sont définis par rapport au TSAO, les autres taux d'intérêt de la BCC n'ont pas non plus varié depuis lors.

Toutefois aussi, les opérations d'absorption de liquidité ont été modérées au premier comme au début du deuxième trimestre, compte tenu des baisses conjoncturelles du niveau des réserves du système bancaire, mais elles ont été intensifiées pendant les deux derniers trimestres (cf. figures 23 sur les adjudications de DAT BCC).

La prise de ces mesures dissymétriques, d'une part le rabaissement du coefficient RO et d'autre part l'intensification des opérations d'absorption de liquidité, a été motivée par la volonté de prendre en compte le caractère fragmenté du marché monétaire sans pour autant entraver la politique monétaire de rigueur en cours de mise en œuvre dans un contexte d'excès de liquidité structurel et face aux tensions inflationnistes encore persistantes.

## 2.2.1. Interventions sur le marché monétaire

En moyenne, s'étant affiché à 28,7 milliards FC sur l'année 2022, l'excès de liquidité a baissé en 2023, passant même en dessous de 10 milliards FC en septembre.

Cette contraction de la liquidité est l'effet de l'évolution des facteurs autonomes et de la politique monétaire de rigueur menée par la BCC. Toutefois, suite au rabaissement du coefficient RO de 2,5 points de pourcentage en octobre 2023, le niveau de réserves libres du système bancaire s'est de facto redressé tout en restant linéairement à la hausse durant tout le dernier trimestre de l'année. Il a atteint 19,3 milliards FC en décembre 2023, dépassant même son niveau de décembre 2022.

Face à l'excès de liquidité structurel, la BCC a intensifié sa politique d'absorption de la liquidité du marché monétaire en augmentant le volume plafond d'absorption de 2,5 à 10 milliards FC en janvier 2023.

Dans les faits, elle est tout de même restée prudente jusqu'au début du deuxième trimestre en modulant graduellement à la baisse le montant de ses appels d'offres négatifs, compte tenu des baisses conjoncturelles des réserves du système bancaire. C'est au second semestre qu'elle a véritablement intensifié son action en relevant son taux directeur de 50 points de base et en augmentant le montant

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Taux limite de soumission aux appels d'offres de liquidité de la BCC

des appels d'offres puis en le ramenant progressivement à 10 milliards FC.

Ainsi, au cours de l'année sous revue, l'offre du marché s'est exprimée entre 1,8 milliard FC et 11,2 milliards FC, dépassant même le montant plafond fixé dans l'appel d'offres en décembre 2023, en liaison avec la détente de la liquidité du système après la réduction du coefficient de réserves obligatoires et l'engouement croissant

des contreparties. Le montant ponctionné sous forme de dépôts à terme (DAT) a fluctué entre 1,9 milliard FC et 10 milliards FC tandis que le taux moyen pondéré (TMP) des adjudications correspondantes a fluctué entre 1,69% et 3% tout en se maintenant au même niveau que le TSAO (3%) de juillet à novembre 2023.

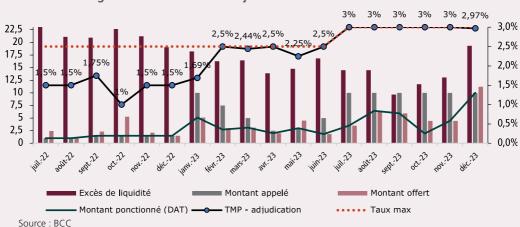


Figure 23: Evolution des adjudications DAT BCC en milliards FC

## 2.3. Evolution des instruments de politique monétaire

#### 2.3.1. Evolution de la réserve obligatoire

Relevé à 15% en août 2022 en réponse aux pressions inflationnistes au titre des répercussions de la guerre en Ukraine et des effets rampants de la crise Covid-19, le coefficient de réserves obligatoires a été à nouveau rabaissé à 12,5% en octobre 2023 pour des raisons déjà évoquées plus haut : atténuer les effets asymétriques de l'instrument sur un système bancaire qui est fragmenté. Suite à cette mesure, les réserves obligatoires ont de facto diminué, en moyenne de 272 millions FC en novembre puis de 3,9 milliards FC en décembre et ce, en dépit de la hausse continue des dépôts de la clientèle auprès

du système bancaire tout au long du quatrième trimestre 2023. Ainsi, à fin décembre 2023, le niveau des réserves obligatoires du système s'est établi à 21,2 milliards FC contre 25,1 milliards FC à fin décembre 2022.

A noter aussi que l'effet expansif de la baisse du coefficient de réserves obligatoires sur la liquidité bancaire a été atténué par les opérations de ponction effectuées tout au long de l'année 2023, a fortiori au second semestre pendant lequel elles ont été intensifiées.



#### 2.3.2. Evolution des taux directeurs

Au-delà du coefficient de réserves obligatoires, les autres taux directeurs de la BCC ont eux aussi connu un changement au cours de l'année 2023. Comme rapporté plus haut, le TSAO qui constitue le taux médian du nouveau système de corridor symétrique adopté en janvier 2023 a été relevé de 2,5% à 3% à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 4 juillet 2023. Par la même occasion, le pas minoratif ou majoratif de déduction des autres taux du corridor a été élargi de 2,5% à 3%.

En conséquence, les taux d'intérêt applicables aux opérations de la BCC, lesquels sont définitivement déliés de l'€STR et désormais ancrés au TSAO depuis janvier 2023, ont naturellement reflété l'évolution du TSAO. A l'occasion

de l'augmentation du TSAO, le taux d'intérêt sur les avances à l'Etat qui est aligné à celui-ci est lui aussi passé de 2,5% en janvier à 3% à partir de juillet 2023 tout en se maintenant à ce niveau durant le second semestre.

Le taux des avances de liquidité au titre de la facilité de prêt marginal est passé de 5% en mars 2023 à 6% à partir de juillet 2023 jusqu'à la fin de l'année. De même, le taux de pénalité applicable aux manquements de l'exigence de réserves obligatoires est passé de 7,5% en janvier 2023 à 9% en juillet 2023. En revanche, le taux de rémunération des dépôts au titre des réserves obligatoires et libres ainsi que des dépôts non soumis à l'obligation RO est resté à zéro depuis janvier 2023 jusqu'à la fin de l'année.

Tableau 3: Taux BCC

Désignation des taux	Modalité de détermination	Situation antérieure depuis janvier 2023	Niveau actuel,
Taux limite de soumission aux appels d'offres de liquidité (TSAO)	Fixé par le Conseil d'Administration de la BCC	2,5%	3%
Pas/marge (p%) de majoration ou minoration pour la déduction des autres taux d'intérêt à partir TSAO	Fixé par le Conseil d'Administration de la BCC	2,5%	3%
Taux de rémunération des avances à l'Etat	Aligné au TSAO	2,5%	3%
Taux de pénalité aux manquements à l'exigence de réserves obligatoires	TSAO + 2p%	7,5%	9%
Taux d'intérêt applicable aux avances de liquidité au titre de la facilité de prêt marginal de la BCC	TSAO + p%	5%	6%
Taux de rémunération des réserves obligatoires et libres des établissements de crédit	TSAO - p%	0%	0%
Taux de rémunération des dépôts des BEF non soumis à l'obligation de maintenance de réserves obligatoires	TSAO - p%	0%	0%

Source : BCC

#### 2.3.3. Evolution du ratio Avoirs extérieurs/ Engagements à vue

Le taux de couverture extérieure de la monnaie comorienne continue de se maintenir très largement au-dessus de sa norme statutaire (Ratio « avoirs extérieurs/ engagements à court terme > = 20% », cf. article 55 des statuts de la BCC) et s'est encore amélioré en 2023, passant de 103% en décembre 2022 à 111% en décembre 2023. En moyenne, il a évolué autour de 105% au cours de l'année sous revue contre 101% en 2022 et après 95% en 2021.

Le franc comorien bénéficie d'une couverture extérieure aussi large grâce à une évolution des avoirs extérieurs de la BCC à un niveau nettement au-dessus de celui des engagements à vue (y compris les billets et pièces en circulation), en particulier en 2023. En effet, au cours de l'année sous revue, les avoirs extérieurs de la BCC ont évolué en moyenne autour de 124,2 milliards FC tout en ayant progressé de 13,6 milliards FC (+11%) de décembre 2022 à décembre 2023 alors que ses engagements à vue l'ont été de 118,2 milliards FC avec une progression de 3,8 milliards FC (+3%) sur la même période.

Cette analyse dénote que la parité officielle de la monnaie comorienne paraît largement à l'abri de toute « pression spéculative ».

150 112% 110% 130 108% 106% 110 104% 90 102% 70 100% 98% 50 96% 30 94% Avoirs extérieurs ■ EAV (y compris Circ. fiduc.) Taux de couverture %

Figure 25 : Taux de couverture extérieure du franc comorien, données en milliars FC

Source : BCC

# Encadré : Mise en place d'une facilité de prêt marginal à la BCC

Au fil du processus de réforme, le cadre opérationnel de la politique monétaire s'étoffe progressivement de nouveaux instruments monétaires qui accroissent la marge d'action de la BCC. Après l'instauration des appels d'offres négatifs à titre d'instrument de gestion active de la liquidité, la facilité de prêt marginal a été mise en place en mars 2023 au titre des facilités permanentes prévues au chapitre VII du règlement des opérations de politique monétaire, dont la facilité de dépôt constitué de facto par les réserves des établissements de crédit à la BCC. L'accès au quichet de la facilité de prêt marginal est à l'initiative des établissements nécessiteux ou intéressés, suivant les conditions ci-après définies.

#### Objet et intérêt de l'instrument

La facilité de prêt marginal consiste en une avance de liquidités de court terme destinée aux établissements de crédit confrontés à un déséquilibre de trésorerie temporaire en vue de les aider à rétablir leur équilibre. Ainsi, elle vise à pallier les mauvaises prévisions de trésorerie éventuelles des établissements de crédit a fortiori dans un contexte de ponction active de la liquidité du marché monétaire.

Dans l'angle de la régulation monétaire, cet instrument revêt l'intérêt de permettre à l'autorité régulatrice (BCC) de limiter l'ampleur des fluctuations du « taux moyen pondéré du marché interbancaire » autour du taux directeur qu'est le TSAO.

#### Cadre règlementaire

La facilité de prêt marginal fait partie des facilités permanentes prévues dans le règlement des opérations de politique monétaire de la BCC. L'accès à cette avance est encadré par la Convention de contrepartie signée entre les établissements intéressés et la BCC, laquelle convention en définit la procédure opérationnelle.

Comme le placement en Dépôt à terme à la BCC, l'accès à la facilité de prêt marginal est conditionné par le respect de l'exigence de maintenance des réserves obligatoires et des ratios prudentiels édictés par la direction chargée de la supervision bancaire. Les avances au titre de la facilité de prêt marginal sont couvertes par un apport de garanties.

#### Accès au guichet

Toute contrepartie éligible, signataire de la Convention d'accès à la facilité de prêt marginal, peut, à sa propre initiative, accéder à cette avance de liquidités un jour donné, à condition d'en exprimer la demande le même jour dans les conditions définies ci-dessous :

#### - Horaires d'ouverture

Le guichet de la facilité de prêt marginal est disponible tous les jours ouvrés, entre 13h30 et 14h00 du lundi au jeudi et entre 10h00 et 10h30 le vendredi.

### - Expression, transmission et traitement de la demande

La demande à cette avance doit intervenir dans ces plages horaires et par courriel à la BCC. La contrepartie doit y spécifier le montant qu'elle souhaite emprunter à la BCC ainsi que les garanties qu'elle souhaite mobiliser pour sécuriser son emprunt. Un formulaire est établi à cet effet et mis à la disposition des contreparties en annexe de la Convention.

Après acceptation de la demande par la BCC, les fonds sont crédités sur le compte courant de la contrepartie avant 15h00. Les fonds empruntés à la facilité de prêt marginal sont comptabilisés dans la position de fin de journée de la contrepartie qui peut dès lors en disposer pour satisfaire ses besoins, bien sûr conformément à la destination prévue pour ces avances par le Règlement et la Convention.

#### - Montant du prêt marginal

Le montant à emprunter au titre de cette facilité n'a pas de limite spécifiée, il relève du souhait de l'établissement qui se porte contrepartie. Toutefois, dans l'esprit de l'instrument et comme l'indique son nom de prêt marginal, le montant d'une telle avance est censé être limité d'autant plus que celle-ci est destinée à subvenir à un besoin marginal « résorber un déséquilibre de trésorerie temporaire et imprévu ».

Toutefois aussi, la BCC peut décider de limiter le montant global qu'elle prête au titre de la facilité de prêt marginal. Le cas échéant, ces limites sont publiées sur le site de la BCC. En l'absence de limite spécifiée, toute contrepartie éligible (au sens de l'article 1 de la Convention) peut emprunter autant qu'elle souhaite, à hauteur de la valeur après décotes des garanties présentées.

## - Couverture du prêt marginal, valeur des garanties et appel de marges

L'accès à l'avance de liquidité au titre de la facilité de prêt marginal de la BCC est conditionné par la mise en pension d'actifs admissibles par cette dernière.

Les actifs éligibles en garantie d'un prêt marginal sont précisés dans le règlement des opérations de politique monétaire de la BCC, dans « le règlement sur la constitution et la gestion des garanties en couverture des opérations de politique monétaire de la BCC » et dans la Convention de contrepartie. Il s'agit notamment des Bons BCC, des dépôts à terme (DAT) auprès de la BCC, des Bons du Trésor, des DAT auprès du Trésor public ou de tout autre actif qui sera ultérieurement ajouté à cette liste au sens de l'article 5 du règlement des opérations, tel que les créances privées bancaires moyennant des accords de classement à établir

Les actifs sont soumis à des modalités différenciées de mise en garantie auprès de la BCC selon leur catégorie, lesquelles modalités sont précisées dans la Convention de contrepartie.

Quant à la valeur des garanties soumises par une contrepartie, la BCC est seule autorité compétente pour la déterminer et ce, pendant toute la durée du prêt. Ainsi, elle applique des décotes sur la valeur des actifs présentés en garantie, en conformité avec les règlements régissant pareilles matières, notamment « le règlement sur la constitution et la gestion des garanties en couverture des opérations de politique monétaire de la BCC ».

La valeur du collatéral adossée à un prêt marginal couvre le capital, les intérêts, les pénalités, les frais de recouvrement et tous autres préjudices pécuniers supportés par la BCC pour faire valoir ses droits sur ces actifs. Après prise en compte des décotes applicables, la valeur de ces garanties soumises doit être supérieure ou égale au montant du prêt que la contrepartie sollicite. Les modalités et procédures de réalisation des garanties affectés à un prêt marginal sont précisées dans la Convention.

Eventuellement, si la BCC constate une dépréciation de la valeur des garanties par rapport au montant du prêt marginal en cours, suite à une variation du prix des actifs constitutifs notamment, elle procède immédiatement à un appel de marge. Dans ce cas, la contrepartie est obligée à augmenter le montant de ses garanties pour pallier l'insuffisance et ce, dans un délai d'une heure après la notification. Là aussi, les modalités de réalisation ou dénouement de l'appel de marge, le traitement des fonds remis en gage à ce titre, la procédure de leur restitution et les manquements éventuels aux dispositions en la matière sont réglées par la Convention.

#### - Maturité des avances

La durée de prise en pension des actifs est de 24 heures minimum et de 7 jours maximum. Le rachat des valeurs peut être anticipé à tout moment, à l'initiative de la contrepartie cédante, 24 heures après leur prise en pension auprès de la BCC.

Un prêt accordé par la BCC à une contrepartie, au titre de la facilité de prêt marginal et au sens de l'article 1 de la Convention afférente, est remboursé à la date d'échéance prévue avant 12H00.

Si la date d'échéance de l'opération intervient un jour non-ouvré, le remboursement de l'avance et la restitution du collatéral sont reportés au premier jour ouvré suivant.

#### - Taux d'intérêt applicable

Les avances au titre de la facilité de prêt marginal sont assorties d'un taux d'intérêt, correspondant au taux plafond du corridor de taux directeurs de la BCC, soit le TSAO majoré d'une marge fixe, arrêtés à l'occasion des décisions de politique monétaire. Actuellement, le taux est de 6% [TSAO + marge = 3% +3%].

Le taux d'intérêt applicable aux opérations de prêt marginal est annoncé sur le site de la BCC. Cette information est mise à jour dès que le taux est modifié par une décision de politique monétaire. Le taux qui s'applique à un prêt marginal est celui affiché sur le site internet de la BCC au moment où la contrepartie en formule sa demande écrite.

Quant au calcul des intérêts dus, le prêt est considéré comme ayant une durée d'un jour entier au minium. Les intérêts dus par la contrepartie à la BCC au titre de cette avance de liquidités sont payables terme échu et calculés sur la base de l'année de 360 jours et au prorata du nombre exact de jours, selon la formule ci-après et conformément à l'article 29 du Règlement des opérations de politique monétaire de la BCC :

$$I = C \times n \times \frac{t}{36\ 000}$$

Avec

I : les intérêts à payer ;

c : le montant emprunté par la contrepartie ;

n : le nombre de jours exacts entre la date de valeur de l'opération et la date de remboursement du prêt ;

t : le taux d'intérêt annuel exprimé en pourcentage applicable à l'opération.

#### - Dénouement de l'opération

A l'échéance ou en cas de remboursement anticipé d'un prêt marginal, la contrepartie rembourse le capital plus les intérêts et la BCC lui restitue ses actifs remis en garantie.

Les modalités opératoires à cet égard sont également réglées par la Convention.

#### **Autres dispositions**

Les modalités de règlement des différends éventuels ainsi que les autres dispositions contractuelles sont réglées dans la Convention.

# II. EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES



# MASSE MONETAIRE **230,6 Milliards FC**

■ La masse monétaire a augmenté de 5,2% par rapport à 2022



# AVOIR EXTERIEURS NETS **120,9 Milliards FC**

 Les avoirs extérieurs nets ont augementé de 8,9% par rapport à 2022



# CRÉDIT INTERIEUR 147,2 Milliards FC

■ Le crédit intérieur a augementé de 1,1% entre 2022 et 2023



# CIRCULATION FIDUCIAIRE **58,4 Milliards FC**

■ La circulation fiduciaire a baissé de 1,2% rapport à 2022



# DÉPÔTS TRANSFERABLES 99,8 Milliards FC

■ Les dépôts transferables ont crû de 8,2% sur la période



# DÉPÔTS D'ÉPARGNE 72.3 Milliards FC

■ Les dépôts d'épargne ont augmenté de 6,6% par rapport à 2022

En 2023, la masse monétaire au sens large a enregistré une hausse de 5,2%, s'établissant à 230,6 milliards FC à fin décembre contre 219,2 milliards FC à fin décembre 2022. Cette amélioration est portée principalement par la contrepartie extérieure (+8,9%) et dans une moindre

mesure par le crédit intérieur (+1,1%). Ainsi, le taux de couverture de la masse monétaire par les actifs extérieurs nets s'est légèrement amélioré de 1,8 point de pourcentage pour atteindre 52,4% à fin décembre 2023. Ces avoirs garantissent 8 mois d'importations de biens et services.

#### 1. Contreparties de la masse monétaire

#### 1.1. Actifs extérieurs nets (AEN)

Après la baisse enregistrée en 2022, les avoirs extérieurs nets ont repris leur dynamisme en 2023. En effet, les actifs extérieurs nets sont passés de 111 milliards FC à fin décembre 2022 à 120,9 milliards FC à fin décembre 2023, soit une hausse de 8,9%. Cette augmentation est observée au niveau de la Banque Centrale, où les avoirs extérieurs nets ont crû de 12,3% pour s'établir à 117 milliards FC contre 104,2 milliards FC un an avant.

A l'inverse, les avoirs extérieurs nets des établissements de crédit ont baissé de 43,4% passant de 6,8 milliards FC à fin décembre 2022 à 3,9 milliards FC un an plus tard.

Plus concrètement, l'accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale résulte de la progression de ses actifs extérieurs bruts à un niveau compensant nettement la hausse de ses engagements extérieurs. En effet, les avoirs extérieurs bruts de la Banque sont passés de 131

milliards FC en 2022 à 144,5 milliards FC en 2023, soit une hausse de 10,3%, en grande partie expliquée par les appuis budgétaires décaissés vers la fin de l'année. Ses engagements extérieurs ont également augmenté de 680,1 millions FC, soit une hausse de 2,5% en raison notamment de l'octroi du prêt FEC (Facilités Elargies de Crédit) par le FMI.

La contraction des avoirs extérieurs nets des autres institutions de dépôts (AID) est attribuable à la baisse de leurs actifs extérieurs bruts (-28,2%) atténuée par la baisse de leurs engagements extérieurs (-3,4%). En effet, les actifs extérieurs bruts des AID se sont établis à 7,9 milliards FC à fin décembre 2023 contre 11 milliards FC à fin décembre 2022 en lien avec la politique de rapatriement de devises étrangères gardées dans les comptes correspondants vers la BCC. Leurs engagements sont évalués à 4 milliards FC à fin décembre 2023 contre 4,2 milliards FC un an avant.

Tableau 4: Evolution des actifs extérieurs nets, en millions FC

Encours en millions FC	Déc-21	Déc-22	Déc-23	Var 23-22 (%)
AEN Banque Centrale	115 780	104 200	117 033	12
Actifs extérieurs	143 302	130 958	144 471	10
Engagement extérieurs	27 523	26 758	27 438	3
AEN Autres ID	4 549	6 822	3 864	-43
Actifs extérieurs	8 432	10 975	7 878	-28
Engagement extérieurs	3 883	4 153	4 014	-3
Avoirs extérieurs nets	120 329	111 022	120 897	9

Source : BCC

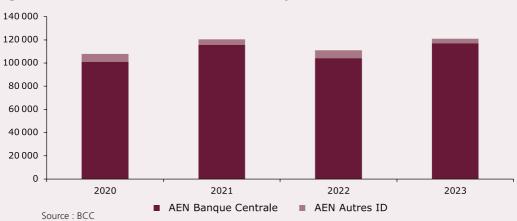


Figure 26 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC

#### 1.2. Crédit Intérieur

A fin décembre 2023, le crédit intérieur a légèrement augmenté pour s'établir à 147,2 milliards FC contre 145,6 milliards FC, soit une hausse de 1,1%. Cette légère amélioration est tirée par la hausse du crédit à l'économie en dépit de la diminution des créances nettes sur l'administration centrale.

Les créances nettes sur l'administration centrale ont baissé de 11,2% pour s'établir à 22,3 milliards FC à fin décembre 2023 contre 25,1 milliards FC un an avant. Cette diminution est principalement tirée par une forte hausse de ses dépôts en dépit de la hausse des crédits bruts accordés à l'Etat. En effet, les dépôts de l'Etat se sont établis à 21,5 milliards FC contre 14,3 milliards FC à fin décembre 2022, soit une augmentation de 49,8%. Pour leur part, les crédits ont enregistré une hausse de 11% pour atteindre 43,8 milliards FC à fin décembre 2023 contre 39,5 milliards FC un an plus tôt.

Tableau 5 : Evolution des créances nettes à l'Etat dans le système bancaire en millions de FC

Rubriques	Déc-21	Déc-22	Déc-23	Var 23-22 (%)
Créances nettes par BCC	17 025	26 261	21 291	-18,9
Crédits dont	37 584	36 815	37 836	2,8
ВСС	10 235	10 255	10 672	4,1
FMI	27 348	26 560	27 164	2,3
Dépôts	20 559	10 554	16 546	56,8
Créances nettes par AID	13	-1 131	1 024	-190,5
Crédits	3 810	2 662	5 970	124,3
Dépôts	3 797	3 793	4 946	30,4
Créances nettes à l'ETAT	17 038	25 130	22 315	-11,2

Source : BCC

Pour leur part, les crédits à l'économie se sont établis à 124,9 milliards FC à fin décembre 2023 contre 120,5 milliards FC un an avant, représentant une hausse de 3,7%. Cette évolution est attribuable à la hausse du financement du secteur privé avec un encours passant de 101,7 milliards FC à 111 milliards FC, soit + 9,1%. Pour

ce qui est des crédits accordés au secteur public, l'encours a baissé de 25,9% passant de 18,7 milliards FC à 13,9 milliards FC à fin décembre 2023. Cette contraction est expliquée par des remboursements plus élevés par rapport aux nouveaux crédits octroyés.

Tableau 6 : Evolution des crédits à l'économie en millions de FC

Rubriques	Déc-21	Déc-22	Déc-23	Var 23-22 (%)
Crédits à l'économie	95 399	120 449	124 888	3,7
Secteur public	6 716	18 720	13 878	-25,9
Secteur privé	88 684	101 730	111 010	9,1

Source: BCC

#### 2. Composantes de la masse monétaire

#### 2.1. Moyens de paiements

L'agrégat « M1-Moyens de paiements » représentant les disponibilités monétaires a enregistré une hausse de 4,5% passant de 151,4 milliards FC à fin décembre 2022 à 158,3 milliards FC à la même période de l'année précédente. Cette situation est en lien avec les évolutions contrastées de ses sous composantes. En effet, la circulation fiduciaire a baissé de 1,2% pour s'établir à 58,4 milliards FC à fin décembre 2023 contre 59,2 milliards FC à fin décembre 2022, évolution expliquée en partie par l'utilisation des services financiers mobiles.

En revanche les dépôts transférables se sont élevés à 99,8 milliards FC à fin décembre 2023 contre 92,2 milliards FC à fin décembre 2022, soit une hausse de 8,2%. Cette hausse est observée à la fois au niveau des AID où ils se sont établis à 96,8 milliards FC contre 90,9 milliards FC, soit +6,4%, et au niveau de la Banque Centrale de 3,2 milliards FC contre 1,3 milliard FC à la fin décembre 2022.

Tableau 7 : Evolutions des disponibilités monétaires en millions FC

Rubriques	Déc-21	Déc-22	Déc-23	Var 23-22 (%)
M1/Moyens de paiement	140 823	151 392	158 272	4,5
Circulation fiduciaire hors AID	47 702	59 154	58 425	-1,2
Dépôts transférables	93 121	92 238	99 847	8,2
Banque Centrale	1 187	1 343	3 175	136,4
AID	91 934	90 895	96 672	6,4

Source : BCC

#### 2.2. Epargne liquide

A fin décembre 2023, l'agrégat « M2-M1, Autres dépôts » regroupant les dépôts d'épargne à vue et à terme a progressé de 6,6% pour s'établir à 72,3 milliards FC contre 67,8 milliards FC à la fin de l'année sous revue.

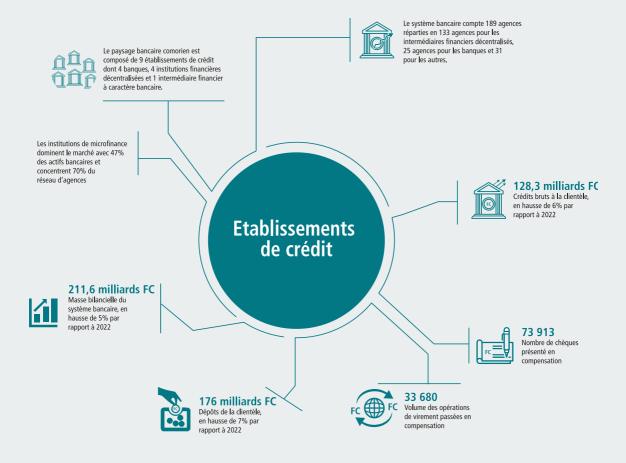
Sa part dans l'agrégat monétaire au sens large s'est légèrement améliorée avec 31,4% en fin d'année 2023 contre 30,9% l'année précédente.

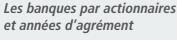
Figure 27 : Evolution des composantes de la masse monétaire en millions FC

\_\_

FINANCEMENT BANCAIRE ET INCLUSION FINANCIERE

### **PAYSAGE BANCAIRE**





BIC, 1982 BDC, 1981 AFG: 51% Etat Etat Comorien: 34% Comorien: Secteur Privé: 15% 100% **EXIM-BANK** BFC, 2006 2007 Entièrement Filiale de détenue Exim-Bank par l'Etat Tanzanie

# Les institutions financières décentralisées

Union

Régionales

des Sanduk

de Ngazidja

Union

Régionales

des Sanduk

de Mohéli

Union des Mecks

Union
Régionales
des Sanduk
d'Anjouan

## Les intermédiaires financiers

SNPSF
Détenue
à 100%
par l'Etat
comorien

CASI SA
Société privée,
détenue à 100%
par des résidents

CASI SA
Société privée,
détenue à 100%
par des résidents

# I. ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS

#### 1. Paysage bancaire et financier

# 1.1. Typologie des établissements financiers

Le système bancaire et financier comorien est composé de 11 institutions financières réparties en trois catégories : 4 Banques, 4 Institutions Financières Décentralisées (IFD) et 3 intermédiaires financières dont les services financiers de la Poste et 2 sociétés de transfert d'argent. Tous les établissements implantés localement sont de droit national y compris deux banques qui appartiennent à des groupes bancaires étrangers.

#### 1.2. Densité du système bancaire

Au terme de l'année 2023, le système bancaire comorien compte 189 agences permanentes (contre 188 en 2022) réparties entre les IFD, un intermédiaire financier et les banques classiques. Leur répartition par établissement se présente comme suit :

Tableau 8 : Répartition des agences par établissements de crédit

BANQUES	AGENCES	TPE	GAB
BIC	7	0	8
EXIM-BANK	7	19	9
BDC	7	399	0
BFC	4	0	8
SNPSF	31	0	16
TOTAL	56	418	41
U_MECK	33		
URSA	41		
URGC	47		
USM	12		
TOTAL	133	0	0

Source : BCC

Le système bancaire comorien s'élargit par rapport à l'année précédente. En effet, les TPE et GAB se sont établis respectivement à 418 unités et 41 unités en 2023, soit une augmentation de 292 unités et 3 unités en une année. Cette évolution est tirée par l'augmentation des TPE de la BDC passant de 107 unités à 399 unités. Parallèlement, le nombre des GAB ont augmenté d'unité à la BIC et de 2 unités à l'Exim Bank durant l'exercice 2023.

Figure 28 : Evolution des GAB des établissements de crédit



A l'instar de l'année précédente, les institutions de microfinance dominent le marché avec 47% des actifs bancaires et concentrent 70% du réseau d'agences. Cependant, aucune IFD ne détient des GAB et/ou TPE.

1.3. Concentration du marché financier

Le marché bancaire comorien est relativement concentré, trois établissements occupent une part prépondérante dans la collecte de l'épargne et dans la distribution de crédits. La collecte de dépôts est concentrée par les trois premiers établissements, constitués de deux banques et une IFD, qui cumulent 63% de l'ensemble des dépôts en 2023. Dans le détail, ces derniers représentent 39% des comptes créditeurs à terme, 67% des comptes courants et 97% des comptes d'épargne à régime spécial.

Les trois établissements détenant les parts de crédits les plus importantes pèsent aussi pour la majeure partie des crédits au commerce (91%) qui représentent la plus grande part des concours octroyés sur le marché (48%).

Tableau 9 : Parts de marché

Année 2023	Crédit brut	Dépôts
BDC	5%	7%
BFC	4%	4%
BIC	15%	13%
Exim Bank	21%	19%
U-MECK	33%	31%
URSA	10%	8%
USM	1%	1%
URGC	2%	4%
SNPSF	9%	13%

Source : BCC

#### 1.4. Moyens de paiements

Aux Comores, l'utilisation des moyens de paiements est prédominée par le cash. Celui-ci est suivi en volume par les chèques ensuite les virements, et en valeur par les virements puis les chèques, l'utilisation des cartes de paiement étant limitée. En effet, en 2023, 33 680 ordres de virements représentant 173,7 milliards FC ont été présentés dans le système de compensation interbancaire tandis que le nombre de chèques compensés s'élève à 73 913 unités libellées d'un montant global de 68,9 milliards FC.

En termes d'évolution, l'utilisation des chèques a connu un recul de 7% en volume au profit des virements qui ont progressé de la même proportion, accentué par l'entrée progressive des cartes bancaires sur le marché. En effet, 33 431 cartes bancaires ont été mises en

circulation contre 30 223 cartes en 2022 (+10,6%). Les ménages commencent progressivement à s'adapter aux moyens de paiements électronique qui s'avèrent plus rapides et plus sécurisés. En 2023, la centrale des incidents de paiement a enregistré 342 incidents sur 1 638 chèques rejetés à la compensation.

Bien qu'en quasi stabilité par rapport à l'année précédente (1 691 chèques impayés), les incidents de paiement restent tout de même très élevés sur les 5 dernières années justifiant ainsi la persistance des irrégularités des chèques. Ainsi on dénombre 431 interdits bancaires représentant les agents ayant connu 4 rejets consécutifs de chèques au terme de l'année 2023, contre 422 interdits en 2022.

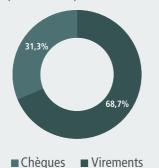
Tableau 10 : Evolution des chèques impayés

	Nombre d'incident	Valeur (en millions FC)
2014	22	1,7
2015	483	513,8
2016	414	274,3
2017	299	181,3
2018	146	63,1
2019	218	122,0
2020	367	211,5
2021	401	255,6
2022	448	814,2
2023	342	799,8

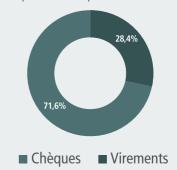
Source: BCC

#### Opérations présentées à la Chambre de compensation à la BCC

Composition des opérations en volume



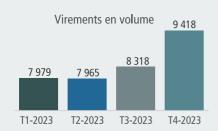
Composition des opérations en valeurs



#### **Evolution des opérations**













1,6 milliard FC

# 2. Activités et résultats des établissements de crédit

Le secteur bancaire continue de se développer. En 2023, l'activité bancaire continue sa progression avec un total du bilan agrégé des établissements de crédit s'élevant à 211,6 milliards FC, en hausse de 5% par rapport à 2022 (200,5 milliards FC).

A l'actif, cette progression est portée par l'activité de crédit qui a augmenté de 7,3 milliards FC (+7%) et l'augmentation des immobilisations de 2,2 milliards FC (+18%) ainsi que les opérations diverses de 1,3 milliard FC (+14%), les autres postes ayant affiché des évolutions peu significatives.

Au passif, la croissance du bilan s'explique par l'augmentation des dépôts à hauteur de 11,2 milliards FC (+7%), des opérations diverses de 2,4 milliards FC (+28%). À l'inverse, les fonds propres et la trésorerie se sont respectivement contractés de 2,1 milliards FC (-10%) et de 0,6 milliard FC (-10%).

Le bilan du système bancaire est composé essentiellement des opérations de la clientèle. A l'actif et au passif, les opérations avec la clientèle constituent la composante principale du bilan agrégé avec des parts respectives de 56% et 83%.

Le second poste du bilan est représenté à l'actif par les opérations de trésorerie et interbancaires (35%) – correspondant principalement aux activités et flux

liés entre les banques, la BCC et les correspondants bancaires – et au passif, par les provisions et capitaux propres des établissements de crédit (+10%).

#### 2.1. Evolution des ressources

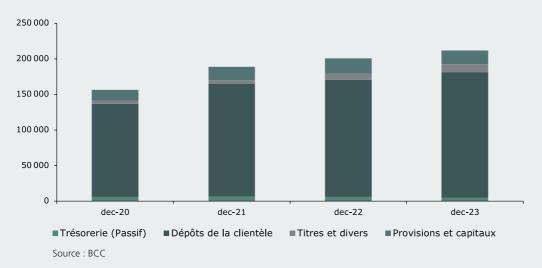
En 2023, les ressources mobilisées par les établissements de crédit sont constituées principalement des dépôts (83%) suivis des capitaux propres (9%). Les deux composantes ont toutefois varié contrairement à l'année précédente où seuls les capitaux avaient connu une baisse.

En effet, les dépôts des établissements de crédit constitués majoritairement des dépôts à vue (54%), suivi des dépôts à terme (46%) et autres dépôts (1%) ont connu une hausse de 7% par rapport à décembre 2022. Ils ont augmenté de 12,01 milliards FC, passant de 164,8 milliards FC à 176 milliards FC en décembre de 2023.

Parallèlement, les titres et divers ont augmenté de 28%, passant de 8,7 milliards FC à 11,1 milliards FC entre 2022 et 2023, suite à l'augmentation des comptes de liaisons inter-siège propulsé par certains établissements à la suite du changement de Système d'information et de gestion (SIG).

A contrario, les capitaux propres et l'interbancaire ont connu simultanément un recul de 10%, expliqué respectivement par les pertes enregistrées en 2022 et la fermeture des comptes à terme par les établissements de microfinance dans les banques.

Figure 29 : Evolution des ressources des établissements de crédit en millions FC



L'évolution des dépôts du système bancaire est tirée par les dépôts à terme. Représentant plus de la moitié des dépôts (54%), les dépôts à vue ont connu une quasi stabilité en 2023, s'établissant à 94,7 milliards FC, malgré la fermeture des comptes à vue du trésor public dans les établissements de crédit et à la baisse des dépôts à vue des entreprises publiques depuis l'année précédente. Les dépôts à terme quant à eux ont augmenté de

16% durant la période sous revue, tiré essentiellement par une augmentation des dépôts des particuliers. Contrairement à 2022, les placements des entreprises privées ont diminué de 24%, passant de 24,9 milliards FC à 31,1 milliards FC de fin décembre 2022 à fin décembre 2023. Les autres comptes d'épargne règlementée ont connu une hausse de 16% passant de 846 millions FC à 1 milliard FC entre les deux dates.

Figure 30 : Evolution des dépôts en millions de FC



----

L'activité de collecte des dépôts par le système bancaire comorien est majoritairement effectuée auprès des particuliers. En 2023, les disponibilités des particuliers auprès des institutions représentent 65% du total des dépôts contre 64% en 2022. La part des entreprises privées représente 17,7% contre 15,2% un an auparavant.

Quant à celle des entreprises publiques, elle a baissé de 2 points de pourcentage pour s'afficher à 5% en 2023 contre 7% en 2022.

Les dépôts collectés auprès des autres administrations publiques ont augmenté durant la période sous revue pour s'établir à 3%.

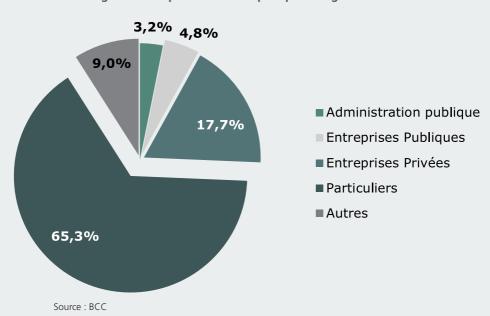


Figure 31 : Répartition des dépôts par catégorie

#### 2.2. Evolution des emplois

En 2023, les emplois du système bancaire n'ont pas connu de changement majeur dans leur structure. Ils sont en effet principalement dominés par les crédits à la clientèle, représentant plus de la moitié des emplois (56%), suivi de la trésorerie (32%) et des immobilisations (7%) les autres actifs ne représentant que 5% des emplois. Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 6% ressortant à 128,3 milliards FC à fin 2023 contre 120,3 milliards FC en 2022.

Quant à la trésorerie, elle est restée quasi stable se situant à 68,1 milliards FC sur la période sous revue, tandis que les immobilisations ont connu une augmentation de 18% suite à la dynamique d'extension et de modernisation de certains établissements matérialisés par l'acquisition de bâtiments et des GAB.

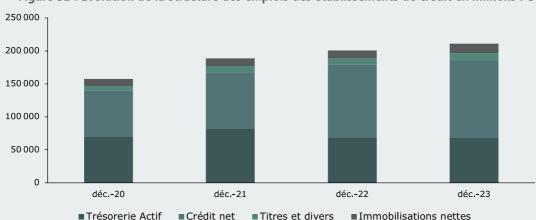


Figure 32 : Evolution de la structure des emplois des établissements de crédit en millions FC

Source : BCC

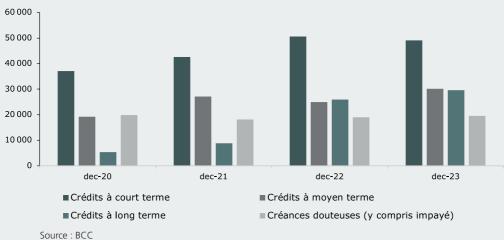
Le portefeuille des prêts bancaires est constitué majoritairement des prêts à court terme. En 2023, les crédits du système sont composés principalement des crédits à court terme (38%), suivi des crédits à moyen terme (24%), des crédits à long terme (23%) et des créances en souffrance (15%). Cette composition relève l'aversion au risque accrue demeurant au sein des établissements de crédit dont témoigne le faible volume des prêts à long terme.

En termes d'évolution, l'encours des crédits à court terme s'élève à 49,1 milliards FC contre 50,6 milliards FC en 2022, soit une baisse annuelle de 3%.

L'encours des crédits à moyen terme a suivi une tendance haussière durant la période sous revue. Il est ressorti à 30,2 milliards FC contre 24,9 milliards FC en 2022, en hausse de 21% en rythme annuel. Cette progression est soutenue par l'augmentation des crédits accordés au trésor public suite à l'engagement des projets d'investissement dans le domaine des infrastructures publiques.

L'encours des crédits à long terme a affiché une progression annuelle de 14%, passant de 26 milliards FC à 29,6 milliards FC à fin 2023 ; ces crédits ont principalement concerné les particuliers. S'agissant des créances en souffrance nettes de provisions, elles se sont établies à 7,3 milliards FC, soit une hausse, en rythme annuel, de 12% contre une hausse annuelle de 32% en 2022.

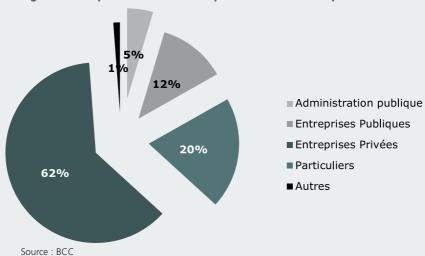
Figure 33: structure des crédits brut des établissements de crédit en millions FC



Les particuliers restent les premiers bénéficiaires des crédits bancaires. En 2023, la répartition des crédits par acteur économique est restée identique par rapport à l'année précédente, avec toutefois des évolutions différentes. Les particuliers demeurent toujours les premiers bénéficiaires des crédits au sein du système bancaire avec une part de 62% contre 57% en 2022.

Les entreprises privées et publiques ont vu leurs parts diminuer, passant de 24% et 16% à 20% et 12% respectivement.

Figure 34 : Répartition des crédits par acteurs économique



Par secteur d'activité, comme les années antérieures, le commerce reste le secteur d'activité le plus servi par le système bancaire et financier. L'évolution de la répartition sectorielle des concours octroyés par les établissements de crédit, telle que retracée par la Centrale des Risques, se présente comme suit :

Tableau 11 : Répartition du crédit par activité

Année	20	22	20	)23
Activités (montant en millions FC)	Montant accordé	Nombre de dossiers	Montant accordé	Nombre de dossiers
Activités de fabrication	1 459,10	231	531,5	195
Activités de services de soutien et de bureau	5	9	145,2	83
Activités extractives	0	0	1 177,5	637
Activités immobilières	0	0	811,5	6
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	204,2	71	484,3	681
Activités spéciales des ménages	21 936,60	21 850	23 237	22 122
Agriculture, sylviculture, pêche	197,5	167	655,4	445
Autres activités de services	359,1	420	390,1	433
Commerce	24 929,60	8 898	29 663,7	8 833
Construction	1 612,7	362	2 299,0	742
Enseignement	173,9	146	121,8	243
Hébergement et restauration	174,2	2	0	0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	1 478,5	396	873,4	260
Production et distribution d'électricité et de gaz	7,3	3	22,4	5
Transports et entreposage	275,5	94	1 452,8	337
Total général	52 813,3	32 649	61 866,3	35 022

Source : BCC

La répartition sectorielle du crédit, telle que retracée par la centrale des risques, montre une hausse de 17% du volume de crédit passant de 52,8 milliards FC en 2021 à 61,9 milliards FC en 2022.

Ce sont les activités du secteur privé et des particuliers qui bénéficient le plus d'accompagnement bancaire avec plus de 52,9 milliards FC, soit 85,5% du total.

# Encadré : Mise en place du Taux effectif global et du taux d'usure

Dans le cadre de la réforme relative au Taux Effectif Global (TEG) et pour la mise en place du Taux d'Usure en Union des Comores, la Banque Centrale des Comores (BCC) a mis en vigueur, depuis plus d'un an (01 avril 2023), un nouveau règlement (Décision réglementaire n°07-2023/ BCC/DSBR) qui rend obligatoire le calcul et l'affichage d'un Taux Effectif Global (TEG) par les établissements de crédit pour toute mise en place d'un nouveau dossier de crédit. Ce nouveau règlement oblige également les établissements de crédit à déclarer trimestriellement à la BCC l'ensemble des informations sur les TEG des nouveaux crédits octroyés par établissement au cours du trimestre.

Toutefois, après avoir reçu les premières déclarations des établissements de crédit, la BCC a fait appel au cabinet FTHM International, qui avait été chargée de mettre en place le TEG, dans le but de dispenser des formations aux agents de crédit des différents établissements de

crédit, le but étant d'assurer une utilisation correcte de l'outil mis à la disposition de ces institutions. Ces formations interactives, tenues du 20 au 27 novembre 2023, ont été effectuées suivant le plan ci-après :

- Rappel des principes et éléments de calcul du TEG ;
- Rappel sur les différents types de crédit concernés par le TEG et modalités de calcul du TEG ;
- Fonctionnement de l'outil de calcul du TEG ;
- Remplissage des fichiers de déclaration ;
- Rappel du projet de règlement sur l'usure ;
- Exercices de simulations sur l'outil de calcul et le fichier de déclaration revu ;
- Echanges et traitement de cas spécifiques

Au total, près de 200 agents de crédit ont été formés sur les trois iles.

#### Fixation du taux d'usure

Dans le projet de règlement sur l'usure, la proposition pour la fixation du taux d'usure pourrait se faire sur la base du TEG moyen pondéré qui serait majorée d'un certain nombre de points de base déterminés par la BCC.

Il a été également proposé de fixer des taux

d'usure en différenciant les Banques des institutions de microfinance. L'adoption de ces propositions nécessite la disposition d'informations supplémentaires fiables sur les déclarations des établissements de crédit qui découleront à la fixation du taux d'usure.

#### 2.3. Evolution de la qualité du portefeuille (sinistralité)

En 2023, les créances douteuses brutes du système bancaire atteignent 18 milliards FC contre 16,6 milliards FC l'année précédente, soit une hausse de 8%, causée par la crise ayant touché le secteur de la vanille en 2023. Il faut noter que cette situation est disparate d'un établissement à un autre. Certains ont connu une baisse des créances douteuses tandis que d'autres ont vu les leurs augmenter suite à des difficultés

d'écoulement de stock par les préparateurs de la vanille courant l'année 2023. Ces créances ont été provisionnées à hauteur de 10,7 milliards FC en progression de 395 millions FC (+4%) par rapport à l'année 2022.

Le taux brut de dégradation du portefeuille s'est établi à 14% à fin décembre 2023 contre 13% en 2022.

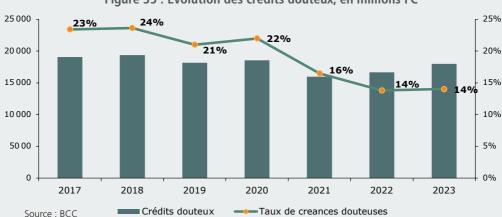
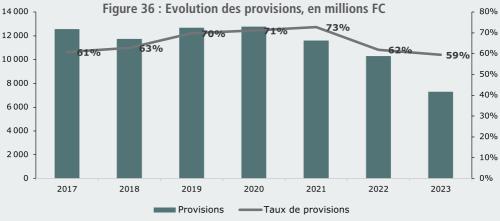


Figure 35 : Evolution des crédits douteux, en millions FC



Source: BCC

# 2.4 Performance financière du système bancaire

A fin 2023, la rentabilité financière agrégée s'est détériorée par rapport à fin 2022. Cette dégradation résulte principalement de l'augmentation des provisions absorbant les marges nettes d'intérêts générées par la hausse de l'activité des banques.

En effet, malgré l'évolution de l'activité de crédit, le Produit Net Bancaire (PNB) est resté stable par rapport à 2022 et se chiffre à 16,5 milliards FC. Il est principalement composé des revenus nets des opérations avec la clientèle et des revenus nets des opérations de change ayant varié respectivement de 2% et de (-11%) entre 2022 et 2023. La stabilité du PNB est principalement portée par la baisse des revenus nets, tirée par les opérations diverses d'exploitation.

Tableau 12: Evolution en millions FC

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
PNB et autres produits	13134	16 588	16 538
Charges d'exploitation	10715	12812	12852
Personnel	6025	6868	7710
Frais généraux	4487	5944	5142
Amortissements	1519	1595	1430
RBE	925	2983	2472
Coefficient d'exploitation	93%	83%	85%
Coût du risque	772	1071	3065
Éléments exceptionnels et IS	525	622	660
Résultat net	-318	1264	-536
Coefficient d'exploitation	92,95%	82,78%	85,25%
Poids coût du risque	5,88%	6,16%	18,29%
Taux de Rendement des Actifs (ROA)	-0,17%	0,72%	-0,25%
Taux de Rendement du Capital (ROE)	-1,69%	14,80%	-17,21%
Taux de marge	-2,51%	7,62%	-3,24%

Source : BCC

Ainsi, la stagnation du PNB conjuguée à une baisse conséquente des produits divers a porté le produit global d'exploitation à 16,8 milliards FC contre 17,4 milliards FC une année avant, soit une baisse de 4%. Quant au résultat brut d'exploitation, il a baissé de 17% pour s'établir à 2,5 milliards FC après 3 milliards FC en 2022, en raison de l'accroissement des charges d'exploitation représentant 77% du PNB.

Celui-ci s'est au final encore soldé par des pertes importantes assimilées à un résultat d'exploitation de -1,7 milliard FC contre 1,1 milliard FC un an plus tôt. Cela du fait d'un coût du risque très élevé avec 3,1 milliards FC de dotations nettes aux provisions (contre 1,1 milliard FC en 2022) et de charges exceptionnelles importantes de 660 millions FC après 622 millions FC en 2022.

En définitive, le résultat net global provisoire a affiché une dégradation de 1,8 milliard FC, en s'établissant à -536 millions FC à fin 2023 contre 1,3 milliard FC en 2022.

Ainsi, les indicateurs de rentabilité se présentent comme suit :

- Le coefficient d'exploitation du système bancaire est passé de 82% à 85% entre 2022 et 2023.
- Le taux de marge net mesurant la profitabilité de l'activité sur le PNB s'établit à -3,2% contre 7,6% en 2022.
- S'agissant des rendements des actifs, le taux de rentabilité d'actif (ROA) qui mesure le rapport entre le résultat net et le total des actifs, affiche -0,3% au terme de l'exercice sous revue contre 0,72% l'exercice précédente.
- Quant au rendement des fonds propres, le taux de rentabilité des capitaux propres (ROE) s'établit à -17,2% contre 14,8% en 2022.

#### 3. Monnaie électronique

La monnaie électronique continue son développement en Union des Comores grâce à la pénétration de la téléphonie mobile et à l'introduction de nouveaux services financiers adossés à ce moyen de communication.

#### 3.1. Paysage

En vertu de ses attributions, la Banque Centrale des Comores supervise les Etablissements de Monnaie Electronique (EME), contribuant ainsi à la protection des fonds de la clientèle et la promotion de l'inclusion financière. Cette activité est soumise à un cadre légal et une règlementation en la matière depuis 2017.

Au 31 décembre 2023, des services de monnaie électronique sont offerts tels que le Bank-to-Wallet<sup>6</sup>, le rechargement du portemonnaie électronique à partir d'une carte Visa ou Mastercard, le paiement de la facture d'électricité et d'abonnement TV ainsi que l'élargissement des destinations des transferts à l'international. Le paysage est constitué de deux établissements de télécommunication (Telma avec Telco Money et Comores Telecom avec Huri Money) et d'un établissement bancaire autorisé à développer des activités de mobile banking (BDC avec Holo).

# 3.1.1. Evolution de la monnaie électronique

Au 31 décembre 2023, l'encours de la monnaie électronique s'est établi à 2,8 milliards FC contre 1,3 milliard FC en 2022, soit une hausse de 114%. Il est couvert par les fonds cantonnés par ces assujettis dans les comptes ouverts dans les livres des établissements de crédit de la place.

Le nombre de comptes ouverts atteint 662 309 (dont 23,3% de comptes actifs) contre 549 864 à fin 2022, soit une augmentation de 20%. Le nombre de comptes inactifs a enregistré une progression de 14,9%, soit 507 722 en 2023 contre 441 703 un an plus tôt, représentant 76,7 % des comptes ouverts.

Le nombre de transactions a enregistré une hausse de 79% atteignant 3,6 millions d'opérations en 2023 contre près de 2 millions en 2022.

Tableau 13 : Indicateurs de volumétrie

Libellés	2020	2021	2022	2023
Nombre de comptes ouverts	284 802	444 625	549 864	662 309
Nombre de comptes actifs	69 587	73 575	108 161	154 587
Nombre de comptes dormants (**)	215 215	371 050	441 703	507 722
Nombre de transactions	263 896	515 661	1 989 437	3 566 856

Source: BCC; \*\*Comptes sans transaction au cours des 90 derniers jours

Le réseau de distribution de la monnaie électronique est constitué de 4 917 points de services au 31 décembre 2023 contre 3 347 un an plus tôt, soit une augmentation de 40,9%. Il est constitué

des TPE, des sous-distributeurs et des agents distributeurs. Le nombre de points de services actifs a augmenté de 38,7% passant de 1 803 en 2022 à 2 500 en 2023.

Tableau 14: Indicateurs de distribution

Libellés	2020	2021	2022	2023
Nombre de GAB	0	0	0	0
Nombre de TPE	279	501	738	1 582
Nombre de sous-distributeurs	47	48	98	108
Nombre d'agents distributeurs	326	673	2511	3 227
Nombre total de points de services (GAB-TPE - Sous distributeurs - agents distributeurs)	652	1 222	3 347	4 917
Nombre total de points de services actifs (au moins une transaction au cours des 90 derniers jours)	316	685	1 803	2 500

Source : BCC

Les opérations de rechargement téléphonique, de porte-monnaie électronique, de retrait cash et de transferts de personne à personne demeurent prépondérantes. Celles-ci représentent en volume et en valeur, respectivement 97,9% et 95,0% des transactions totales en 2023 contre 96,0% et 90,6% l'année précédente.

Tableau 15: Indicateurs de services financiers

Année	20	)21	:	2022		2023
Libellés	Volume	Valeur en millions FC	Volume	Valeur en mil- lions FC	Volume	Valeur en millions FC
Rechargements téléphoniques	191 142	258	9 838 972	11 106	8 913 904	9 640
Rechargements cash	120 360	6 088	1 682 322	78 381	1 441 938	59 737
Retraits cash	91 263	2 523	882 466	27 538	804 714	19 642
Transferts personne à personne	104 229	667	1 469 623	6 637	519 874	6 645
Paiements de fac- tures	15 436	442	65 318	2 214	42 362	386
Transactions avec les administrations publiques (impôts, taxes, bourses, in- demnités sociales, etc)	29 061	496	133 476	2	72 328	1
Paiement marchand	21 831	1 036	374 284	8 252	88 125	3 284
Paiement de salaires	38 496	1 302	27 296	2 326	34 035	816
Autres (Bank-to-Wal- let & Wallet-to-Bank)	-	-	-	-	9 979	523
Total	611 818	12 813	14 446 757	136 456	11 927 259	100 673

Source : BCC

En 2023, les EME ont multiplié leur partenariat avec l'extérieur et desservent désormais Madagascar, le Sénégal, la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, l'Europe en générale et la France en particulier. Les opérations transfrontalières ont augmenté de 40,9%, en passant de 2,29 millions FC en 2022 à 3,23 millions FC un an plus tard. Le nombre d'opérations est passé de 20 393 en 2022 à 110 145 au 31 décembre 2023.

**Tableau 16: Transferts internationaux** 

	2	2022		2023		
Envoi Par Pays	Volume	Valeur En Million Fc	Volume	Valeur En Million Fc		
Madagascar	16 838	2 076,5	87 405	2 923,1		
Sénégal	565	22,2	1 819	64,9		
Tanzanie	1 504	70,9	18 480	55,1		
Kenya	727	101,5	456	62,5		
Uganda	-	-	498	9,8		

Source : BCC

# Encadré : Actions pour la promotion de l'inclusion financière

La Banque Centrale joue un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion économique et financière, un objectif essentiel pour le développement durable et la réduction des inégalités. Par le biais de politiques ciblées, d'initiatives d'éducation financière et de collaborations avec d'autres institutions, la Banque Centrale s'efforce de créer un environnement où chaque individu peut participer pleinement à l'économie.

Le Gouvernement de la BCC a fait de l'inclusion financière un des objectifs principaux pour les années à venir. Il vise en effet à ramener le plus grand nombre de comoriens à intégrer le système financier, avec un taux de bancarisation qui dépasse les 50%.

#### 1. Initiatives et Programmes de la Banque Centrale

#### 1.1. Adhésion de la Banque Centrale à l'AFI

Afin de coordonner et donner plus d'impact à l'action de la Banque Centrale en matière d'inclusion financière, la Banque Centrale des Comores a adhéré à l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) en 2023.

#### Cette adhésion permet de :

Partager des connaissances et des meilleures pratiques : la BCC accède à un vaste réseau de décideurs et de régulateurs du secteur financier de pays émergents et en développement, favorisant ainsi le partage d'expérience, et l'adoption des meilleures pratiques en matière d'inclusion financière.

# Développer des politiques basées sur des expériences documentées :

l'AFI capitalise son réseau de membres en synthétisant les meilleures pratiques observées entre les membres à travers des produits de connaissances qu'elle met à la disposition des adhérents afin de leur permettre de mettre en œuvre des politiques d'inclusion financière de manière avisée.

#### Promouvoir l'innovation financière :

l'AFI soutient l'innovation dans le secteur financier, notamment en matière de services financiers numériques. La participation de la BCC aux groupes de travail de l'AFI lui permet d'être à l'avantgarde des nouvelles technologies et des solutions innovantes pour améliorer l'inclusion financière.

## Donner accès à des ressources techniques et financières :

l'AFI offre un soutien technique et parfois financier à ses membres pour la mise en œuvre de projets spécifiques. Cela peut inclure des conseils d'experts, des études de faisabilité et des évaluations d'impact.

La Banque Centrale a sollicité l'AFI pour l'organisation d'un séminaire sur la stratégie d'inclusion financière qui a eu lieu en juillet 2023.

# 1.2. Organisation d'un séminaire sur la mise en place de la stratégie d'inclusion financière

La BCC a officiellement annoncé son intention d'élaborer la première Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) du pays dans le cadre d'un atelier de formation dirigé par l'AFI en août 2023.

Cet événement de renforcement des capacités de cinq jours visait à guider les principales parties prenantes dont le personnel de la BCC dans la formulation et la mise en œuvre d'une SNIF pour faire avancer les ambitions plus larges d'inclusion financière du pays.

Outre la formulation et la mise en œuvre de la SNIF, l'atelier comprenait des sessions spécifiquement consacrées à l'identification et à l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie, à l'identification des groupes cibles et à l'élaboration d'une structure de gouvernance.

L'événement a été marqué par des interactions enrichissantes et un partage de connaissances entre le personnel de la BCC, les parties prenantes locales et les pairs de l'AFI.

En établissant la SNIF, la BCC souhaite augmenter l'accès aux services financiers et par là renforcer le rôle crucial que l'inclusion financière pourrait jouer pour l'optimisation du financement de l'économie et le bien-être de la population.

# Forum sur l'inclusion financière de la diaspora

Afin de favoriser l'inclusion financière de la diaspora comorienne, la BCC a organisé un forum de sensibilisation à l'inclusion financière, en France en novembre 2023. Ce forum a été pour la BCC, une occasion de présenter son dispositif de transfert de fonds permettant d'effectuer des virements depuis un compte bancaire en France vers un compte bancaire aux Comores, de manière gratuite et sécurisée.

Les discussions ont également souligné l'importance des transferts d'argent de la diaspora pour l'économie comorienne. Ces transferts vont au-delà d'un simple soutien financier familial, constituant un levier essentiel pour le développement social et infrastructurel.

Par ailleurs, le forum a permis un dialogue direct avec la diaspora, partageant des informations clés sur les services financiers offerts par la BCC. Les échanges ont abordé divers sujets, de l'ouverture de comptes bancaires aux transferts sécurisés via le dispositif de la BCC.

#### **Projets et Partenariats**

#### Programme d'éducation financière

En marge de la promotion de l'inclusion financière, l'opérationnalisation de la composante 1 du PADSF « Développement de l'infrastructure du système de paiement et inclusion financière » s'est concentrée sur un programme d'éducation financière au niveau des trois îles. L'objectif général de ce programme est de fournir à la population comorienne, surtout aux femmes rurales, les connaissances financières nécessaires pour faire des choix éclairés et prendre des décisions avisées.

Dans le cadre de la formation sur l'éducation financière, des actions majeures ont été réalisées :

- La traduction des modules de formation en langue locale ;
- La création d'une stratégie de communication ;
- La conception des outils correspondants ;
- La formation des formateurs seniors et juniors ;
- Le lancement de la campagne d'éducation financière aux <u>Comores</u>.

Afin d'assurer la continuité des initiatives d'éducation financière à l'échelle nationale, le PADSF continue d'appuyer la BCC dans la mise en œuvre du programme d'éducation financière à travers différents canaux.

#### 2. Perspectives

# Projet de modernisation du système de paiements.

La BCC s'est engagée dans un processus de modernisation du système de paiements pour stimuler le développement économique et financier du pays.

L'objectif de ce projet est de créer un système bancaire moderne, efficient et inclusif, répondant aux besoins de la population et des entreprises comoriennes.

Ce projet permettra de :

- Automatiser les transactions interbancaires et développer l'interopérabilité des paiements numériques ;
- Faciliter l'accès et l'usage des services financiers numériques ;

- Promouvoir la stabilité et l'intégrité du secteur financier pour stimuler l'usage des services financiers.

La modernisation du système bancaire permettra de réduire significativement le coût et le temps de traitement des opérations bancaires favorisant ainsi l'inclusion financière et réduisant la précarité financière.

#### Doter le pays d'une SNIF

Le principal objectif de la stratégie nationale d'inclusion financière sera de garantir l'accès équitable à des services financiers adaptés et abordables pour l'ensemble de la population, en particulier les groupes marginalisés et vulnérables. Cette stratégie permettra de créer un environnement propice à l'inclusion financière, favorisant ainsi la croissance économique inclusive, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du bien-être social.

A travers des mesures ciblées et des partenariats stratégiques, la SNIF contribuera à éliminer les obstacles qui limitent l'accès aux services financiers, tels que, le coût élevé et la faible éducation financière. Elle cherchera également à promouvoir l'utilisation responsable des services financiers, en renforçant les capacités des individus à gérer efficacement leurs finances et à prendre des décisions éclairées. De même, elle vise à créer un écosystème financier inclusif et dynamique, capable de répondre aux besoins diversifiés de la population en mettant l'accent sur l'utilisation des technologies innovantes, le renforcement des infrastructures financières et la sensibilisation du public.

# Développement d'un réseau d'agent bancaire

Afin d'apporter une réponse efficiente à l'accès limité aux services financiers (4,78 points d'accès pour 10 000 adultes), la Banque Centrale appuyée par le PADSF a décidé de lancer un réseau d'agents bancaires sur le territoire national. Ayant débuté en 2023 avec le diagnostic et l'étude de faisabilité, le projet prévoit le déploiement du réseau en 2024.

Ce réseau d'agents bancaires présente plusieurs intérêts, tant pour les institutions financières que pour les clients :

- Les agents bancaires permettent aux banques de s'étendre dans des zones où l'ouverture d'une succursale physique serait trop coûteuse ou non rentable, notamment dans les zones rurales ;
- Utiliser des agents bancaires est généralement moins coûteux que l'exploitation de succursales traditionnelles. Les coûts liés aux locaux, au personnel et à la logistique sont considérablement réduits :
- Les clients peuvent accéder à leurs services financiers à travers les agents bancaires qui sont souvent des commerces de détail, offrant des horaires d'ouverture plus flexibles que les succursales bancaires traditionnelles, incluant parfois les soirs et les weekends;
- Les agents bancaires peuvent jouer un rôle éducatif en aidant les clients à comprendre et à utiliser les services financiers, contribuant ainsi à améliorer la littératie financière.

#### Campagnes d'ouverture de comptes

La BCC compte mener des campagnes d'ouverture des comptes. Des échanges sont en cours avec l'ensemble du secteur bancaire et des institutions étatiques pour simplifier et faciliter les procédures d'ouverture des comptes.

Parmi les solutions qui seront proposés aux comoriens figurent la gratuité des ouvertures et de gestion des comptes, la possibilité de pouvoir ouvrir en ligne les comptes bancaires.

# II. SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

#### 1. Missions d'inspection

Le contrôle sur place est un complément indispensable du contrôle sur pièces des établissements de crédit. Il vise à vérifier sur le terrain la situation réelle et les conditions de gestion d'un établissement compte tenu des limites inhérentes au contrôle sur pièces.

Il est assuré sur la base d'un programme approuvé par le conseil d'administration de la Banque Centrale. L'élaboration de ce programme s'inscrit dans le cadre d'une démarche basée sur les risques identifiés, qui permet d'établir une liste d'établissements assujettis considérés comme les plus vulnérables au regard :

- Du degré d'exposition aux principaux risques dans leur secteur d'activité ;
- Des difficultés identifiées dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la BCC;
- De l'ancienneté de la dernière vérification de la Banque Centrale ;
- Des conditions de démarrage des activités des entités nouvellement agréées.

Outre leur vocation principale d'identifier et d'évaluer les risques encourus par les établissements assujettis, les inspections sur place permettent également d'apprécier la fiabilité des informations financières et comptables communiquées à la BCC, le respect de la réglementation prudentielle, la qualité de la gestion et les perspectives des établissements assujettis. Ces contrôles évaluent également la gouvernance d'entreprise, l'efficience des contrôles interne et externe, les choix stratégiques, le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les performances des systèmes d'information, l'efficacité de la gestion des risques ainsi que la mise en œuvre des recommandations de la Banque Centrale et des Commissaires aux comptes.

Ainsi, en 2023, cinq missions d'inspections sur place ont été réalisées. Il s'agit de deux inspections auprès de certaines banques de la place (Exim Bank Comores, BDC), une auprès de la Meck Moroni et deux autres au niveau des intermédiaires financiers (MCTV et CASI).

Dans l'objectif d'un assainissement du secteur en matière de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBCFT), les principales conclusions des missions d'inspection font ressortir des insuffisances à des degrés variés :

- Absence de Gouvernance de qualité ;
- Dispositif de LBC/FT lacunaire,
- Défaillances sur le contrôle interne et la qualité des conditions opératoires ;
- Anomalies dans le processus de choix des sous agents, de l'analyse, du suivi des relations d'affaires avec les sous agents ainsi que la réalisation des opérations de change manuel pour certains établissements.

Suite à ses constats, des recommandations ont été formulées en vue de remédier à ces insuffisances.

#### 2. Suivi du dispositif prudentiel

Sur la base des données provisoires reçues des établissements de crédit pour le compte de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la situation prudentielle du système bancaire comorien porte sur neuf assujettis.

Le contrôle prudentiel pour l'année 2023 a révélé une faible résilience des banques, avec des situations de solvabilité réduites et peu solides caractérisée par des établissements de crédit sous capitalisées.

#### • Normes des fonds propres

#### Représentation du capital social minimum

Cette norme exige des établissements de crédit qu'ils détiennent, à tout moment, des fonds propres de base au moins égaux au capital social minimum défini à l'article 1 du règlement 001/2015/BCC/DSBR ou au montant fixé dans la décision d'agrément. Ces seuils sont respectés par l'ensemble des établissements de crédit soit, 100% des assujettis.

#### Ratio de solvabilité

En 2023, les fonds propres règlementaires et les risques pondérés se sont établis

respectivement à 12,1 milliards FC et 106,1 milliards FC, soit un ratio de solvabilité agrégé de 11% juste au-dessus du seuil minimal règlementaire (10%). Seulement trois établissements de crédit, totalisant 64% des actifs et 67% des risques pondérés, ont respecté la norme de solvabilité.

#### • Division des risques :

Au 31 décembre 2023, trois établissements sur neuf, représentant 64% des actifs et 67% des risques pondérés, ont respecté la norme de division des risques (25%). Cette norme est mesurée par le total des actifs pondérés en fonction des risques sur un client ou un groupe de clients liés rapportés aux fonds propres.

#### • Limite sur le total des immobilisations

Au 31 décembre 2023, les fonds propres règlementaires et les immobilisations se chiffres respectivement à 12,1 milliards FC et 12,8 milliards FC, soit une couverture des immobilisations par les fonds propres de 94% en deçà du seuil minimal exigé. Cette norme exige une couverture totale des immobilisations par les fonds propres. Trois établissements ont respecté cette norme en 2023.

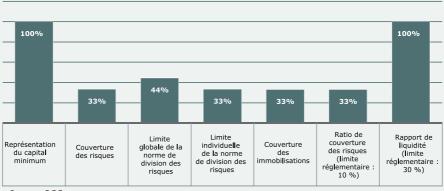


Figure 37 : Respect des normes par proportion des EC

Source : BCC

# O4 RAPPORT D'ACTIVITES DE LA BCC

# I. PRESENTATION DE LA BCC

# 1. Structure organisationnelle de la banque

#### 1.1. Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de la Banque, le Conseil d'Administration (CA) est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration des affaires de la Banque. En 2023, le CA de la BCC s'est réuni deux fois en Visio conférence et deux fois en présentiel. Les thématiques abordées lors de ces rencontres ont notamment porté sur la situation économique du pays, la conduite de la politique monétaire, la gestion de la Banque, l'évolution du secteur bancaire et les différents projets de la BCC et la lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme. En matière de politique monétaire, il a été décidé de

maintenir dans un premier temps le taux de réserves obligatoires à 15% durant les trois premiers trimestres de l'année 2023, puis ensuite de le rabaisser à 12,5% en octobre 2023 en vue d'atténuer les effets asymétriques de l'instrument sur le système bancaire. En outre, la facilité de prêt marginal a été instaurée dans le but d'améliorer le cadre de politique monétaire de la BCC. Par ailleurs, le plafond de ponction a été augmenté passant de 2,5 milliards FC en juillet 2022 à 10 milliards FC en janvier 2023.



#### 1.2. Comité d'Audit

Le Comité d'audit est composé d'un administrateur, des deux censeurs et d'un expert auditeur. Il a été mis en place dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle de la Banque. Ces missions sont définies par les articles 59 et 5 respectivement des statuts et du règlement intérieur de la Banque. Le Comité donne son avis au CA après contrôle de la fiabilité des états financiers certifiés par les commissaires aux comptes. l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement des organes de contrôle. En 2023, le Comité d'audit s'est réuni au siège de la BCC du 22 au 24 novembre

#### 1.3. Gouvernement de la BCC

Le Gouvernement de la BCC est composé d'un Gouverneur et d'une Vice-Gouverneur. Il exécute les décisions du CA, assure la gestion de la Banque et gère les avoirs extérieurs. Dans le cadre de ses missions, le Gouvernement de la BCC veille entre autres au respect de la législation relative à la monnaie et au contrôle des banques, prépare et met en œuvre les décisions du CA notamment de politique monétaire.

L'action de la BCC en matière de politique monétaire vise à préserver la stabilité de la monnaie c'est-à-dire une inflation faible et stable. En outre, grâce à la politique macro prudentielle, la BCC favorise la stabilité financière et la résilience du système financier, condition nécessaire au maintien de la stabilité des prix. Par ailleurs, elle contribue aux politiques générales formulées par le Gouvernement du pays à travers les conseils réguliers qu'elle lui donne.



#### 1.4. Comité de Direction

Ce comité composé de huit directeurs est présidé par le Gouvernement de la BCC. En 2023, l'organisation interne de la BCC a été revue, ce qui a permis l'aménagement de nouvelles directions et services. C'est le cas notamment de la Direction de la Surveillance Bancaire et de la Règlementation (DSBR) qui a été scindée en deux : la Direction de la Supervision Bancaire (DSB) et la Direction de la Réglementation et des Résolutions Bancaires (DRB), La Direction Financière et la Direction du Budget et de l'Administration Générale ont été fusionnées pour constituer une seule direction: la Direction des Finances.

Budgets et de l'Administration (DFBA). La Direction des Etudes et de la Stabilité Monétaire (DESM) a été créée dans le cadre de la continuité du processus de modernisation du cadre de la politique Enfin, le Service des monétaire. Ressources Humaines et de recouvrement des créances (SRHR), le Service Inclusion Financière (nouvellement crée) et le service du Cabinet constituent les services rattachés au Gouvernement de la Banque. Par ailleurs, la Direction de la Formation, du Musée, de la Documentation et des archives (DFMD) vu le jour suite à cette réorganisation.

#### Conseil d'Administration de la BCC au 31 décembre 2023

YAHAYA Ahmed Houmadi	HUGOUNENQ Réjane
Administrateur	Administratrice suppléant
TABARIE Stéphane	<b>WEULERSSE Clemence</b>
Administrateur	Administratrice suppléant
FLEURIET Vincent Administrateur	<b>BLANCHARD Agathe</b> Administratrice suppléant
SITTI Maka Idjihade	CHARPENTIER Yves
Administratrice	Censeur
MOHAMED Assoumani Abdallah	CHARIF Said Hassane
Administrateur	Censeur

#### Comité d'Audit au 31 décembre 2023

YAHAYA Ahmed Houmadi	CHARIF Said Hassane
Administrateur	Censeur
<b>DELAVIS Olivier</b>	CHARPENTIER Yves
Expert	Censeur

#### Comité de Direction au 31 décembre 2023

#### Abdoulhakim Said Ahmed

Directeur de la Supervision Bancaire (DSB)

La DSB est l'autorité de régulation des BEF en Union des Comores. Elle est chargée de veiller entre autres à tous les textes règlementaires relatifs à l'exercice de l'activité bancaire et financière, elle étudie les demandes d'agrément qui lui sont soumises et émet un avis conformément à la loi bancaire et aux règlements. Elle exerce sur les BEF une surveillance et un contrôle (sur pièce et sur place) afin de s'assurer du respect de la réglementation bancaire et financière. En cas de nonrespect du règlement bancaire et financier, la BCC a le droit de procéder à des sanctions.

#### Dr Mohamed Cheik Hamidou

Directeur des Etudes et de la Stabilité Monétaire (DESM)

La DESM est chargée de la production de données statistiques (Balance de paiement, données monétaires, Statistiques du secteur réel etc.). Elle est également chargée de la production des documents phares de la Banque (Rapport annuel, analyse de la conjoncture économique, bulletin trimestriel) tout en assurant le suivi des décisions de politique monétaire. Par ailleurs, elle assure le suivi des relations avec les institutions financières extérieures, telles que le FMI, la Banque mondiale, la Zone franc, le COMESA, la Banque de France, la BID, la BAD, le FMA, etc.

#### Fahar-El-Dine Mohamed

Directeur de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit (DOCA)

La DOCA est chargée du contrôle interne des différents services de la Banque. Cette direction veille à limiter les risques opérationnels en instaurant des contrôles permanents et périodiques. Elle a aussi pour mission d'accroitre et de préserver la valeur de la banque, elle donne à la banque une assurance sur le degré de maitrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer.

#### Zainaba Mzé Mouigni

Directrice des Finances, Budgets et de l'Administration (DFBA)

La DFBA est chargée de la gestion administrative de la Banque et de la gestion des agences de Mohéli et Anjouan. Elle est également en charge de la comptabilité générale de la Banque, du contrôle de gestion, de la trésorerie et de la gestion des risques financiers (opérations de réescompte et de refinancement, suivi des avances statutaires à l'Etat et autres dettes de l'Etat, suivi des engagements auprès des BEF et des institutions financières, gestion des réserves de change, gestion des risques de change, gestion des comptes du trésor et des BEF).

#### Laythe Abdou Azali

Directeur de la Réglementation et des Résolutions Bancaires (DRB)

La DRB s'assure du suivi et de l'amélioration du cadre légal et réglementaire. Elle assure entre autres la mise en œuvre des mesures de résolution prises par les organes habilités de la Banque en cas de défaillance d'une institution, la rédaction des règlements d'application de la loi sur la résolution et la coordination des activités avec les autorités en matière de financement de la résolution en cas de besoin.

#### **Omar Soilihi**

Directeur de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)

La DCOB est le noyau du système de paiement. Elle est chargée de la gestion de la clientèle particulière et institutionnelle, notamment des opérations de guichet, des opérations bancaires (compensation, opérations de change, opérations de transferts, etc.), et de la gestion des moyens de paiement. Elle se divise en 2 services qui sont : le service des opérations bancaires et le service de la caisse.

#### Kamar Kamitoine

Directeur des Systèmes d'Information et de la Sécurité (DSI)

La DSI se charge de l'administration, de la maintenance et des développements du système informatique de la Banque. Elle veille à la sécurisation des données. La gouvernance des systèmes d'information consiste à fixer des objectifs liés à la stratégie de la BCC, à maintenir de manière sécurisé le système d'information, en mobilisant et en optimisant les ressources nécessaires et disponibles (matériels et humains).

#### **Ansaly-Soifa Roukiat**

Directrice la Formation, du Musée, de la Documentation et des Archives (DFMD)

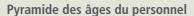
La DFMD est chargée de la formation qui assure le renforcement de capacité des agents de la banque, elle veille à la conservation et l'exposition de l'histoire de la monnaie des Comores. Elle a également la responsabilité de l'archivage entre autres de la numérisation de toute la documentation de la banque (journée comptables, état de salaire, archives du cabinet, courriers etc). Et aussi à centraliser l'information et à développer les compétences en offrant un espace d'apprentissage (documentation) ouvert au grand public.

#### 2. Gestion des ressources humaines

#### 2.1. Effectif de la Banque

Le personnel de la BCC se compose de quatre niveaux de catégorie socioprofessionnelle totalisant un effectif de 78 agents et 2 hors cadres en décembre 2023. Ce personnel est majoritairement dominé par les cadres moyens, avec une proportion de 43% de l'effectif global, suivi des cadres supérieurs à 33% et des cadres de directions et employés de bureau et de service avec 11% chacun. Par ailleurs, l'effectif de la Banque est caractérisé par une prédominance des hommes par rapport aux femmes en décembre 2023 (65% d'hommes contre 35% de femmes). Plus encore, les femmes sont largement représentées au niveau de la catégorie socio-professionnelle des cadres moyens avec pratiquement 44% de ces cadres. En revanche, elles sont sous-représentées au niveau des employés de bureau et de service (11%) et des cadres de direction (22%).

Figure 38 : Répartition de l'effectif par genre et par catégorie socio-professionnelle





#### Pyramide des âges du personnel

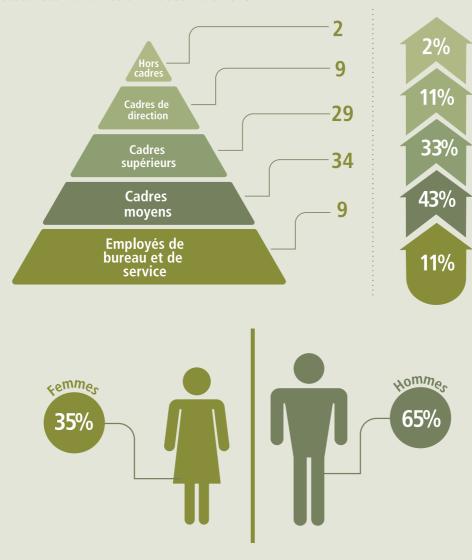


#### 2.2. Pyramide des âges et des anciennetés

La pyramide des âges fait ressortir le vieillissement du personnel de la Banque, en comptant près de 6 personnes sur dix ayant atteint au moins 40 ans. Selon le genre, ceci représente 4 hommes sur 10 contre 2 femmes sur 10 ayant plus de 40 ans dans l'Institution. Les agents âgés entre 30 et 39 ans représentent 38% du personnel tandis que ceux âgés de moins de 30 ans ne représentent que 5%.

Par ailleurs, près de 4 personnes sur 10 travaillent depuis plus de 15 ans à la Banque ce qui correspond à 3 hommes contre 1 femme. Les personnes qui ont entre 10 et 14 ans (1 homme contre 1 femme) et celles de 5 et 9 ans à la Banque représentent 19% chacune. Quant à celles ayant une ancienneté de moins de 5 ans, elles représentent 24%.

#### Ressources humaines à fin décembre 2023



# II. CONTROLE, SYSTEME D'INFORMATION ET EMISSION MONETAIRE

#### 1. Contrôle permanent et d'audit interne

Dans le cadre des activités de contrôle de la BCC, 30 contrôles permanents (hors ses interventions quotidiennes à la caisse et les contrôles des agences) ont été prévus en 2023. A cela, s'ajoutent le suivi des recommandations et les activités de la LCB/FT.

Sur la base du programme annuel, les diligences portent essentiellement sur la vérification de la conformité des opérations et le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents organes de contrôle et les partenaires au développement dans le cadre des missions d'assistance technique. Le programme de contrôle a été réalisé à 86,7%.

L'ensemble de ces contrôles ont porté sur trente thématiques dont dix parmi cellesci ont fait l'objet de vérification plus d'une fois sur l'année.

Ces interventions de 2<sup>ème</sup> et <sup>3ème</sup> niveau visent à s'assurer de la conformité des activités opérationnelles avec les procédures internes en vigueur et de l'efficacité des contrôles déployés contre les risques identifiés.



# Encadré : Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

En matière de LBC/FT, l'année 2023 a été principalement marquée par l'adoption de la Stratégie Nationale et par l'évaluation mutuelle du GIABA (Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent).

# Adoption de la Stratégie Nationale de LBC/FT

Le 7 juin 2023, le Gouvernement de l'Union des Comores a adopté en Conseil des Ministres la Stratégie Nationale de LBC/FT. Ce document constitue la principale feuille de route pour améliorer la conformité du dispositif national conformément aux recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) et renforcer son efficacité. Il regroupe toutes les actions et mesures qui vont soutenir les politiques nationales en matière de LBC/FT.

L'objectif général de la Stratégie est de créer un cadre permanent de référence, d'évaluation et de suivi des actions de renforcement du dispositif national de LBC/FT au cours de la période 2023-2027. Et ce, en vue de garantir l'intégrité du système financier et d'attirer les investissements financiers étrangers. Plus concrètement, la Stratégie a pour ambition de corriger les insuffisances identifiées par les autorités nationales compétentes dans le rapport d'évaluation nationale des risques.

Des mesures correctives ont été formulées dans un Plan d'Actions reposant sur deux axes directeurs avec sept objectifs stratégiques. Les actions correctives concernent le renforcement du cadre juridique et institutionnel de l'Union des Comores d'une part, et d'autre part, le renforcement des capacités opérationnelles.

Quant aux objectifs stratégiques, ils se déclinent :

**Objectif stratégique 1** : Renforcer l'identification, l'évaluation et la compréhension des risques de BC/FT et améliorer les mécanismes de coordination et de coopération nationale et internationale :

**Objectif stratégique 2 :** Renforcer les capacités du service de renseignements financiers et des autorités d'enquête et de poursuite, définir et mettre en œuvre une politique de sanctions pénales ;

**Objectif stratégique 3 :** Prévenir et combattre l'exploitation des OBNL à des fins de financement du terrorisme ;

**Objectif stratégique 4 :** Assister les assujettis dans la mise en œuvre de leurs obligations de LBC/FT et déployer un dispositif de supervision fondée sur les risques ;

**Objectif stratégique 5 :** Mettre en place un dispositif de collecte et de diffusion des informations sur les bénéficiaires effectifs ; **Objectif stratégique 6 :** Favoriser l'inclusion financière et lutter contre l'informalité ;

**Objectif stratégique 7 :** Renforcer la lutte contre la criminalité transnationale organisée.

#### **Evaluation Nationale des Risques (ENR)**

L'ENR a identifié les principales menaces, les vulnérabilités et le niveau de risque dans les différentes catégories du secteur financier et non-financier assujettis à la LBC/FT. Ce rapport d'évaluation a analysé l'ensemble des risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme au niveau national et sectoriel. Il a également analysé les sources et les formes de criminalité financière auxquelles le pays est exposé, afin de concevoir des politiques d'atténuation des risques et de permettre une meilleure orientation des ressources.

# Organisation d'ateliers de dissémination de la SN

La BCC et le Service de Renseignements Financiers (SRF) ont organisé, avec le PADSF, des ateliers de dissémination de la Stratégie Nationale du 19 juin au 4 juillet 2023 dans les trois îles. L'objectif principal de ces ateliers a été de transmettre les résultats de la SN auprès des autorités nationales compétentes et des assujettis de tous les secteurs financiers et nonfinanciers. Cela a constitué la base de mise en œuvre efficiente des différentes actions d'atténuation des risques de BC/FT. Les ateliers ont également permis de préparer les parties prenantes à l'exercice de l'Évaluation Mutuelle (EM) par le GIABA.

#### Evaluation mutuelle du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent (GIABA)

#### - Mission de plaidoyer de haut niveau, du 12 au 14 Juin 2023

Dans le cadre du processus d'évaluation mutuelle de la LBC/FT, le Gouverneur de la BCC, Dr Younoussa Imani s'est entretenu le 12 juin 2023 avec le Directeur Général du GIABA, Mr Edwin W. Harris Jr accompagné de sa délégation. Cette visite était l'opportunité d'échanger avec

les autorités nationales sur les efforts du pays en matière de LBC/FT. Elle visait particulièrement à obtenir d'elles, un engagement politique et un soutien pour la LBC/FT et surtout pour le processus d'Evaluation Mutuelle.

# - Mission sur place, du 12 au 29 juillet 2023

Conformément aux exigences des standards internationaux et au calendrier révisé du second cycle des évaluations mutuelles des Etats membres du GIABA, l'Union des Comores a été soumis au processus d'évaluation mutuelle. Il s'agit d'un mécanisme d'évaluation périodique des dispositifs nationaux de LBC/FT basé sur la méthodologie d'évaluation du Groupe d'Action Financière (GAFI) de 2013. Il s'agit également d'une évaluation par les pairs conduite sous la coordination du Secrétariat du GIABA, en sa qualité d'organe régional de type GAFI.

La visite sur place de l'équipe d'évaluation a eu lieu du 12 au 29 juillet 2023. Plusieurs rencontres ont été organisées, l'objectif étant de vérifier la conformité technique du dispositif juridique et institutionnel de LBC/FT du pays afin d'apprécier sa mise en œuvre et ainsi dégager ses recommandations. Les résultats de cette évaluation mutuelle fourniront une analyse intégrée du degré de conformité du dispositif national de LBC/FT au regard des normes du GAFI et permettront au pays de concevoir, sur la base des recommandations formulées, des stratégies appropriées pour remédier à toute déficience identifiée et de renforcer les mesures en place.

### 2. Sécurité et système d'information

La DSI continue à jouer son rôle stratégique dans la transformation numérique de la BCC. L'année 2023 est marquée par le lancement des travaux de modernisation du système national de paiements.

En effet, la Banque Mondiale, à travers le Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), a décaissé en 2023 près de 1,2 milliard FC, soit 46,6% du coût total pour entamer les travaux relatifs au : Core Banking system (CBS) et Enterprise Resource Planning (ERP), Réseau de Télécommunication Interbancaire (RTI), Automatic transfer switch (ATS+), Switch National, Installation du Data Center (IDA), Réhabilitation du Site de secours et Mise à Jour du Centrale de Risques et Des Incidents de Paiements (CDRIP).

Les travaux de la mise en œuvre du Système Bancaire Intégré qui regroupe le Core Banking System (CBS) et le progiciel de gestion intégré (ERP) ont démarré et beaucoup avancé. La Banque s'est donnée pour objectif une mise en production le 02 janvier 2024 pour le CBS et en mi-janvier 2024 pour le ERP. Le CBS apportera à la Banque une amélioration de l'efficacité opérationnelle grâce à des fonctionnalités avancées telles que la gestion des comptes clients, les paiements en temps réel et les rapports financiers automatisés.

Il apportera également un renforcement de la conformité réglementaire avec des fonctionnalités de sécurité renforcées et des capacités de suivi des transactions améliorées. Quant à l'ERP, relatif à la gestion des ressources humaines, il permettra de réduire les délais de traitement des demandes du personnel de la Banque Centrale. L'équipe de la DSI a travaillé en collaboration avec l'équipe technique du fournisseur des applications dans la planification, le déploiement, la configuration et l'intégration des infrastructures dédiées au CBS-ERP afin d'assurer une transition fluide et de garantir un service ininterrompu à nos clients. Les travaux du réseau de Télécommunication interbancaire ont démarré au 4ème trimestre de l'année.lls prévoient des passages souterrains des câbles de connexion sur la place des banques et des plantations des poteaux ailleurs.

La DSI a organisé plusieurs réunions avec les parties impliquées à savoir le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, le Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, la Mairie de Moroni, la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale, l'Autorité Nationale de Régulation des TIC, Comores Telecom, Comores Cable, la SONELEC et la SONEDE, pour les sensibiliser et leur présenter le chantier.

La DSI a reçu tous les équipements nécessaires à l'implantation du réseau. La Direction a reçu l'équipe Génie Civile & Interconnexion fibre optique de la société retenue pour l'implantation des poteaux et le passage de la fibre optique. Cette équipe en collaboration avec une société comorienne a démarré les travaux et compte les finir le 19 janvier 2024. Ensuite, la DSI devra recevoir l'équipe ingénierie de la société qui viendra pour les travaux de configuration des équipements réseaux et pour les séances de formations afin de boucler les travaux le 09 février 2024.

La DSI a bénéficié également de la part du projet PADSF, un appui financier qui a permis à la Banque de procéder à une mise à jour de la Centrale de Risques et des Incidents de Paiements (CDRIP). En effet, après un diagnostic sur l'existant du CDRIP, il a été soulevé plusieurs défaillances notamment un manque au niveau de la qualité des données produites et une exploitation peu adaptée aux besoins des établissements de crédit ainsi qu'à ceux des services internes de la BCC. Une équipe de la BCC s'est rendu à Tunis pour travailler en étroite collaboration avec le fournisseur de l'application pour tenir compte de ces limites dans la mise à jour de l'application CDRIP.

Dans ses perspectives, la BCC continuera à accompagner le projet d'amélioration du système national de paiements en surveillant de près les performances du nouveau système et en apportant des améliorations continues pour répondre aux besoins changeants de la population comorienne. Pour ce faire, des projets sont en cours d'exploration pour intégrer des technologies émergentes stimulant l'inclusion financière et la blockchain.

Il s'agit notamment des infrastructures relatives à l'implémentation du switch monétaire national et de l'ATS+. La DSI prévoit alors de redoubler ses capacités lors de ladite implémentation, afin de garantir la mise en place des infrastructures informatiques nécessaires aux transactions, à la sécurité des données financières et à l'interopérabilité des différentes institutions financières et systèmes de paiements.

Par ailleurs, la BCC prévoit de se doter au cours de l'année 2024, d'un site de Backup hors du siège dans lequel sera logé le 2ème Datacenter. En effet, le système financier de la place sera doté de deux Datacenters : un à la BCC siège et l'autre à son site de secours. Le Datacenter du site secours jouera le rôle de redondance en cas de défaut de traitement d'information au siège en attendant l'intervention de l'équipe de la DSI.

Les objectifs courant l'année 2024 porteront sur :

- La configuration des équipements et du réseaux
- L'implémentation des équipements au site Backup
- Les tests
- La sécurité et la redondance
- La surveillance continue et la maintenance préventive
- Le plan de reprise d'activité (PRA)

En effet, la DSI continuerait à jouer son rôle indélébile dans l'actualisation des systèmes et des services de la Banque Centrale des Comores pour maintenir l'efficacité opérationnelle, la sécurité et la conformité aux normes réglementaires. La DSI dans ce contexte continuerait à :

- Actualiser les services mail, les infrastructures d'exploitation et réseau informatique (AD, EXCHANGE, Serveurs, Système d'exploitation, réseau Wifi et LAN)
- Actualiser la sécurité infra et la politique de sécurité.
- -Moderniser les méthodes de travails et d'intervention (les Troubleshoots)
- Initier des formations et support sur l'informatique de base (bureautique et ISO27001) pour les utilisateurs de la BCC.

### BANQUE CENTRALE des COMORES



### Musée de la Monnaie : Histoire du Franc Comorien

A l'image des îles volcaniques de l'archipel, la monnaie comorienne s'est construite dans les soubresauts du temps. Prenant comme point de départ les pièces conçues en 1889 avec l'aide du Sultan Said Ali, les grandes périodes de l'histoire de la monnaie comorienne sont retracées ici. En effet, jalonné de pièces et de billets remarquables à plus d'un titre, ce cheminement conduit jusqu'au Franc comorien d'aujourd'hui, qui contribue solidement à l'identité de l'Union des Comores.



### De 1950 à 1962 LA BANOUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES

Les billets et pièces sont communs aux Comores et à Madagascar avec des illustrations s'inspirant des traits majeurs des deux cultures. On y retrouve également la tutelle coloniale surtout sur les monnaies métalliques.



### DE 1962 à 1975

### LA BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES

Suite à l'accession à l'indépendance de Madagascar, les billets comoriens se retrouvent surchargés de la mention «COMORES» pour les différencier de ceux de Madagascar qui se sont dotés de leur propre institution d'émission. De nouvelles pièces de monnaie apparaissent en 1964.



### DE 1975 à 1981 L'INSTITUT D'EMISSION DES COMORES

Créé en 1974, dans le cadre de l'accession à l'indépendance, l'Institut d'Emission des Comores émet trois nouveaux billets (500 Francs, 1000 Francs et 5000 Francs) et deux nouvelles pièces (50 Francs et 100 Francs).



### Depuis 1981 LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

L'Institut d'Emission des Comores devient la Banque Centrale des Comores (BCC). Les pièces sont renouvelées à partir de 1982.

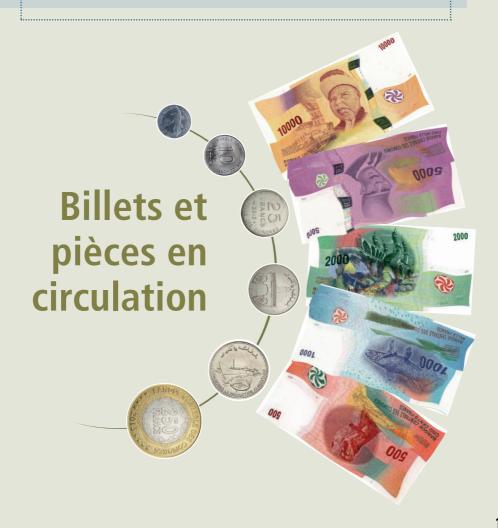


Pour leur part, les billets sont libellés au nom de la Banque Centrale des Comores à partir de 1985 et à l'occasion de nouvelles fabrications. En 1996, une nouvelle série de billet est émise.

A partir de 2005, la BCC introduit une série de billets complètement revue tant sur le plan esthétique que dans ses signes de sécurité. C'est le cas notamment de nouveaux billets de 1000 Francs et de 2000 Francs.



S'inscrivant toujours dans une dynamique d'introduction de nouveaux billets en circulation, les billets de 500 Francs, 5000 Francs et 10 000 Francs ont été aussi modifiés en 2006. En 2013, la pièce de 250 Francs a été introduite et celle de 10 Francs en 2013.



### 3. Gestion des signes monétaires

### 3.1. Emissions des billets et pièces

Les émissions des billets et pièces se sont établies à 15 milliards FC contre 21,6 milliards FC en 2022, soit un repli de

30,7%. Cette évolution est attribuable au recyclage des billets émis en 2022.

Tableau 17 : Emissions de billets et pièces, en millions FC

Année	2021	2022	2023
Billets	17 300	21 488	14887,5
Pièces	70	105	86

Source : BCC

### 3.1.1. Mouvements de billets aux guichets de la BCC

A fin 2023, les mouvements de billets aux guichets se sont élevés à 41 millions d'unités en 2023 contre 44 millions d'unités en 2022. Ce qui correspond en valeur à 247,8 milliards FC contre 258,3

milliards FC en 2022, soit une baisse de 4,1%. Cette évolution résulte du repli des prélèvements au guichet de la Banque, les versements ayant affiché une légère hausse.

Tableau 18 : Opérations aux guichets, (valeur en millions FC)

Année	2	021	20	22	20	23
Montant en FC	Versement	Prélèvement	Versement	Prélèvement	Versement	Prélèvement
Billets	113 629	124 367	123 372	134 779	124 432	123 239
Pièces	7	77	7	107	7,2	82,9
Total	113 636	124 444	123 379	134 886	124 439	123 322

Source : BCC

Les prélèvements aux guichets de la BCC se sont contractés de 8,6% en valeur et de 12,4% en volume, entre 2022 et 2023 en liaison avec le ralentissement des transferts d'argent en provenance de l'extérieur, qui ont diminué de 48%.

Cette baisse s'observe aussi bien au niveau des billets (6,4% en valeur et 8,6% en volume) que des pièces (23,3% et 28,4%). En revanche, les versements

aux guichets de la Banque se sont accrus de 0,9% en valeur pour s'établir à 124,4 milliards FC en 2023. En volume, ils affichent une contraction de 0,4% pour se situer à 20,4 millions d'unités en 2023. Pour leur part, les versements de pièces de monnaie aux guichets de la BCC ont augmenté de 6,5% en valeur, paradoxalement, le nombre de pièces a baissé (-41,2%).

### 3.1.2. Traitement de billet

L'activité de tri a baissé de 7,4%, avec un volume de 19,8 millions de billets triés en 2023 contre 21,4 millions de billets un an auparavant. Au niveau de la récupération, les taux notamment

sur les petites coupures se sont encore améliorées, en liaison avec la circulation en masse maintenant des nouvelles coupures améliorées.

Tableau 19 : Evolution des taux de récupération des billets par type de coupure

Année	2	021	20	22	20	23
Coupures (en nombre de billets)	Versement	Prélèvement	Versement	Prélèvement	Versement	Prélèvement
	Tri	Valides	Taux de récup	Tri	Valides	Taux de récup
10 000 FC	7 965 000	7 426 000	93,23%	8 128 000	7 719 000	94,97%
5 000 FC	8 543 000	7 903 000	92,51%	7 552 000	6 954 000	92,08%
2 000 FC	1 424 000	852 000	59,83%	1 136 000	737 000	64,88%
1 000 FC	2 041 000	1 390 000	68,10%	1 685 000	1 244 000	73,83%
500 FC	1 433 000	929 000	64,83%	1 322 000	913 000	69,06%
	21 406 000	18 500 000		19 823 000	17 567 000	

Source: BCC

Au niveau des retraits, 2,5 millions de billets ont été retirés de la circulation en 2023 contre 3 millions de billets en 2022,

soit un repli de 18,2%. Cela correspond en valeur à 9,5 milliards FC en 2023 contre 10,6 milliards FC une année auparavant.

Tableau 20 : Evolution des retrais de billets de la circulation

Coupures	2021		202	2	20	23
	Nombre de paquets	Montant	Nombre de paquets	Montant	Nombre de paquets	Montant
10 000 FC	539	5 390	521	5 210	461	4 610
5 000 FC	764	3 820	653	3 265	656	3 280
2 000 FC	550	1 100	586	1 172	446	892
1 000 FC	864	864	633	633	457	457
500 FC	666	333	629	315	453	227
Total	3 383	11 507	3 022	10 595	2 473	9 466

Source: BCC, Montant en millions FC (NB: 1 paquet contient 1.000 billets)

Par ailleurs, les billets retirés de la circulation sont détruits régulièrement au niveau du siège à Moroni. Bien qu'en baisse en volume (2,5 millions de billets en 2023 contre 2,7 millions de billets un

an plus tôt), la valeur des billets envoyés à la destruction s'est inscrite en hausse, à 10,6 milliards FC en 2023 contre 8,5 milliards FC l'année dernière.

Tableau 21 : Evolution de la destruction de billets (Montant en millions FC)

Coupures	2021	l	202	2	20	23
	Nombre de paquets	Montant	Nombre de paquets	Montant	Nombre de paquets	Montant
10 000 FC	603	6 030	387	3 870	583	5 830
5 000	875	4 375	520	2 600	641	3 205
2 000 FC	534	1 068	549	1 098	472	944
1 000 FC	869	869	627	627	430	430
500 FC	669	335	623	312	430	215
Total	3 550	12 676	2 706	8 507	2 556	10 624

Source: BCC

### 3.2. Evolution des Opérations Bancaires de la BCC

### 3.2.1. Virements nationaux et chèques en monnaies locales

En 2023, les virements nationaux effectués par la BCC se sont établis à 316,2 milliards FC en hausse de 18,5% par rapport à 2022.

Cette évolution est liée à la continuité des activités des différents Projets domiciliés à la BCC. En effet, ces projets ont engagé diverses dépenses pour financer des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures (routes,

écoles, ...) et réaliser d'importants transferts sociaux en faveur des ménages défavorisés. En revanche, les paiements chèques se sont contractés de 36,7% passant de 21 milliards FC en 2022 à 13,3 milliards FC en 2023. Cette évolution traduit une préférence des paiements par virement grâce entre autres aux solutions offertes par les nouvelles technologies de l'information.

Tableau 22: Evolution des virements nationaux et chèques en milliards FC sauf indication

Libellés	2021	2022	2023
Virements nationaux	256,4	266,8	316,2
Evolution en %	33,6	4,1	18,5
Paiements en Chèques	18,6	21,0	13,3
Evolution en %	69,3	12,9	-36,7

### 3.2.2. Virements internationaux

Les virements internationaux reçus ont augmenté de 15,5% par rapport à 2022 (de 79,4 milliards FC en 2022 à 91,7 milliards FC en 2023) en liaison avec l'augmentation des fonds reçus des partenaires au développement. En revanche, les virements émis à destination

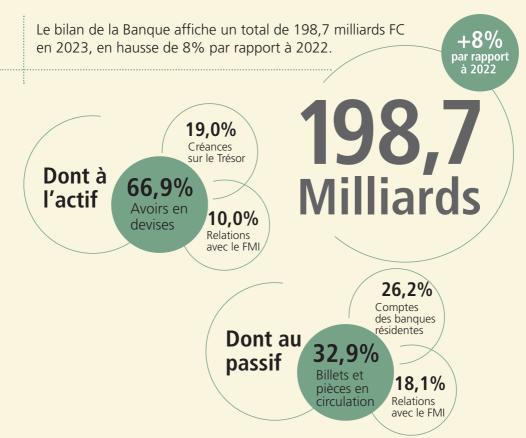
de l'étranger ont affiché une baisse (-19,4%) passant de 125,9 milliards FC en 2022 à 101,5 milliards de FC en 2023, en lien avec la diminution des prix des biens importés et en particulier les produits pétroliers.

Tableau 23: Evolution des virements internationaux en milliards FC, sauf indication

Libellés	2021	2022	2023
Virements internationaux reçus	90,6	79,4	91,7
Evolution en %	29,1	-12,4	15,5
Virements internationaux Emis	98,0	125,9	101,5
Evolution en %	59,6	28,2	-19,4

# RAPPORT FINANCIER DE LA BCC

### La Gestion interne de la BCC a été efficace avec des résultats exceptionnels



Les résultats de l'exercice 2023 ont été exceptionnels et ont affiché une forte progression (+29,2%).



### RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

Les comptes de la Banque sont arrêtés au 31 décembre de chaque année, date de clôture de l'exercice et sont audités par un cabinet international. Ils sont ensuite soumis au contrôle du comité d'audit, avant leur approbation par le conseil d'administration de la Banque.

### 1. Evolution du Bilan de la BCC

Le bilan de la Banque présente un total de 198,7 milliards FC à fin 2023 contre 184,1 milliards FC à fin 2022, soit une hausse de 8%. A l'actif, cette évolution est observée au niveau des réserves de change. Pour ce qui est du passif, cette hausse du bilan est reflétée au niveau des dépôts de la clientèle.

### 1.1 Evolution de l'actif du bilan Avoirs en or

La valeur des avoirs en or est passée de 483,7 millions FC au 31 décembre 2022 à 531,5 millions FC un an après, soit une hausse de 9,9% imputable à l'appréciation des cours de l'or pendant la période, le stock restant toujours inchangé depuis 1983.

### Avoirs en devises

Les avoirs en devises de la Banque sont constitués des euros et des dollars US détenus dans les caisses et dans les comptes ouverts auprès du Trésor français, de la Banque de France et de la Réserve Fédérale.

Les encaisses en euros sont passées de 6,7 milliards FC à fin 2022 à 3,7 milliards

FC à fin 2023, soit une baisse de 44,5%. Les encaisses en dollars ont nettement augmenté sur la période s'établissant à 916,8 millions FC contre 33,3 millions FC à fin 2022.

Du côté des dépôts, on note une augmentation de 10,4% du solde du compte d'opérations passant de 116,2 milliards FC au 31 décembre 2022 à 128,2 milliards FC en décembre 2023. Au terme de l'exercice 2023, la totalité des avoirs en euros et dollars est passée de 122,9 milliards FC en 2022 à 132,9 milliards FC en 2023, soit une hausse de 8,1%.

### Relation avec le FMI

L'Etat comorien dispose de quotesparts d'une valeur de 17,8 millions DTS, évaluées à près de 10,7 milliards FC au 31 décembre 2023 contre 11 milliards FC un an auparavant, soit une baisse de 2,8% due à la variation du cours de change.

Pour ce qui est des « Avoirs en DTS », ils ont progressé de 65,1%, passant de 5,6 milliards FC en 2022 à 9,2 milliards FC au 31 décembre 2023. Cette évolution s'explique par l'octroi d'un nouveau prêt FEC de 7 120 000 DTS (équivalent à 4,3 milliards FC) au second semestre de l'année sous revue. La progression des « Avoirs en DTS » n'a pas été impactée par les prélèvements effectués, pour règlement des échéances des prêts FMI, dans la mesure où ils ont été compensés par des achats de DTS.

### Créances sur le Trésor

Les concours de la Banque Centrale à l'Etat sont constitués des avances statutaires, des allocations DTS utilisées et des prêts FMI.

Avec la hausse de la moyenne des recettes intérieures des trois dernières années, les avances statutaires s'élèvent à 10,7 milliards FC après 10,3 milliards FC en 2022.

Pour ce qui est des allocations DTS utilisées, leur montant total est passé de 15,8 milliards FC à fin 2022 à 15,3 milliards FC à fin 2023, soit une baisse de 2,8%. Cette régression est due à la réévaluation opérée au cours de l'année sous revue.

Pour leur part, les prêts FMI sont passés de 10,8 milliards FC au 31 décembre 2022 à 11,8 milliards FC au 31 décembre 2023, soit une hausse de 9,7%, qui s'explique principalement par l'octroi du nouveau prêt FRPC.

### **Autres créances**

Les autres créances représentent les prêts et avances au personnel. Tous ces prêts sont remboursables par des prélèvements mensuels sur le salaire. Elles ont progressé de 3,6%.

### Stocks

Les stocks de la Banque sont constitués essentiellement de l'ensemble de matériels d'émission neufs non encore utilisés, valorisés au coût moyen pondéré. Ainsi, leur valeur est passée de 649,9 millions FC en 2022 à 1,2 milliard FC un an après. Cette évolution est principalement liée à la réception d'une nouvelle commande de billets et pièces au cours de l'année 2023.

### Comptes de régularisations et divers actifs

Les comptes de régularisation ont nettement baissé passant de 418 millions FC au 31 décembre 2022 à 125,4 millions FC au 31 décembre 2023. Constitués des charges constatées d'avance ainsi que d'autres opérations diverses, la majorité de ces comptes sont régularisés en début d'année.

### Valeurs immobilisées

Les actifs immobilisés nets ont enregistré une légère hausse (0,2%) à fin 2023, s'élevant à 4,5 milliards FC. En plus de l'achat d'équipements adéquats, la Banque a engagé plusieurs travaux de réhabilitation et d'aménagement, notamment au niveau de l'agence d'Anjouan.

### 1.2. Evolution du passif du bilan

### Billets et pièces en circulation

Ce poste correspond au total des billets et pièces émis net des encaisses. Ainsi, la monnaie fiduciaire émise par la Banque a légèrement augmenté de 0,2% s'établissant à 65,5 milliards FC à fin décembre 2023 contre 65,4 milliards FC un an auparavant.

### Engagements en devises

Cette rubrique enregistre les engagements de la BCC auprès des institutions financières internationales. Il s'agit essentiellement de dépôts à vue s'élevant à 378,8 millions FC à fin 2023 contre 307,5 millions FC à fin 2022, représentant une hausse de 23,2%.

### Relation avec le FMI

La rubrique « Relations avec le FMI » au passif du bilan a légèrement augmenté de 0,9%, atteignant 35,9 milliards FC à fin 2023 contre 35,6 milliards FC à fin 2022. Cette évolution est essentiellement expliquée par l'octroi du nouveau prêt FEC en 2023, dont deux décaissements effectués en juin et en décembre. Le prêt FEC de 2009 ayant été totalement remboursé courant l'année 2023.

### Comptes des banques résidentes

Au terme de l'exercice 2023, les dépôts des banques et des institutions financières décentralisées sont en hausse de 6,5%. Le total de ces soldes s'élève à 52 milliards FC à fin 2023 contre 48,9 milliards FC à la fin de l'exercice précédent.

### Comptes du Trésor et des entreprises publiques

Après une baisse de 45,3% entre 2021 et 2022, les comptes courants des administrations publiques notamment le Trésor et les sociétés d'Etat affichent un solde total de 19,6 milliards FC à fin décembre 2023, soit une hausse de 65,7%. Ceci, en liaison avec l'accroissement des aides budgétaires et les financements des projets par les bailleurs multilatéraux.

### Autres dépôts

Cette rubrique rassemble les soldes des comptes du personnel de la Banque. Le solde total des « Autres dépôts » est passé de 53,5 millions FC à fin 2022 à 91,6 millions FC à fin 2023.

### Comptes de régularisations et divers passifs

A la fin de l'exercice 2023, la rubrique «

Comptes de régularisation et divers passif » indique un montant de 3,5 milliards FC contre 1,2 milliard FC à fin 2022. Sont inclus dans ce poste, les chèques déposés par les clients ainsi que les virements en provenance de l'étranger en cours de traitement. On retrouve également dans cette ligne les comptes de fournisseurs et diverses opérations en cours.

L'évolution de cette rubrique est expliquée par la hausse des dettes fournisseurs, en raison du règlement des travaux engagés de modernisation de l'agence d'Anjouan.

### **Capitaux propres**

Les capitaux propres ont légèrement augmenté de 1,4% entre 2022 et 2023 pour atteindre 18,9 milliards FC. Cette augmentation s'explique par l'augmentation du capital social par incorporation des réserves à hauteur de 1 milliard FC pour l'amener à 5 milliards FC, suite à la décision du Conseil d'Administration de juillet 2023 après que les « Fonds généraux de réserves » a atteint le niveau du capital social. Ce fond n'a été alors abondé que de 20% (soit 437,3 millions FC) conformément aux statuts de la BCC.

### 2. Compte de Résultat

Le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 2,8 milliards FC, soit une hausse de 28,6% par rapport à l'année précédente.

Au niveau des produits, le résultat des opérations sur les avoirs extérieurs s'élève à 4,5 milliards FC contre 3,2 milliards FC en 2022, soit une hausse de 41%. Les intérêts perçus sur le compte d'opérations ont généré 4,6 milliards FC en 2023 contre

3 milliards FC en 2022. Cette évolution s'explique par la hausse du taux d'intérêt servi sur ce compte. En effet, le taux a successivement augmenté au cours de l'année 2023 jusqu'à se hisser à 4,75% alors que c'est le taux minimum garanti (2,5%) qui a été appliqué toute l'année 2022.

En revanche, les intérêts perçus sur concours au Trésor ont baissé (-4,7%) en raison de l'application du taux directeur de 3% à partir de janvier 2023 contre €STR+3 en 2022, malgré la hausse de l'encours de 430 millions de FC en 2023.

Par ailleurs, le résultat sur les opérations avec la clientèle s'élève à 501,7 millions FC en 2023 contre 632,7 millions FC en 2022, soit une baisse de 20,7%. Cette variation est liée à la baisse du volume des transferts.

De ce fait, l'amélioration des opérations sur les avoirs extérieurs a permis d'atténuer la baisse enregistrée au niveau des opérations avec la clientèle et des intérêts sur les avances statutaires. Quant aux « Frais Généraux » de la Banque, ils ont connu une augmentation de 10,9% par rapport à 2022, imputable à la hausse des charges du personnel.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 7,8% entre 2022 et 2023 suites au début des travaux de réaménagements des agences de Mohéli et Anjouan. Enfin, les amortissements des signes monétaires ont connu une hausse de 23,1 millions FC due essentiellement à l'augmentation des émissions de signes monétaires neufs en 2023.

Tableau 24 : Situation financière de la BCC au 31 décembre 2023, en millions FC

ACTIFS	2022	2023	Variation
Avoirs en or	483,7	531,5	9,9%
Avoirs en devises	122 914,7	132 863,9	8,1%
Relations avec le FMI	16 567,5	19 899,8	20,1%
Créances sur les banques	12,2	10,5	-14,0%
Créances sur le Trésor	36 815,2	37 830,9	2,8%
Autres créances	1 783,0	1 847,4	3,6%
Stocks	649,9	1 176,0	80,9%
Comptes de régularisation et divers actif	418,0	125,4	-70,0%
Actifs immobilisés	4 449,7	4 458,1	0,2%
Immobilisations corporelles	4 432,7	4 450,3	
Immobilisations incorporelles	17,0	7,8	
TOTAL DES ACTIFS	184 093,9	198 743,5	8,0%
PASSIFS			
Billets et pièces en circulation	65 362,4	65 482,5	0,2%
Engagements en devises	307,5	378,8	23,2%
Relations avec le FMI	35 620,2	35 933,5	0,9%
Comptes des banques résidentes	48 858,4	52 020,4	6,5%
Comptes du Trésor et des entreprises publiques	11 843,6	19 629,4	65,7%
Autres dépôts	53,5	91,6	71,3%
Comptes de régularisation et divers	1 224,7	3 493,7	185,3%
Provisions	0,0	0,0	
Capitaux propres	18 637,5	18 902,0	1,4%
Résultat	2 186,4	2 811,5	28,6%
TOTAL DES PASSIFS	184 093,9	198 743,5	8,0%

Tableau 25 : Compte de résultat de la BCC, en million FC

	2023	2022	Variation
Résultat sur avoirs extérieurs	4 546,4	3 223,8	41,0%
Résultat sur opérations avec la clientèle	501,7	632,7	-20,7%
Frais généraux	-1 776,5	-1 602,5	10,9%
Autres produits	117,2	12,2	860,5%
Autres charges	-110,4	-0,1	
Dotations aux amortissements et provisions	-472,8	-438,6	7,8%
Reprises des provisions	7,9	8,7	-9,2%
Résultat exceptionnel	-2,0	350,2	-100,6%
Résultat de l'exercice	2 811,5	2 186,4	28,6%

AVIS DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
(CAC)



### Rapport général

Exercice clos le 31 décembre 2023

### AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES (BCC)

Place de France, BP 405, Moroni – Union des Comores

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque Centrale des Comores (BCC) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations complémentaires relatives à ces états financiers.

A notre avis, sous réserve des impacts que pourraient avoir les points évoqués en « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers annuels de la Banque Centrale des Comores (BCC) au 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport et présentant un résultat bénéficiaire de 2 811 531 422 KMF donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA du 26 janvier 2017 relatif au droit comptable et à l'information financière.

### Fondement de l'opinion avec réserves

Comptabilisation en actif de toutes les immobilisations

Comme expliqué à la note 11, les comptes d'immobilisations de la BCC ne présentent pas l'image fidèle car des investissements acquis dans le cadre des projets financés par la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant total de 2 313 Millions KMF n'ont pas été comptabilisés au niveau de la BCC à la fin de l'exercice 2023.

Comptabilisation des charges d'amortissement

Comme expliqué à la note 12, les charges d'amortissement de la BCC ne sont pas exhaustives car les immobilisations pour un montant total de 356 Millions KMF, composées essentiellement d'un immeuble de fonction à Moroni et d'un immeuble de logement à Mohéli, acquises dans le cadre des subventions à la fin de l'exercice 2008 n'ont pas fait l'objet de constatation d'amortissements. Les amortissements qui auraient dû être constatés en diminution de ces immobilisations sont estimés à un montant total de 275 Millions KMF.

### . Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) élaborées par l'IFAC (International Federation of Accountants). Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités de l'Auditeur externe relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.



### Indépendance

Nous attestons, par ailleurs, que nous sommes indépendants de la Banque Centrale des Comores (BCC) conformément au Code de déontologie du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code IESBA–International Ethics Standards Board for Accountants), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

### Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance relatives aux états financiers annuels

Le Gouvernement de la BCC est responsable de la préparation, de l'établissement et de la présentation fidèle et sincère des états financiers annuels conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Gouvernement d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir dans ces états financiers, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la Banque de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les états financiers annuels sont arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration,

### Responsabilités de l'Auditeur externe relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit comportant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux normes internationales d'audit (ISA), notre mission d'auditeur externe ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de l'entité auditée.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA), nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



### En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les états financiers annuels;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, de formuler une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des circonstances ou événements futurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, et évaluons si les états financiers annuels reflètent les effets des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nous communiquons notamment, aux responsables de la gouvernance, le calendrier et l'étendue des travaux d'audit, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux, y compris les faiblesses significatives du contrôle interne relevées lors de notre audit.

Parmi les éléments communiqués aux responsables de la gouvernance figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des états financiers annuels de l'exercice et qui peuvent constituer de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Antananarivo, le 13 juin 2024

arivo - 13 'Auditeur

Frédérie RANDRIANARISOA

Partner, Expert-Comptable et Financier

Mazars Fivoarana Sarl

# O 7 LA BCC EN IMAGES











































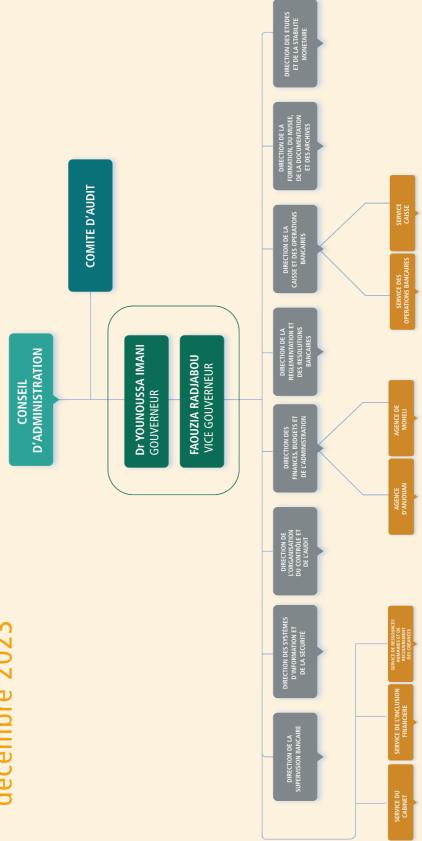








Organigramme de la BCC au 31 décembre 2023



## 08 ANNEXES

I. Indicateurs macro-économiques, en millions FC, sauf autre indication

		,			
	2019	2020	2021	2022	2023
PIB au prix du marché	521 111	522 712	550 556	626 783	709 654
Taux de croissance réel du PIB	2,0%	0,2%	2,2%	2,6%	3,3%
Taux d'inflation (moyenne annuelle)	3,7%	0,9%	0,1%	12,4%	9,0%
Taux d'inflation (fin d'année)	6,3%	-4,8%	7,1%	20,6%	-2,0%
Masse Monétaire	149 455	167 202	201 522	219 231	230 558
Croissance de la masse monétaire	7,9%	11,9%	20,5%	8,8%	5,2%
Epargne brute (Quasi-Monnaie)	51 681	52 678	60 700	67 839	72 285
Epargne brute / PIB	9,9%	10,1%	11,0%	10,8%	10,2%
Crédit Intérieur	100 382	91 745	112 446	145 592	147 203
Crédit Intérieur / PIB	19,3%	17,6%	20,4%	23,2%	20,7%
Crédits à l'économie	83 314	79 321	95 408	120 462	124 888
Crédits à l'économie / PIB	16,0%	15,2%	17,3%	19,2%	17,6%
Créances nettes à l'Etat par le système bancaire	17 068	12 425	17 038	25 130	22 315
Créances nettes à l'Etat / Crédit Intérieur	17,0%	13,5%	15,2%	17,3%	15,2%
Avoirs Extérieurs Nets	82 656	107 869	120 329	111 022	120 897
Réserves de change (en mois d'importation de biens et de services)	7,7	10,4	10,5	7,6	7,7
Fourchette des taux d'intérêt des crédits en %	7 - 14	1,75-14	1,75-14	2,5-14	2,5-14
Taux d'intérêt minimum sur les dépôts en %	1,75	1,75	1,75	2,5	2,5
Taux des avances à l'Etat (%)					3,0
Taux limite de soumission aux appels d'offres de liquidité (TSAO) en $\%$					3,0
Taux de la facilité de prêt marginal en %					6,0
Taux de pénalité aux manquements à l'exigence de réserves obligatoires					9,0
Exportations de biens et services (BDP)	62 546	29 743	53 698	77 871	67 246
Importations de biens et services (BDP)	155 354	148 049	173 341	29 230	229 790
Recettes de l'Etat	89 047	101 009	91 336	85 222	96 711
Recettes de l'Etat / PIB	17,1%	19,3%	16,6%	13,6%	13,6%
Recettes intérieures	50 012	49 473	54 982	56 326	61 717
Recettes intérieures / PIB	9,6%	9,5%	10,0%	9,0%	8,7%
Dépenses de l'Etat	104 605	100 922	103 988	93 350	104 802
Dépenses de l'Etat / PIB	20,1%	19,3%	18,9%	14,9%	14,8%
Dépenses courantes de l'Etat	58 106	58 530	66 068	74 923	74 179
Dépenses courantes de l'Etat / PIB	11,2%	11,2%	12,0%	12,0%	10,5%
Solde Primaire	-14 990	-9 265	-16 739	-11 067	-12 332
Solde Primaire en % du PIB	-2,9%	-1,8%	-3,0%	-1,8%	-1,7%

II. Indice harmonisé des prix à la consommation

Année 2023	INDICE GLOBAL	Produits ali- mentaires et boissons non alcoolisées	Boissons al- coolisées et tabac	Articles d'habille- ment et chaussures	Logement, eau, gaz, électricité et autres combus- tibles	Meubles, articles de mé- nage et entre- tien courant de la maison	Santé	Trans- ports	Com- munica- tions	Loisirs et culture	Ensei- gne- ment	Restau- rants et hôtels	Biens et services divers
Janvier	141,6	153,4	129,7	133,2	141,1	153,8	123,1	120,9	82,1	107,7	110,1	149,4	138,6
Février	139,4	150,8	123,8	125,8	143,0	150,9	122,0	117,5	82,1	103,6	110,1	147,6	136,3
Mars	140,4	151,7	121,3	132,2	144,1	153,1	122,3	117,6	82,1	106,2	110,1	147,7	133,8
1er trimestre	140,5	152,0	124,9	130,4	142,7	152,6	122,5	118,7	82,1	105,8	110,1	148,2	136,2
Avril	141,4	152,6	121,6	135,9	145,5	157,8	122,9	117,9	82,6	107,4	110,1	146,1	135,1
Mai	137,8	146,2	120,5	135,5	145,2	158,5	122,3	118,1	82,9	108,1	110,1	146,1	135,2
Juin	135,9	143,2	120,7	135,8	143,3	158,6	121,6	118,1	83,0	108,1	110,1	148,1	136,9
2e trimestre	138,4	147,3	120,9	135,7	144,6	158,3	122,3	118,1	82,8	107,9	110,1	146,8	135,7
Juillet	137,5	145,5	122,6	136,6	143,6	157,4	121,5	117,0	83,2	110,3	110,1	152,3	142,6
Août	137,9	146,1	122,8	136,0	144,1	157,8	121,8	117,1	83,2	110,3	112,0	153,0	142,5
Septembre	136,1	142,8	122,7	136,3	143,8	158,0	121,8	117,0	83,2	110,2	112,5	153,0	142,5
3e trimestre	137,2	144,8	122,7	136,3	143,9	157,7	121,7	117,1	83,2	110,2	111,5	152,8	142,5
Octobre	134,7	140,3	122,7	136,7	141,8	159,5	121,8	117,9	84,8	111,1	112,5	154,0	142,6
Novembre	135,6	142,4	120,3	137,6	140,3	160,4	120,4	116,0	85,3	112,7	110,5	155,0	143,9
Décembre	138,0	146,7	120,3	138,1	139,0	160,6	120,5	116,1	85,9	112,7	110,5	159,8	143,9
4e trimestre	136,1	143,1	121,1	137,5	140,4	160,2	120,9	116,7	85,3	112,1	111,2	156,3	143,5
Moyenne annuelle	138,0	146,8	122,4	135,0	142,9	157,2	121,8	117,6	83,4	109,0	110,7	151,0	139,5
1 1 1													

III. Lois de finances, en millions FC

Rubriques	LFI 2023	LFR 2023
Recettes totales (dons inclus)	107 870	105 164
Recettes intérieures (courantes)	65 180	60 102
Recettes fiscales	53 761	49 320
Recettes non fiscales	11 419	10 782
Dons extérieurs	42 690	45 062
Aides (budgétaire et non budgétaire)	4 350	13 810
Financement de projet (y compris assist tech)	38 341	26 974
Autres dons extérieurs	128	4 278
Dépenses totales et prêts nets	119 486	130 668
Dépenses courantes	63 908	65 197
Personnel	30 795	31 220
Biens et services	13 320	13 320
Transferts	18 279	18 627
Intérêts sur la dette	1 514	2 030
Dépenses en capital	55 578	65 471
financées sur ressources intérieur (budgétaire)	17 238	19 318
financées sur ressources extér.(dons et emprunts)	38 341	46 153
Solde Primaire	-14 452	-22 383

Source : Ministère des Finances

IV. Situation budgétaire de l'Etat, en millions FC

	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes et dons	89 048	101 009	91 336	82 847	96 711
Recettes intérieures	50 013	49 473	54 982	56 326	61 717
Recettes fiscales	35 563	40 411	45 695	44 356	49 631
Recettes non fiscales	14 449	9 062	9 288	11 970	12 085
Dons extérieurs	39 035	51 536	36 353	26 522	34 994
Aides budgétaire	2 228	10 777	7 426	1 782	15 191
Financement de projet (y compris assist tech)	36 807	40 759	28 927	24 740	19 804
Dépenses totales	104 605	100 922	103 988	93 350	104 802
Dépenses courantes	58 106	58 530	66 068	74 923	74 179
Salaires et traitements	28 237	27 533	29 115	28 343	30 913
Biens et services	15 595	13 662	16 128	13 014	16 687
Transferts	10 168	11 894	15 360	17 780	13 206
Intérêts	252	919	1158	1142	2253
Autres dépenses courantes	3 853	4 522	4 307	14 643	11 121
Dépenses en capital	43 955	40 919	37 920	18 427	30 623
Sur financement propre	11 002	5 649	11 119	8 255	13 244
Sur financement externe	32 953	35 270	26 801	10 172	17 379
Prêts nets	2 544	1 473	0	0	
Solde primaire	-14 990	-9 265	-16 739	-11 067	-12 332
Solde budgétaire de base	-17 786	-11 656	-17 897	-12 209	-14 585
Solde Global (hors dons)	-54 592	-51 448	-49 005	-37 025	-43 085
Solde Global (dons inclus)	-15 557	87	-12 652	-10 503	-8 091

Source : Ministère des Finances

V. Balance des paiements, en millions FC

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Compte des transactions courantes	-17 496,8	-9 496,6	-1 695,4	-3 203,6	-15 104,9
Biens	-87 808,0	-93 481,6	-90 394,1	-100 679,5	-120 878,9
Marchandises générales	-88 406,8	-94 110,3	-91 066,8	-101 412,7	-121 648,8
Achats de biens dans les ports par les transporteurs	598,8	628,7	672,7	733,2	769,9
Services	-4 999,4	-24 824,6	-29 249,0	-46 271,6	-41 665,7
Transports	-20 950,4	-17 650,3	-30 281,9	-40 342,1	-34 539,7
Voyages	17 775,7	-5 701,5	9 573,8	5 019,4	1 646,0
Services de communication	6 289,2	6 410,1	1 932,2	3 973,9	4 388,9
Services de construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services d'assurance	-3 599,4	-3 624,1	-6 155,9	-8 000,1	-5 887,7
Services financiers (autres qu'assurances)	465,6	443,4	443,4	440,2	436,8
Services informatique et d'information	-1 598,7	-1 649,1	-1 098,8	-1 798,9	-1 773,6
Redevances et droits de licence	-229,6	-290,5	-857,1	-984,2	-1 075,7
Autres services aux entreprises	-4 545,9	-4 296,9	-4 493,9	-6 439,2	-6 740,7
Services personnels, culturels et récréatifs	-142,0	-156,3	-172,0	-189,4	-208,5
Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a.	1 536,0	1 690,6	1 861,1	2 048,8	2 088,4
Revenus	2 480,6	2 545,2	2 618,8	2 481,0	214,9
Rémunération des salaries	1 634,3	1 615,9	1 696,7	2 002,4	2 065,5
Revenus des investissements	846,3	929,3	922,2	478,6	-1 850,6
Transferts courants	72 830,1	106 264,5	115 328,9	141 266,5	147 224,8
Administrations publiques	9 538,7	17 635,4	9 472,8	18 280,5	28 975,4
Secteur privé	63 291,4	88 629,1	105 856,1	122 986,0	118 249,4
Compte de capital et d'opérations financières	18 414,8	8 825,5	1 279,5	2 505,3	14 658,4
Compte de Capital	13 456,6	14 978,5	12 458,2	12 083,4	18 270,4
Transferts de capital	13 456,6	14 978,5	12 458,2	12 083,4	18 270,4
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte des opérations financières	4 958,2	-6 153,0	-11 178,6	-9 578,2	-3 611,9
Investissements directs	1 890,0	1 669,4	1 674,1	1 928,8	2 435,5
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits financiers dérivés (net)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	5 879,2	21 716,1	12 350,5	-23 857,5	7 465,1
Avoirs de réserve	-2 811,0	-29 538,5	-25 203,2	12 350,4	-13 512,5
Erreurs et omissions nettes	-918,1	671,1	415,8	698,3	446,5

VI. Masse monétaire et de ses contreparties, en millions FC

	déc-23	120 901	117 037	3 864	147 203	22 315	124 888	- 37 546	230 558	déc-23	158 272	58 425	99 847	72 285	72 285	230 558	
	sept-23	102 328	97 444	4 884	152 218	24 510	127 708	- 38 347	216 199	sept-23	146 216	53 126	93 090	69 983	69 983	216 199	
	juin-23	98 759	95 042	3 717	150 890	24 041	126 850	- 40 367	209 283	juin-23	139 091	52 339	86 752	70 191	70 191	209 283	
	mars-23	96 146	92 082	4 064	152 523	26 047	126 476	- 36 198	212 472	mars-23	142 339	54 010	88 329	70 139	70 139	212 478	
	déc-22	111 022	104 200	6 822	145 592	25 130	120 462	- 37 383	219 231	déc-22	151 392	59 154	92 238	62 839	62 839	219 231	
•	sept-22	107 913	103 296	4 616	135 363	19 821	115 542	- 33 076	210 199	sept-22	137 542	26 056	81 486	72 657	72 657	210 199	
	juin-22	100 931	96 397	4 535	128 807	20 600	108 207	- 32 534	197 204	juin-22	134 067	47 733	86 335	63 137	63 137	197 204	
	mars-22	115 093	108 211	6 882	120 538	20 216	100 322	- 32 809	202 822	mars-22	140 010	46 368	93 643	62 811	62 811	202 822	
	déc-21	120 329	115 780	4 549	112 446	17 038	95 408	- 31 253	201 522	déc-21	140 823	47 702	93 121	002 09	002 09	201 522	
	Contreparties de la masse monétaire	Avoirs extérieurs nets	Banque Centrale des Comores	Banques et Etablissements Financiers	Crédit intérieur	Créances sur l'Administration Centrale	Crédits à l'économie	Autres postes nets	Total des contreparties	M2 / Monnaie au sens large	M1 / Moyens de paiements	Circulation Fiduciaire hors BEF	Dépôts à vue	M2 - M1 / Epargne Liquide	Dépôts d'épargne et Comptes à terme	Total de la Masse Monétaire	

VII. Evolutions de la situation monétaire des AID, en millions FC

Situation des autres institutions de dépôts	mars-21	juin-21	sept21	déc21	mars-22	juin-22	sept22	déc22	mars-23	juin-23	sept23	déc23
Réserves	62 196,7	6'269 02	73 808,8	68 871,2	65 825,4	54 432,0	52 997,5	51 400,6	47 728,3	44 799,3	45 741,4	56 909,2
Créances sur les autorités moné- taires : titres	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0,0
Autres créances sur les autorités monétaires	0'0	0'0	0'0	0,0	0,0	0'0	0′0	0'0	0'0	0'0	0′0	0,0
Actifs extérieurs	10 321,6	7 249,0	9 032,4	8 432,4	11 359,5	9 512,3	12 252,7	10 975,4	8 132,5	10 675,0	10 078,5	7 878,0
Créances sur l'administration centrale	3 545,0	3 931,3	3 830,9	3 809,8	3 663,9	3 329,1	2 494,8	2 661,8	2 238,6	4 443,6	5 225,3	5 970,4
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	82,0	295,9	77,2	64,1	48,9	3,7	6'6	0,3	0,2	6,0	6,0	0,3
Créances sur les sociétés non financières publiques	2 132,5	2 803,4	7 423,7	6 651,4	6 082,5	9 961,0	13 687,5	18 719,3	19 347,4	17 723,0	17 658,5	13 877,4
Créances sur le secteur privé	76 514,4	80 766,4	82 199,2	86 806,7	92 375,6	96 351,7	99 738,3	99 608,1	105 010,7	106 439,9	107 945,3	108 729,2
Créances sur les autres sociétés financières	0'0	0'0	0'0	17,9	11,2	12,2	217,4	271,9	269,4	252,6	191,3	323,8
Dépôts à vue	75 181,0	79 759,1	92 303,8	91 699,3	92 493,4	84 656,8	6'206 08	90 662,4	87 429,8	85 631,0	91 047,0	95 897,2
Dépôts à terme, dépôts d'épargne et depots en devises	8'602 95	58 439,8	60 408,6	60 934,1	63 155,4	63 323,4	72 865,8	68 071,7	70 454,3	70 373,8	70 226,6	73 059,9
Instruments du marché monétaire	0'0	0'0	0'0	0,0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0,0	0,0
Dépôts restrictifs	0'0	0'0	0'0	0,0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0,0
Engagements extérieurs	3 271,9	3 936,1	4 505,9	3 883,2	4 477,7	4 977,3	7 636,3	4 153,3	4 068,0	6 957,9	5 194,4	4 014,0
Dépôts de l'administration centrale	4 469,5	5 218,6	5 100,4	3 797,0	4 333,9	4 371,3	4 219,0	3 793,2	3 685,3	4 329,0	4 264,8	4 946,3
Redits des autorités monétaires	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0'0	0,0
Engagements envers les autres sociétés financières	116,1	126,4	81,1	44,7	0,0	0'0	0'0	0,0	0'0	0'0	0'0	0,0
Comptes de capital	16 203,9	17 744,0	17 548,1	17 269,4	16 370,9	16 783,9	18 628,9	19 645,2	18 760,4	20 532,3	20 346,9	16 519,6
Autres postes (net)	-1 160,1	519,9	-3 575,7	-2 974,0	-1 464,2	-510,7	-2 859,8	-2 688,6	-1 670,8	-3 490,2	-4 239,2	-748,6

VIII. Evolution mensuelle du Franc comorien par rapport à quelques devises en 2023

	•							
	USD	JPY	GBP	CHF	CAD	ZAR	CNY	D.T.S.
Mois / Devises	Etats-Unis	Japon	Angle- terre	Suisse	Canada	Afrique du Sud	Chine	
Janvier	456,84	3,50	557,72	493,89	339,90	26,69	67,23	394,37
Février	459,14	3,46	555,58	496,69	341,64	25,65	67,17	393,93
Mars	459,53	3,44	557,85	496,54	335,84	25,15	99'99	394,08
Avril	448,79	3,36	558,74	499,51	332,79	24,70	65,16	399,80
Mai	452,68	3,30	315,47	504,53	334,97	23,78	64,78	398,82
Juin	453,84	3,21	572,99	503,86	341,31	24,23	63,34	399,73
Juillet	444,90	3,16	572,99	509,13	336,55	24,47	61,90	404,85
Août	452,18	3,11	572,79	513,11	334,60	24,03	62,20	401,55
Septembre	460,64	3,12	570,93	512,31	340,53	24,28	63,12	398,22
Octobre	465,88	3,12	266,98	515,47	340,16	24,42	63,75	396,18
Novembre	455,19	3,04	565,16	510,66	331,78	24,55	63,00	400,83
Décembre	450,77	3,13	92,05	521,21	335,77	24,19	63,12	402,07
Moyenne annuelle	454,98	3,24	378,17	506,30	337,13	24,66	64,23	398,68
Parité fixe de l'Euro par rapport au Franc CFA et au Franc comorien :								
1 Euro = 655,957 F CFA								
1 Euro = 491,96775 FC								

Sources: BCC et BDF

IX. Bilan du système bancaire, en millions FC

	2020	2021	2022	2023	Variation 22-23
Actif					
Trésorerie Actif	70 872	82 482	68 778	68 087	-1%
Crédit net	68 758	85 126	110 283	117 632	7%
- Douteux	18 549	15 961	16 645	17 994	8%
- Provisions	12 765	11 611	10 301	7 298	-29%
Titres et divers	7 378	9 400	9 812	11 143	14%
Immobilisations nettes	10 595	11 746	11 717	13 883	18%
Total	157 603	188 753	200 590	211 596	5%
Passif					
Trésorerie passif	5 762	6 109	5 810	5 250	-10%
Dépôts	130 689	159 141	164 768	176 040	7%
Titres et divers	4 700	4 644	8 726	11 143	28%
Provisions et capitaux propres	16 451	18 859	21 285	19 164	-10%

Source : BCC

IX. Part de marché des Établissement de crédit (EC)

2023	Bilan	Crédit brut	Dépôts	Trésorerie Actif	Trésorerie Passif	Trésorerie nette
BDC	6%	5%	7%	5%	0%	6%
BFC	4%	4%	4%	4%	0%	5%
BIC	12%	15%	13%	9%	2%	11%
EB	19%	21%	19%	17%	13%	18%
U-MECK	38%	33%	31%	41%	74%	32%
URSA	8%	10%	8%	6%	2%	7%
USM	1%	1%	1%	1%	0%	1%
URGC	3%	2%	4%	3%	2%	4%
SNPSF	9%	9%	13%	14%	6%	16%
Système Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%	100%

### BANQUE CENTRALE des COMORES

Siège – Moroni, Grande Comore – Place de France – BP 405 – Tél : +269 773 18 14

Agence d'Anjouan – BP 365 – Mutsamudu – Tél : +269 771 00 35

Agence de Mohéli – Fomboni – Tél : +269 772 06 90

www.banque-comores.km